

CITP

Cahiers Internationaux de Théologie Pratique

Publication scientifique en ligne

Série « Recherches »

Élaboration d'un programme de formation
pour la sauvegarde de la création et la
sécurité alimentaire dans les Églises
protestantes du Cameroun à partir de
Laudato si'

Clément Hervé KUATE DJILO (éd.)

n°
30

MIS EN LIGNE EN :

Août 2022



**UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG**

FACULTÉ DE THÉOLOGIE
Av. de l'Europe 20 CH-1700 Fribourg
Tél. +41 26 300 7370

Site: www.unifr.ch/theo E-mail: decanat-theol@unifr.ch

**ÉLABORATION D'UN PROGRAMME DE FORMATION POUR LA
SAUVEGARDE DE LA CRÉATION ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
DANS LES ÉGLISES PROTESTANTES DU CAMEROUN À PARTIR DE
LAUDATO SI'.**

POST-DOCTORAT

Par :

Clément Hervé KUATE DJILO

Docteur (PhD) en théologie

Matricule : 20-212-056

Option : Théologie Pratique

Sous la direction de

François-Xavier AMHERDT

Professeur ordinaire, Dr. Dr. habil.

Président du département de théologie pratique

Fribourg, 2021

DÉDICACE

À tous ceux qui luttent pour la sauvegarde de la création et la sécurité alimentaire dans le monde en général, et en Afrique en particulier.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier de tout cœur, le Dieu Tout-Puissant, Père de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, créateur et pourvoyeur de toutes choses, pour ses grâces visibles et invisibles dans notre vie.

Un merci tout particulier à toute l'équipe administrative de l'Université de Fribourg, particulièrement la Faculté de théologie, qui a étudié et accepté notre candidature comme étudiant post-doctorant.

Aux paroisses de l'Église évangélique du Cameroun de Melen et d'Ékorezock qui nous ont permis pendant cinq mois d'expérimenter notre programme, qu'elles trouvent ici notre reconnaissance véritable.

Que le Professeur François-Xavier AMHERDT, qui a donné son accord pour me suivre dans cette étape de ma formation, trouve en ces mots toute l'expression de ma gratitude et de ma parfaite considération.

À tous ceux qui, de près ou de loin, sont intervenus dans ce parcours, que le Dieu créateur vous comble de toutes ses grâces.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| DÉDICACE | 1 |
| REMERCIEMENTS | 0 |
| INTRODUCTION GÉNÉRALE | 3 |
| 1- Contexte et motivation..... | 3 |
| 2- Problématique..... | 5 |
| 3- Objectifs..... | 6 |
| 4- Délimitation spatiale..... | 6 |
| 5- Cadre conceptuel de la recherche | 7 |
| 6- Cadre méthodologique et plan | 11 |
| CHAPITRE I : LA SITUATION ENVIRONNEMENTALE ET ALIMENTAIRE AU CAMEROUN | 13 |
| I.1. Situation environnementale au Cameroun..... | 13 |
| I.2. Situation de la sécurité alimentaire au Cameroun | 24 |
| I.3. Brève présentation du Conseil des Églises protestantes du Cameroun (CEPCA)..... | 33 |
| Conclusion partielle | 42 |
| CHAPITRE II : LE RÔLE DES ÉGLISES DU CAMEROUN DANS LA SAUVEGARDE DE LA CRÉATION ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE | 43 |
| II.1. Les Églises du Cameroun et la sauvegarde de la création..... | 43 |
| II.2. Rôle des Églises du Cameroun dans la sécurité alimentaire | 58 |
| Conclusion partielle | 63 |

| | |
|--|------------|
| CHAPITRE III : PRÉSENTATION DESCRIPTIVE DE LA LETTRE ENCYCLIQUE <i>LAUDATO SI'</i> DU PAPE FRANÇOIS | 65 |
| III.1. Le document dans sa forme | 66 |
| III.2. Le fond du document | 68 |
| Conclusion partielle | 77 |
| CHAPITRE IV : ANALYSE DE QUELQUES ENJEUX DE <i>LAUDATO SI'</i> | 78 |
| IV.1. Enjeu biblique et pastoral de <i>Laudato si'</i> | 79 |
| IV.2. Les enjeux éthiques de <i>Laudato si'</i> | 92 |
| IV.3. La place de l’Afrique dans l’encyclique <i>Laudato si'</i> | 99 |
| Conclusion partielle | 103 |
| CHAPITRE V : PROPOSITION D’UN PROGRAMME DE FORMATION POUR LES ÉGLISES PROTESTANTES DU CAMEROUN | 105 |
| V.1. Circonstances de l’expérimentation du programme | 105 |
| V.2. Contenu du programme de formation | 108 |
| V.3. De l’évaluation générale de la formation | 118 |
| V.4. Pour la création d’un programme APT (alimentation pour tous) et la promotion du système grenier..... | 120 |
| Conclusion partielle | 125 |
| CONCLUSION GÉNÉRALE | 126 |
| BIBLIOGRAPHIE | 129 |
| ANNEXE | 141 |

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1- Contexte et motivation

De nos jours, l'être humain se déclare autonome par rapport à la réalité et il se pose en dominateur absolu. Nous constatons que la base même de son existence s'écroule, parce qu'au lieu de remplir son rôle de collaborateur de Dieu dans l'œuvre de la création, ce dernier se substitue à Dieu et finit ainsi par susciter la révolte de la nature avec des conséquences dramatiques. Il suffit de promener un regard réaliste sur le paysage planétaire d'aujourd'hui pour se rendre compte que le visage du cosmos évolue et change. Dans nos interrelations avec notre milieu de vie, nous sommes appelés à jouer un double rôle : dans un premier temps, comme êtres vivants, nous devons nous adapter à notre entourage et le protéger comme étant un bien essentiel. Ensuite, comme êtres pensants, car l'humain apparaît à la fois comme créature et aussi comme concepteur de son environnement, qui assure sa subsistance physique et lui offre la possibilité d'un développement intellectuel, moral, social, environnemental et spirituel.

À fin 2015 s'est tenu à Paris le sommet des chefs d'états et de gouvernement (COP 21) pour réfléchir et prendre des engagements en faveur de la sauvegarde de la nature. Les Églises n'étaient pas en reste. En témoignent les multiples déclarations ecclésiales, parmi lesquelles celle du COE (Conseil Œcuménique des Églises) qui stipule : « L'Accord de Paris a été accueilli très favorablement et largement applaudi par la communauté internationale et la société civile. Le COE salue notamment le fait que cet

accord traduise une approche plus juste des réponses apportées à la crise climatique, donnant un signe d'espoir très attendu à ceux qui sont les plus vulnérables à ses conséquences. »¹ La CETA (Conférence des Églises de toute l'Afrique), intervenant sur le continent africain, anticipait déjà la nécessité d'une telle sensibilisation quand, dans sa déclaration du 13 novembre 2007, elle déclarait : « Nous invitons les pays africains à établir des politiques cadres pour réagir au changement climatique et pour mettre en place des cadres et des mécanismes pour protéger les communautés qui sont particulièrement vulnérables au changement climatique tout en instituant en même temps des cadres qui vont rendre disponible l'énergie renouvelable pour l'usage dans leurs pays. »²

Sur un plan purement environnemental, la crise écologique devient de plus en plus insupportable. Pour preuve, les ressources naturelles se raréfient à une vitesse préoccupante ; le déchaînement des cataclysmes de plus en plus fréquents sème une inquiétude croissante ; la biodiversité en péril fait dire aux uns et aux autres que nous approchons de ce qu'il est désormais convenu d'appeler l'effondrement de la planète ; le réchauffement climatique accélère ses retombées non négligeables sur l'équilibre de notre écosystème ; bref, notre empreinte écologique encombrante a profondément défiguré la physionomie de notre monde.

Dans ce contexte de débats sur la crise environnementale, le pape

¹ <https://ecologyandchurches.wordpress.com/category/dialogue-oecumenique/> [consulté le 8 juin 2020].

² https://europafrique.files.wordpress.com/2007/11/declaration-accra_fr [consulté le 9 juin 2020].

François a obtenu une audience assez considérable en développant l'idée d'écologie intégrale dans son encyclique *Laudato si'*³. Le souci écologique du pape pour la sauvegarde de la Maison commune a été salué. C'est dans cette logique que nous nous demandons si, dans cette période de prise de conscience d'une possible catastrophe, l'encyclique ne constituerait pas un message d'espérance non seulement pour les chrétiens catholiques mais aussi pour les protestants, voire pour tout être humain.

Y a-t-il une insuffisance ou un manque de formation dans les Églises en général et celles dites protestantes en particulier ? C'est pour essayer de répondre à cette question que nous allons réfléchir sur la thématique suivante : **Élaboration d'un programme de formation pour la sauvegarde de la création et la sécurité alimentaire dans les Églises protestantes du Cameroun à partir de *Laudato si'***.

2- Problématique

Comment aider les Églises protestantes camerounaises, à partir de *Laudato si'* du pape François, à mettre sur pied une catéchèse environnementale basée sur l'agir et intégrant les questions alimentaires ? En d'autres termes, comment faire participer les Églises protestantes au Cameroun à la lutte pour la sauvegarde de la création et la sécurité alimentaire à partir d'un programme catéchétique bien conçu et adapté au contexte camerounais, en prenant appui sur *Laudato si'* ?

³ Pape FRANÇOIS, *Laudato si' Encyclique sur la sauvegarde de la maison commune*, Bayard/Cerf/Mame, Paris, 2015.

3- Objectifs

Cette recherche a pour objectif de proposer un manuel de formation pour les paroisses des Églises protestantes au Cameroun en matière de sauvegarde de la création et de sécurité alimentaire. Celui-ci servira à vulgariser davantage les richesses contenues dans *Laudato si'* du pape François. Ce programme doit permettre la promotion de l'image d'une génération de chrétiens plus compétente, compétitive, responsable et active dans les problèmes environnementaux et alimentaires ; de faire de cette génération un interlocuteur et partenaire privilégié, sérieux et crédible, pour permettre aux générations futures de trouver un espace sain et propice pour leur épanouissement. Ceci nous donne de rejoindre le jésuite paléontologue Pierre Teilhard de Chardin, pour qui la rencontre avec le créateur peut se faire dans les rochers et les fossiles et qui est convaincu, de manière passionnée, que le Divin pénètre et imprègne toutes choses. Il considérait le monde comme animé par Dieu et il était capable de sentir l'énergie divine dans toutes les choses matérielles autour de lui. C'est pourquoi il a dit : « Rien ici-bas n'est profane pour ceux qui savent comment voir. »⁴

4- Délimitation spatiale

Aujourd'hui, nous avons l'impression que les Églises protestantes au Cameroun, regroupées au sein du CEPCA (Conseil des Églises Protestantes

⁴ Ursula KING, *Pierre Teilhard de Chardin: Selected Writings*, Orbis Book, New York, 1999, p. 35 (notre traduction).

du Cameroun), semblent avoir du mal à mettre sur pied une véritable stratégie de lutte pour la sauvegarde de la création et la sécurité alimentaire. Le salut est prêché comme si le sort de l'humain à qui s'adresse ce salut n'était pas étroitement lié à celui de son environnement écologique et du cosmos dans son ensemble. Pourtant, l'être humain ne peut s'épanouir sans un environnement équilibré et sain.

C'est pourquoi, notre étude porte sur la formation du peuple de Dieu concernant les questions liées à la sauvegarde de la création et la sécurité alimentaire. Elle se fera à travers les Églises protestantes du Cameroun regroupées au sein du CEPCA pour les enquêtes. De façon spécifique, l'expérimentation de notre projet se déroulera au sein de deux paroisses d'une des Églises membres, à savoir les paroisses de l'Église évangélique du Cameroun situées dans les localités de Melen et d'Ékorezock.

5- Cadre conceptuel de la recherche

Il s'agira de comprendre le contenu juste et véritable de quelques mots importants pour notre sujet.

- Écologie

L'écologie dérive du grec *oikos* (maison) ; et *logos* (discours, science ou connaissance), c'est donc la science de la maison ou de l'habitat. C'est l'étude scientifique des interactions qui déterminent la distribution et l'abondance des organismes vivants. On peut aussi la comprendre comme la science de l'environnement, de la « maison » terrestre. D'autres expressions lui sont associées comme la bioécologie, la bionomie. Ainsi, on voit dans l'écologie l'étude de la biocénose qui est l'ensemble des êtres vivants,

animaux, végétaux et micro-organismes présents dans un milieu à une période donnée. Cet ensemble est installé dans un biotope appelé aussi niche écologique. Le terme écologie s'apparente à un concept de solidarité de vie qui existe entre les éléments de notre univers.

- **Environnement**

C'est l'ensemble des caractéristiques physiques, chimiques et biologiques des écosystèmes qui ont plus ou moins été modifiées par l'action de l'homme. De fait, le terme « environnement » ne fait pas l'objet d'une définition générale universellement admise au sein de la doctrine.

Déjà, le *Petit Robert de la langue française* le définit à la fois comme l'ensemble des éléments constitutifs du milieu d'être vivant et la somme des éléments constitutifs du paysage artificiel créé par l'homme⁵. Les sciences de l'environnement étudient les conséquences de ces modifications sur les plantes, les animaux et l'homme aussi bien à l'échelle de l'individu ou de l'écosystème que de toute la biosphère. Il convient de distinguer les sciences de l'environnement de l'écologie qui étudie (dans la mesure où il en existe encore) des milieux naturels ou peu modifiés.

- **Écothéologie**

L'écothéologie est une forme de théologie constructive qui met l'accent sur les relations de la religion et de la nature, en particulier à la lumière des préoccupations environnementales. L'écothéologie suppose qu'il existe une relation entre la vision du monde spirituel, la dégradation, le

⁵ Josette REY-DEBOVE et Alain REY, *Le petit Dictionnaire de la langue française*, Paris, 2006, p. 914.

maintien et la sauvegarde de la nature. Elle explore ainsi l'interaction entre les valeurs de protection de l'environnement, telles que la durabilité et la domination humaine de la nature.

- **Sécurité alimentaire**

C'est une situation qui garantit à tout moment à une population l'accès à la nourriture, à la fois sur le plan qualitatif et quantitatif. Ainsi, si l'autosuffisance alimentaire désigne la capacité d'un pays à satisfaire ses besoins alimentaires sur la base de sa production nationale⁶, la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie salubre et active⁷.

On parle donc de sécurité alimentaire lorsque les habitants d'un pays ont un accès sûr, avéré et durable à l'alimentation dont ils ont besoin pour être en bonne santé et mener une vie active sereine. Selon la Banque Mondiale, la sécurité alimentaire est l'accès permanent de tous à une alimentation suffisante pour mener une vie saine et active⁸.

⁶ Gérard AZOULAY et Jean-Claude DILLON, *La sécurité alimentaire en Afrique : manuel d'analyse et d'élaboration des stratégies*, Karthala, Paris, 1993, p. 138.

⁷ COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE, *S'entendre sur la terminologie*, CSA, 39^e session, 15-20 octobre 2012, p. 6, document en ligne <http://www.fao.org/docrep/meeting/026/MD776F.pdf> [consulté le 31 octobre 2020].

⁸ Léon MUMATENYAMATOMWA et Romain MUKUNDA, *Problématique et possibilité de sécurité alimentaire à fizi et mwenga, au Sud-kivu, République Démocratique du Congo*, Bukavu, 1997, p. 24.

Pour le *FAO*⁹ (*Food and Agriculture Organisation*), la sécurité alimentaire au niveau individuel, familial, national, régional et mondial est atteint lorsque tous les êtres humains ont un accès physique et économique à une alimentation suffisante, salubre et nourrissante, leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques¹⁰.

En clair, la sécurité alimentaire est le fait de trouver en quantité et en qualité les aliments de base pouvant permettre la subsistance d'une personne, d'un ménage et se laissant évaluer dans un espace donné.

- **Sauvegarde de la création**

La sauvegarde est la préservation de quelqu'un ou de quelque chose, la garantie contre toute atteinte qui lui serait portée. On ne peut donc parler de sauvegarde sans faire allusion à la préservation qui est la défense de la pérennité ou de l'intégrité de quelqu'un ou de quelque chose. D'un point de vue théologique, parler de la sauvegarde de la création, c'est mettre en évidence la protection de l'œuvre de Dieu. C'est aussi permettre à tous les êtres vivants, créatures de Dieu, d'être à l'abri d'un mal éventuel.

- ***Laudato si'***

C'est l'encyclique du pape François écrite en 2015 et qui se présente comme un appel pour faire face à la crise écologique actuelle en misant sur un changement de paradigme qui permettra à tous les êtres humains de vivre

⁹ Institution spécialisée des Nations Unies, créée en 1945, pour l'alimentation, dans son sens le plus large, qui inclut notamment l'agriculture, les forêts, les pêches et les industries se rattachant directement à l'alimentation.

¹⁰ *FAO (Food and Agriculture Organisation), Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale, plan d'action du SMA, sommet mondial de l'alimentation, Rome, 13-17 novembre 1996, p. 1.*

de manière durable et dans la dignité. L'ouvrage est consacré aux questions environnementales et sociales, à l'écologie intégrale, et de façon générale à la sauvegarde de la création.

6- Cadre méthodologique et plan

6.1. Cadre méthodologique

Nous allons nous appuyer sur nos travaux de recherche en cycle de doctorat. Ces travaux étaient basés sur l'interpellation des Églises protestantes au Cameroun quant à leurs missions dans le domaine de la sauvegarde de la création et de la sécurité alimentaire. Avec les présentes recherches, nous voulons sortir de la spéculation en matière de formation des chrétiens et proposer sur la base d'éléments concrets, un programme adapté à notre public cible. Ce faisant, nous comptons procéder à la mise sur pied d'un programme de formation que nous allons expérimenter dans deux paroisses protestantes situées dans la ville de Yaoundé : l'une en zone urbaine (Melen) et l'autre en zone semi rurale (Ékorezock).

6.2. Plan

Plus concrètement, ce travail se déclinera en cinq chapitres. Dans le premier chapitre, nous allons découvrir la situation environnementale et alimentaire au Cameroun ainsi qu'une brève présentation des Églises protestantes du Cameroun. Dans le deuxième chapitre, nous allons voir le rôle

que jouent les Églises du Cameroun (protestantes et catholiques) dans la sauvegarde de la création et la sécurité alimentaire.

Au troisième chapitre, nous procéderons à la présentation descriptive de la lettre encyclique *Laudato si'* sur la sauvegarde de la maison commune du pape François. Le quatrième chapitre nous permettra de dégager quelques enjeux, surtout ceux liés à l'Afrique en général et au Cameroun en particulier. Le cinquième chapitre sera centré sur l'analyse et l'interprétation des résultats de l'expérimentation de nos recherches sur le terrain, ce qui nous permettra de faire une proposition d'un curriculum de formation pour les paroisses des Églises protestantes du Cameroun.

CHAPITRE I : LA SITUATION ENVIRONNEMENTALE ET ALIMENTAIRE AU CAMEROUN

Il faut dire de manière fondamentale que l'évolution des cadres normatifs internes de protection de l'environnement et de la sécurité alimentaire au Cameroun est fortement tributaire de l'attachement des pouvoirs publics aux mécanismes juridiques internationaux. Autrement dit, les textes nationaux sont renforcés et complétés par plusieurs conventions internationales en matière d'environnement et de sécurité alimentaire auxquels le Cameroun est lié. L'ensemble de ces textes constituent le corpus des lois juridiques qui concourent à constituer le droit de l'environnement et de la sécurité alimentaire au Cameroun. Leur foisonnement traduit incontestablement la volonté poussée des pouvoirs publics camerounais de recourir à l'outil juridique pour résoudre les questions environnementales et alimentaires. Que se passe-t-il véritablement sur le terrain ? Nous examinerons d'abord la situation sur le plan environnemental avant de voir ce que le gouvernement du Cameroun fait pour la sécurité alimentaire de ses citoyens.

I.1. Situation environnementale au Cameroun

Lorsque nous parlons de sauvegarde de la création au Cameroun, nous entendons par là, avant tout, l'action du gouvernement dans ce secteur. Il est

plus aisé dans ce cadre de comprendre que nous parlons de la protection de l'environnement, concepts appropriés et utilisés par l'État.

Après les travaux relatifs au sommet de Rio en 1992 sur le développement durable, le Cameroun s'est engagé à protéger son environnement. C'est ainsi qu'un ministère de l'environnement a été créé la même année, accompagné d'un plan national de gestion de l'environnement (PNGE) et de la loi 96/12 du 5 août 1996, en tant que loi cadre relative à la gestion de l'environnement.

Dans cette loi cadre, la section IV est réservée à la protection du littoral et des eaux marines. Afin de mettre fin à la dégradation de l'environnement et d'assurer que sa gestion soit basée sur les meilleures connaissances scientifiques et traditionnelles, le MINEPDED (Ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable) a entamé des processus participatifs d'élaboration en vue d'une stratégie nationale de gestion durable des écosystèmes côtiers au Cameroun.

La sauvegarde de la création au Cameroun se fait donc au travers du Ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable, suite aux décrets suivants :

- N° 2004/320 du 8 décembre 2004 portant sur la création du MINEP ;
- N° 2005/117 du 14 avril 2005 portant sur l'organisation du MINEP ;
- N° 2005/496 du 31 décembre 2005 modifiant les dispositions du précédent décret.

Ce Ministère commence ses travaux en 1992 avec la création d'un Ministère de l'environnement et des forêts (MINEP). En 2004, ce Ministère

devient celui de l'environnement et de la protection de la nature. En 2009, nous avons assisté à la création de l'Observatoire national des changements climatiques (ONACC) et en 2011, du Ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable. Selon les informations recueillies auprès des responsables de ce département ministériel, il a pour principale mission l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la politique environnementale et de la protection de la nature.

À ce titre, il est en charge de la coordination et du suivi des interventions des organismes de coopération régionale ou sous-régionale en matière d'environnement.

La mise en œuvre de cette mission implique la définition de mesures de gestion rationnelle des ressources naturelles, la sensibilisation des populations en vue de susciter leur participation à la gestion, à la protection et à la restauration de l'environnement ; la négociation et le suivi de la mise en œuvre des conventions et accords internationaux relatifs à la gestion de l'environnement ainsi que la lutte contre la pollution sous toutes ses formes.

Les missions du Ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable découlent du statut que lui confère son décret de création. Elles sont influencées par le contexte national et international en matière de protection environnementale et, de ce fait, sont dynamiques. Selon les problématiques du moment, le Ministère de l'environnement, de la protection de la nature détermine les axes prioritaires qui vont guider son action. Seulement, le Ministère ne dispose pas d'un

document de politique générale. Au mois de septembre 2008, la stratégie du Ministère pour l'année 2008 était toujours en cours d'élaboration.

Néanmoins, pour l'année 2009, le MINEP a défini un programme fondamentalement axé sur : l'analyse de la pauvreté dans le pays, la mise en œuvre de la stratégie de la réduction de la pauvreté au regard des contraintes macro-économiques et financières du pays, la gouvernance globale, l'accélération de la croissance économique, l'amélioration de l'accès des populations à des services sociaux de qualité et les mécanismes de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté.

En rapport avec ce programme, les recommandations contenues dans le DSRP (Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté) avaient les objectifs sectoriels suivants :

- améliorer la gestion environnementale des écosystèmes et la conservation de la diversité biologique ;
- promouvoir la coopération internationale en matière d'environnement et de protection de la nature ;
- sensibiliser les populations à la restauration de l'environnement ;
- gérer les pollutions et prévenir les catastrophes et risques naturels ;
- développer et renforcer les capacités institutionnelles et les ressources humaines ;

De ces objectifs sectoriels découlent les objectifs ministériels suivants :

- gérer l'environnement des activités forestières et lutter contre l'exploitation illégale des ressources naturelles ;

- gérer durablement les écosystèmes marins et côtiers et les eaux continentales ;
- gérer et conserver la diversité biologique ;
- prévenir les catastrophes et les risques naturels ;
- lutter contre les pollutions et les nuisances ;
- promouvoir la coopération internationale par la mise en œuvre et le suivi des accords et conventions internationaux ;
- assurer un environnement sain pour la santé humaine et animale par la mise en œuvre des conventions internationales et l'application des lois nationales.¹¹

Les missions du Ministère révèlent le souci du Gouvernement d'honorer ses engagements internationaux, d'assurer aux populations un cadre de vie sain et d'anticiper sur les besoins des générations futures en termes de ressources naturelles¹².

La mise en œuvre de l'Agenda 21¹³ a été effectuée sur la base des orientations nationales consistant, d'une part, à améliorer les conditions de vie des populations et, d'autre part, à respecter les différents engagements pris vis-à-vis de la Communauté Internationale. Au rang des réalisations figurent :

¹¹ www.minep.gov.cm [consulté le 27 août 2019].

¹² Cf. *ibidem*.

¹³ C'est l'adoption d'un plan d'action pour le XXI^e siècle par 173 chefs d'État lors du sommet de la terre à Rio de Janeiro en juin 1992. Il décrit les secteurs où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités territoriales.

- l'évaluation des pollutions industrielles qui est l'œuvre du Gouvernement camerounais en collaboration avec le PNUD (programme des Nations Unies pour le développement) et l'appui technique de l'ONUDI (organisation des Nations Unies pour le développement industriel) en octobre 1995 ;
- l'étude pour une gestion durable des écosystèmes marins et côtiers : réalisée par le gouvernement camerounais en collaboration avec le PNUD et le cofinancement de l'Ambassade du Canada - fonds de coopération canado-camerounais (FDCC) en janvier 1996 ;
- l'évaluation des intrants chimiques agricoles ;
- l'étude d'impacts environnementaux sur les barrages ;
- les mesures correctives du projet de conservation et de développement de la commune Waza-Logone¹⁴.

Pour tenir ces engagements, il a fallu renforcer le cadre institutionnel. C'est pour cette raison qu'en 1993, le Ministère de l'environnement et des forêts (MINEF) a organisé le lancement du plan national de gestion de l'environnement (PNGE), concrétisé en 1996.

Le cadre réglementaire s'est vu enrichi par :

- le décret portant sur la création de la commission nationale consultative sur l'environnement et le développement durable en 1994 ;
- la promulgation de la loi cadre relative à la gestion de l'environnement en 1996 ;

¹⁴ C'est une commune du Cameroun située dans la région administrative de l'extrême-Nord et dans le département du Logone-et-Chari, à proximité de la frontière avec le Nigeria.

- en 1998, le Ministère de l'environnement et des forêts est réorganisé par décret n° 98/345 du 21 décembre 1998, modifié par le décret n° 99/196 du 10 septembre 1999.

Les principales innovations de ce décret sont, d'une part, la mise en place d'un secrétariat permanent à l'environnement en lieu et place de la direction de l'environnement, composé de deux divisions : la division des programmes et du développement durable et celle des normes et inspections environnementales et, d'autre part, d'un centre d'information et de documentation sur l'environnement.

En l'an 2000, le Ministère de l'environnement et des forêts a lancé le programme sectoriel forêt et environnement (PSFE). Ce programme s'est principalement orienté vers le secteur forestier. Cette différenciation a conduit le gouvernement à élaborer : un plan d'action forestier national ; la stratégie nationale de la biodiversité et son plan d'action.

En dépit des mesures prises, le Cameroun n'a pas atteint les objectifs qu'il s'était assignés. Cette défaillance a conduit le pays à revoir sa politique en la matière.

Au regard des défaillances du Ministère de l'environnement et des forêts, le chef de l'État crée par décret n° 2004/320 du 8 décembre 2004 un Ministère spécifiquement chargé de l'environnement et de la protection de la nature. La création de ce Ministère participe du souci d'apporter la contribution du Cameroun aux grandes préoccupations mondiales, relatives à

la lutte contre la dégradation continue de l'environnement et le déficit du développement.¹⁵

Selon nos enquêtes sur le terrain, nous avons constaté que l'État camerounais fait des efforts dans la préservation de l'environnement. Il procède par des sensibilisations, et même par des sanctions. Pour Mediaterrre, le Ministère camerounais de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable a publié le 8 août 2018 une liste de 395 sociétés et entreprises basées au Cameroun, coupables de pollution de l'environnement pour la période allant de 2013 à 2015.

Il s'agit essentiellement de sociétés exerçant dans le secteur minier, dans l'industrie de transformation, dans le secteur pharmaceutique, dans le secteur pétrolier et dans la grande distribution. Les sanctions financières infligées à ces sociétés vont de 1 million à 50 millions de FCFA. Le Cameroun applique ainsi les dispositions de la loi-cadre d'août 2016 relative à la gestion de l'environnement. Outre les actes de pollution manifeste de l'air, du sol, du sous-sol, des eaux superficielles et souterraines, ces sociétés sont également accusées de mauvaise gestion des déchets ainsi que de non-réalisation d'audits ou d'études d'impact environnemental¹⁶.

D'un point de vue opérationnel, le gouvernement du Cameroun a pendant les années 1970-1980, ouvert et mis en œuvre un vaste programme de reboisement dénommé « Opération Sahel vert », le but étant de maîtriser l'avancée du désert, de sensibiliser et d'éduquer les populations à des gestes

¹⁵ www.minep.gov.cm [consulté le 27 août 2019].

¹⁶ <https://www.mediaterrre.org/actu,20180813141349,6.html> [consulté le 24 juillet 2019].

citoyens de préservation environnementale. Sa réalisation a cependant souffert des conséquences de la crise économique qu'a connue le pays à partir de 1987.

Cette opération a été relancée dans la région administrative de l'extrême-Nord du Cameroun en 2008 par le MINEP à travers des activités de reboisement financées par le budget d'investissement public de l'État du Cameroun. Cette relance s'inscrit dans le respect de l'engagement du Cameroun vis-à-vis de la convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

S'agissant de la protection durable de la forêt camerounaise, les pouvoirs publics se sont résolument engagés dans une démarche axée sur l'exploitation responsable et la préservation de la biodiversité.

Dans cette logique, le régime des licences a été remplacé par celui des UFA (Unités forestières d'aménagement) attribuées pour 30 ans. D'après les données disponibles au Ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable, le pays compte 114 UFA qui couvrent 7 252 759 hectares.

Au Ministère du tourisme et des loisirs (MINTOUL), signalons la promotion de l'écotourisme qui porte sur la gestion durable des patrimoines naturels. Il faut aussi remarquer que depuis le 25 avril 2014, en vue de mener une lutte contre la pollution occasionnée par certains déchets, le gouvernement camerounais a interdit la fabrication, l'usage et la vente des emballages plastiques non biodégradables, ou ceux de moins de 60 microns.

Dans l'optique de lutter contre la pollution atmosphérique dérivée des véhicules, la circulaire n° 0001/C/MINFI (Ministère des finances) a été édictée le 28 décembre 2016, avec instructions relatives à l'exécution des lois de finances. L'importation des véhicules d'occasion d'un certain âge (plus de 10 ans) est explicitement découragée en faveur des voitures moins polluantes, pour un secteur des transports terrestres plus respectueux de l'environnement. Ainsi, depuis 2017, les véhicules de moins de 10 ans sont exonérés des droits d'accises¹⁷.

Au niveau pédagogique, il faut dire qu'en plus de la célébration des journées dédiées à l'environnement (le 5 juin de chaque année), le gouvernement camerounais à travers le MINEDUB (Ministère de l'éducation de base), le MINESEC (Ministère des enseignements secondaires) et le MINESUP (Ministère de l'enseignement supérieur), a mis sur pied des programmes intégrant le volet environnemental.

Ces efforts sont bien sûr rassurants mais ils restent encore à améliorer au vu de l'ampleur du phénomène. Le pays demeure très affecté par les problèmes environnementaux. Du point de vue de l'ordre institutionnel, il y a lieu de relever que le Ministère actuel en charge des questions environnementales ne dispose pas encore de toutes les structures opérationnelles ni de moyens et ressources suffisants pour stimuler et coordonner avec efficacité tout ce qui est entrepris en la matière tant au niveau

¹⁷ Les droits d'accises sont calculés sur la valeur en douane majorée des droits et taxes à l'importation, perçus à l'exclusion de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) et sur le prix de vente au public hors taxes pratiqué par le fabricant, affecté d'un certain pourcentage d'abattement pour les produits fabriqués localement.

des autres départements ministériels partenaires qu'à celui des organisations non gouvernementales et des autres associations. Ceci donne lieu à cette impression très perceptible d'une floraison de politiques, projets et plans nationaux souvent incohérents, parfois incompatibles les uns avec les autres.

Avec l'insuffisance quantitative et qualitative des acteurs et du personnel intervenant dans le domaine, la multiplicité et la diversité des zones et régions écologiques au Cameroun ayant chacune ses particularités et ses problèmes spécifiques, la couverture totale et efficace du territoire national en matière d'éducation environnementale pour le développement durable devient de plus en plus difficile.

Bien plus, le nombre des intervenants préalablement formés est très insuffisant au regard de la demande en la matière, et bien des acteurs possèdent des connaissances et des compétences approximatives et limitées. Par ailleurs, les outils didactiques disponibles sont insuffisants, quand il en existe, et les méthodes d'approche pédagogique sont bien souvent sans grand lien avec la réalité.

Sur le plan global, il n'existe pas encore une véritable culture de l'environnement et du développement durable au Cameroun. Malgré les quelques efforts énumérés plus haut et déployés depuis un certain temps, avec pour but de faire acquérir au maximum par les populations des nouvelles attitudes, habitudes et comportements face à l'environnement, toute cette entreprise se heurte bien souvent, avec violence à certains endroits, à des traditions, croyances ancestrales, coutumes et habitudes de consommation négativement incrustées au sein des populations. Cette situation rend

difficiles et insuffisantes les entreprises de sensibilisation. Par ailleurs, cette sensibilisation des populations est aussi souvent entravée par de nombreuses barrières linguistiques dues à la multiplicité des langues autochtones et à la diversité des ethnies.

I.2. Situation de la sécurité alimentaire au Cameroun

Selon l'*Atlas* du Cameroun¹⁸, la variété des produits vivriers au Cameroun s'explique tout d'abord par la diversité des milieux naturels (climats d'équatoriaux à sahéliens ; plateaux de moyenne altitude, hautes et basses terres). À cela s'ajoutent la diffusion de nouvelles cultures depuis l'époque coloniale et l'émergence de nouvelles habitudes alimentaires.

Le Cameroun connaît des problèmes de sécurité alimentaire. En zone rurale, 9,6% des ménages sont en insécurité alimentaire (2,2% sous une forme sévère et 7,4% sous une forme modérée). Ces ménages ont une consommation alimentaire qui n'est pas satisfaisante et ont des problèmes d'accès à la nourriture¹⁹.

Cette moyenne cache de fortes disparités entre les régions. En effet, dans les régions administratives du Nord et celle de l'extrême-Nord, respectivement 14,6% et 17,9% des ménages ont une alimentation qui n'est

¹⁸ Danielle Ben YAHMED, *Atlas national de développement physique du Cameroun*, Document numérique, Inédit, pp. 40-43.

¹⁹ Rapport de la FAO sur la classification de la sécurité alimentaire au Cameroun.

pas satisfaisante même en période de relative disponibilité avant la soudure²⁰, soit environ 615 000 personnes.

Signe de la difficulté des ménages, 63% d'entre eux dans la région administrative du Nord et 46,5% dans celle de l'extrême-Nord consomment des aliments dont le prix est moins cher sur le marché, même si ces derniers sont très pauvres en valeurs nutritives. C'est aussi une des stratégies de survie utilisée par les ménages en période de difficultés.

D'autres régions administratives ont des taux non négligeables d'insécurité alimentaire: celle de l'Est (10,3%), de l'Ouest (7,3%), de l'Adamaoua²¹ (7,1%) et du Sud²² (6%), mais avec une population concernée moindre, ces régions étant moins peuplées. L'insécurité alimentaire sévère touche surtout l'Extrême-Nord (4,1% des ménages), le Nord (3,7%) et l'Ouest (3,3%).

Les ménages en insécurité alimentaire recourent à des stratégies de survie pour faire face au manque d'argent et de nourriture, mais la fréquence de ce recours reste cependant limitée. Les stratégies les plus utilisées sont (par ordre d'importance): consommer des aliments moins chers, comme déjà signalé (72,3% des ménages), réduire la quantité de nourriture consommée (44,8%) et réduire le nombre de repas (33%)²³.

²⁰ Période allant de juillet à septembre de chaque année, marquée par un accès très difficile à l'alimentation pour les populations des zones septentrionales du Cameroun.

²¹ C'est l'une des régions administratives du Cameroun située dans sa partie septentrionale et dont le chef-lieu est N'Gaoundéré.

²² Région administrative du Cameroun avec pour chef-lieu la ville d'Ebolowa.

²³ *Analyse Globale de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité au Cameroun*, Programme alimentaire mondial des Nations Unies, 2011, p. 7.

Du lac Tchad à la cuvette de la Bénoué²⁴, le mil et le sorgho constituent les cultures de base, complétées par le riz de la plaine du Logone²⁵, et l'arachide du Nord des Mandara²⁶ et du bassin de la Bénoué. Dans les zones densément peuplées comme les Monts Mandara, on pratique une agriculture intensive : champs permanents et fumés, jardinage pour compenser l'insuffisance de l'unique et courte saison des pluies. La diffusion de nouvelles variétés de maïs à fort rendement et répondant bien aux intrants, a pu étendre le bassin de production de cette céréale dans toute la zone comprise entre le 4^{ème} parallèle et le bassin de la Bénoué.

Les tubercules pris au sens large sont produits dans le Sud équatorial, en association avec la banane plantain. Le manioc constitue cependant une exception puisque son aire d'extension et de valorisation en tant qu'aliment remonte jusqu'à la zone Gbaya²⁷ dans l'Adamaoua. La production de l'igname reste cantonnée dans l'îlot de Mbé²⁸ au Sud de la Bénoué, le Mbam²⁹

²⁴ Département du Cameroun situé dans la région administrative du Nord. Son chef-lieu est Garoua. Notons que ce département tire son nom de la rivière du même nom.

²⁵ Département du Cameroun situé dans la région administrative de l'extrême-Nord, ayant pour chef-lieu la ville de Kousséri.

²⁶ Population d'Afrique centrale vivant dans la région administrative du Nord Cameroun.

²⁷ Population d'Afrique centrale vivant à l'Ouest de la République centrafricaine et à l'Est du Cameroun. On les retrouve aussi, en République du Congo, en République démocratique du Congo, au Nigéria, au Soudan du Sud et au Libéria.

²⁸ Commune du Cameroun située dans la région administrative de l'Adamaoua, plus précisément dans le département du Vina.

²⁹ Département situé dans la région administrative du Centre au Cameroun. Il doit son nom à une rivière, affluent majeur du fleuve Sanaga.

et l'Ouest Cameroun. Le taro³⁰ et le macabo³¹ occupent les zones du littoral, la zone de l'Ouest et tout le Nord du Cameroun anglophone. Le brassage des populations et la croissance urbaine se sont accompagnés d'importantes transformations de l'agriculture.

Les cultures d'exportation (café, cacao), en perte de vitesse à bien des endroits (Ouest, Mbam), sont remplacées par les cultures vivrières à forte valeur marchande comme le maïs et surtout le maraîchage (gombo³², tomates, salades, carottes, aubergines, haricots, piments, melons, courges).

Les fruitiers se développent partout, appuyés par des centres de diffusion de l'IRAD (Institut de Recherche Agricole pour le Développement), situés dans les localités de Kismatari³³, de Nkolbisson³⁴ et de Njombe³⁵. Dans l'Ouest et la plaine de Foumbot, les pommes de terre, les choux, les haricots sont de plus en plus intégrés dans l'alimentation locale.

³⁰ Encore appelé songe, madère, racine madère, chou chine, le taro est un tubercule alimentaire (légume-racine) des régions tropicales produit par des plantes de la famille des aracées, le plus souvent de la sous-famille des *aroidae*. De forme ronde, il est recouvert d'une sorte d'écorce dure. Préparé, il prend alors une forme pâteuse que l'on peut transformer en purée se consommant avec des légumes ou de la sauce.

³¹ Le macabo est une plante de la même race que le taro. Sa culture est réservée à l'alimentation animale ou il est utilisé comme plant après segmentation. Il est mangé cuit, bouilli, frit ou en purée.

³² Le gombo est un légume typique de l'alimentation africaine. Aussi appelé okra, il est consommé cru, cuit et parfois sous forme déshydratée. Sa saveur et sa texture particulière, ainsi que les composés nutritifs qu'il contient, en font un légume particulièrement riche en valeurs nutritives.

³³ Quartier situé dans la région administrative du Nord Cameroun, département de Bénoué.

³⁴ Quartier situé dans la commune d'arrondissement de la ville de Yaoundé VII, région administrative du Centre au Cameroun.

³⁵ Commune située dans le département de Mounjo, région administrative du Littoral au Cameroun.

En 2005, la production vivrière nationale est dominée par les tubercules (8 159 646 t, constituées à 34% de manioc et de 15% de macabo), suivies des bananes (2 486 061 t) et des céréales (2 027 603 t dont 59% pour le maïs seul). Entre 2002 et 2005, la production vivrière a augmenté de 20 à 30%.

Une partie (composée des sorghos, pommes de terre, arachides, haricots, bananes plantains, etc...) est exportée vers le Nigéria et les pays de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) ³⁶.

Sur la base des enjeux et des défis qui interpellent le secteur rural, le Gouvernement se fixe les objectifs majeurs suivants :

- assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaire des ménages et de la nation ;
- contribuer à la croissance économique et notamment à la croissance des échanges extérieurs et à l'emploi ;
- accroître le revenu des producteurs ruraux ;
- améliorer le cadre de vie des populations rurales ;
- assurer une meilleure utilisation et une gestion durable du capital naturel, base de la production.

L'encadrement du monde rural incombe au Ministère de l'agriculture et du développement rural, directement ou indirectement, à travers des organismes sous tutelle qui, au travers de nombreuses initiatives telles que le programme maïs, ou encore le FIMAC (Financement des micro-réalisations agricoles et communautaires), œuvrent dans le sens de l'accroissement de la

³⁶ *Atlas national de développement physique du Cameroun*, p. 42.

production et de la productivité. Il fait aussi intervenir l'IRAD qui développe et diffuse des variétés adaptées aux différents écosystèmes du pays.

Les atouts du développement agricole au Cameroun sont : la diversité des milieux bioclimatiques, la disponibilité des terres arables non encore exploitées et la mise au point par la recherche de nouvelles variétés de cultures.

Les problèmes identifiés sont tout aussi nombreux et peuvent être regroupés en sept grandes catégories à savoir :

- la faible production et productivité des exploitations ;
- les difficultés d'accès aux marchés ;
- la précarité des conditions de vie ;
- la faible organisation des acteurs ;
- un environnement naturel en pleine dégradation ;
- un environnement institutionnel insuffisamment adapté ;
- l'insuffisance des crédits.

Quant à l'agriculture de rente³⁷, son introduction remonte au XIX^e siècle avec la création par l'administration coloniale des vastes plantations de bananiers, caféiers, hévéas³⁸, palmiers à huile sur les riches terres volcaniques

³⁷ C'est une agriculture qui peut générer des liquidités, souvent destinées à l'exportation, par opposition à la culture vivrière (fruits, légumes), destinée habituellement à la consommation locale.

³⁸ Espèce d'arbres, de la famille des *euphorbiaceae*. On en extrait un latex qui est utilisé pour être par la suite transformé en caoutchouc.

autour du Mont Cameroun (volcan en activité du Sud-Ouest du Cameroun, près du golfe de Guinée).

Dès 1920, la diffusion du café arabica³⁹ est amorcée sur les hauteurs de l'Ouest Cameroun et en même temps, le café robusta⁴⁰ est introduit dans le Sud-Ouest du pays Bamiléké⁴¹, le Moungo⁴² et l'Est Cameroun. Le Sud forestier connaît alors l'essor du cacao suivant le système d'agroforesterie. Après la seconde Guerre Mondiale, le coton est introduit dans le Nord Cameroun. Les aléas climatiques de la seconde moitié du siècle ont cependant engendré un glissement de l'aire d'extension de cette culture vers le Sud de la zone sahélienne. Le tabac, quant à lui, prospère dans l'Est Cameroun.

Les basses terres côtières fortement arrosées (3000 à 7000 mm de pluie par an) se prêtent à la culture du palmier à huile, de l'hévéa et du cocotier. Les fruitiers (ananas, papaye) et la banane plantain affectionnent particulièrement les riches terres volcaniques du Moungo. La culture du riz, quant à elle, est pratiquée sur les terres marécageuses de la plaine du Logone,

³⁹ L'arabica est un arbre qui pousse à une altitude comprise entre 800 et 2000 mètres. Relativement frileux et délicat, il demande des températures entre 15 et 24° C, un climat humide et beaucoup d'ombre. Le café arabica est plus doux en bouche, présente plus d'arômes et a moins de caféine.

⁴⁰ Le café robusta quant à lui est un café beaucoup plus amer et plus corsé que l'arabica. Il présente moins d'arômes en bouche et, très souvent, possède plus de caféine.

⁴¹ Plus grand groupe ethnique du Cameroun. C'est un peuple de la région du Grassland où vivent également les Bamoun et les Tikar, entre autres peuples aux traditions très proches.

⁴² Département du Cameroun situé dans la région administrative du Littoral. Son chef-lieu est Nkongsamba.

de Santchou⁴³ et de Ndop⁴⁴. Pour ce qui est des types d'exploitations, il en existe trois grands groupes :

- les complexes industriels, dont les exploitations s'étendent sur plusieurs centaines d'hectares ;
- les exploitations modernes isolées (une centaine d'hectares en moyenne), appartenant essentiellement à des citoyens qui trouvent dans l'agriculture un moyen d'assurer leur retraite dans leur terroir d'origine ;
- les petites exploitations individuelles de quelques hectares utilisant essentiellement la main-d'œuvre familiale. Le cacao et le café restent, malgré le vieillissement du verger et les fluctuations des cours, les principales cultures d'exportation et représentent à eux seuls 28% de la valeur des exportations non pétrolières. Les exportations de fèves de cacao sont passées de 129 210 t en 2002 à 168 159 t en 2006 pour une valeur de 137 049 585 FCFA.

Dans le même temps, celles du café arabica et robusta régresaient de 6 614 t à 4 348 t et de 41 350 t à 40 514 t respectivement, malgré une légère embellie observée sur les cours mondiaux de ces produits. La production et les exportations de bananes sont légèrement en hausse du fait des investissements consentis par les complexes industriels œuvrant dans ce secteur.⁴⁵

⁴³ Commune du Cameroun située dans le département de la Menoua, région administrative de l'Ouest.

⁴⁴ Commune du Cameroun située dans la région administrative du Nord-Ouest et en même temps, chef-lieu du département de Ngo-Ketunjia.

⁴⁵ *Atlas national de développement physique du Cameroun*, p. 43.

En vue de contribuer à la croissance économique, notamment à celle des échanges extérieurs et d'accroître et soutenir les revenus des producteurs ruraux, l'État fait de la relance de l'agriculture de rente une nécessité. De nombreuses initiatives existent dans ce sens : le crédit rural décentralisé, l'amélioration du verger, la distribution des semences et la mécanisation agricole.

L'agriculture de rentes fait face à de nombreux problèmes : vieillissement des plantations et des planteurs ; fluctuations des cours sur le marché mondial ; dégradation des sols ; pollution environnementale liée le plus souvent à l'utilisation des insecticides dans les plantations ; absence d'un système viable de financement.

Il faut dire que sur le plan de la sécurité alimentaire, le Cameroun dispose d'un Ministère chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du gouvernement camerounais dans les domaines de l'agriculture et du développement rural. Pour atteindre ses objectifs d'éradication de la faim par une agriculture compétitive, ce ministère s'inspire des programmes nationaux contenus dans le document du gouvernement intitulé *Vision 2035*.⁴⁶

À travers ces programmes, le gouvernement a formé des agriculteurs, distribué aux populations rurales des semences améliorées, des intrants

⁴⁶ Il s'agit d'un document-programme de projection et de planification du développement élaboré en 2009 par le gouvernement camerounais dans la perspective de l'émergence de cette vision en 2035.

notamment la fumure organique, des paquets technologiques adaptés et des techniques de réduction des pertes post récolte.

De façon concrète, on peut observer une ouverture facilitée de l'accès à la formation et une intensification de celle-ci pour la population en vue d'une meilleure gestion de l'espace agro-sylvo-pastoral, à travers la formation en élevage à cycle court, comme la volaille, les lapins et les porcs.

L'IRAD, dans son centre situé dans la localité de Bambui, produit régulièrement les semences de pré-base et les géniteurs d'élite du petit élevage. Le gouvernement a également suscité dans plusieurs régions du pays l'installation, à leur compte, de vétérinaires privés, pour l'amélioration de la santé animale. Nous ajoutons à cette liste non exhaustive le financement de certains projets agricoles dans plusieurs régions du Cameroun. Il y a aussi eu la création d'un lycée technique et professionnel agricole dans la ville de Yabassi, située dans la région administrative du Littoral Cameroun.

I.3. Brève présentation du Conseil des Églises protestantes du Cameroun (CEPCA)

Il s'agira ici de présenter brièvement comment le CEPCA (Conseil des Églises protestantes du Cameroun) a vu le jour avant d'examiner l'ensemble des Églises membres qui le constituent.

I.3.1. La genèse du Conseil des Églises Protestantes du Cameroun

L'évangélisation du Cameroun avait commencé en 1841 par le Rév. John Clark et le Docteur C.K. Prince, deux noirs protestants de la Jamaïque qui appartenaient à la Société missionnaire baptiste de Londres. Cette dernière était plus connue sous le nom de la *Baptist Missionary Society* et a travaillé au Cameroun de 1841 à 1886.⁴⁷ Deux ans après leur passage, vint s'installer pour un temps plus long leur compatriote, le Rév. Joseph Merrick. C'est ce dernier qui, à proprement parler, fonda la première Église chrétienne en terre camerounaise. L'Anglais Alfred Saker, débarqué à Douala le 10 juin 1845 a travaillé jusqu'à son départ définitif du pays en 1876. Le dernier quart du XIX^e siècle donna lieu à une floraison appréciable d'autres missions protestantes dont les plus importantes sont : la Mission presbytérienne américaine et la Mission de Bâle (réformée).

Cette dernière succéda à la Mission baptiste de Londres après la prise de Douala par l'Allemagne en 1884. Les Britanniques abandonnèrent définitivement la Mission en 1888. Dès leur arrivée, les missionnaires bâlois ont créé 9 stations missionnaires, 2 centres de formation de maîtres et de catéchistes. De ces centres sortirent les premiers pasteurs camerounais, au rang desquels nous pouvons compter Joseph Diebol, Joseph Ekollo, Joseph Kuo Issedu et Jacob Modi Din dont le rôle fut important dans l'implantation de l'Église au Cameroun. C'est par la Mission de Bâle que l'Évangile pénétra le Grassfield qui comprend la partie anglophone du Nord-Ouest et l'actuelle

⁴⁷ Jaap SLAGEREN (Van), *Les origines de l'Église Évangélique du Cameroun*, CLÉ, Yaoundé, 1972, p. 17.

région administrative de l'Ouest Cameroun. En 1914, la Mission de Bâle comptait 404 lieux de culte, 15 112 membres et 22 818 élèves.⁴⁸

En 1917, la Société des missions évangéliques de Paris (SMEP), interconfessionnelle (baptiste, luthérienne et réformée), commença son travail au Cameroun avec une tâche que nous pouvons résumer en deux devoirs impérieux : « Entrer en relation avec les Églises délaissées pour les rassurer, les reconforter et pour leur montrer des cœurs fraternels. Mais ils furent en même temps chargés d'un devoir patriotique. »⁴⁹

Les travaux avec cette Société des Missions ont continué jusqu'en 1946. À cette date, la Mission a connu une crise financière critique. Elle a fait appel aux Églises-sœurs pour obtenir de l'aide. Plusieurs autres facteurs s'y sont ajoutés pour précipiter les jours de la Société des missions évangéliques de Paris. Nous pouvons citer : les déclarations de la conférence de Brazzaville qui ont supprimé les travaux forcés et le régime de l'indigénat, la reconnaissance pour les prêtres et les pasteurs indigènes du statut de citoyens en vue de leur confier l'enregistrement de l'état civil, la constitution de 1949 qui avait pour but « de préparer les Églises lentement et mûrement à leur autonomie ».⁵⁰ Ce sont donc les Églises émanant de ces différentes missions qui composent aujourd'hui le Conseil des Églises protestantes du Cameroun (CEPCA).

⁴⁸ Charles MBEMI MAKOUA, *Camp national de formation des moniteurs du culte d'enfants*, Amour et Foi, Mbouo, 2001, p. 17.

⁴⁹ Jaap SLAGEREN (Van), *Les origines de l'Église Évangélique du Cameroun*, p. 134.

⁵⁰ *Ibidem*.

Il faut noter qu'au lendemain de la seconde Guerre Mondiale, la Société des nations (SDN) disparut pour faire place à l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui, à la conférence de San Francisco en 1942, adopta les « accords de tutelle »⁵¹. Dès lors, la voie était ouverte pour l'émancipation des peuples colonisés.

L'Afrique équatoriale française (Tchad ; Oubangui Chari ; Moyen Congo ; Gabon et Cameroun) pouvait donc obtenir dans un temps plus ou moins bref son indépendance avec le concours du gouvernement de tutelle (la France). Le gouvernement de Brazzaville⁵² exigeait donc que les missions religieuses se conforment à la loi française du 9 décembre 1905 sur la liberté du culte. Devant cet état de fait, une Fédération des missions protestantes de l'Afrique équatoriale française était nécessaire pour des raisons politiques et religieuses.

Un homme capable de jouer ce double rôle fut trouvé en la personne du pasteur Jean Keller, de nationalité française. Il fut nommé secrétaire général de la Fédération protestante de l'Afrique équatoriale française en 1951, avec siège à Yaoundé au Cameroun. Cet homme doué jouait un double rôle : vis-à-vis du gouvernement de Brazzaville, il représentait les missions protestantes. Et vis-à-vis des missions protestantes, il représentait le gouvernement français qui a octroyé, en vertu des accords de tutelle de

⁵¹ https://agoraafricaine.info/wp-content/uploads/2016/12/accord_de_tutelle_sous_administration_britannique.pdf [consulté le 11 février 2020].

⁵² Gouvernement général qui regroupait au sein de la même fédération quatre colonies françaises d'Afrique centrale entre 1910 et 1958.

l'ONU, l'indépendance aux pays de l'Afrique équatoriale française. Or l'indépendance des Églises s'était déjà réalisée en 1957 avant l'indépendance politique de l'Afrique équatoriale française. Il fallait une restructuration parce qu'après l'indépendance du Cameroun en 1960, le secrétaire général de la Fédération protestante de l'Afrique équatoriale française n'était plus responsable des œuvres sociales des missions et des Églises.

Le pasteur Eugène Mallo, qui avait succédé au pasteur Keller au poste de secrétaire général de la Fédération protestante de l'Afrique équatoriale française (un Camerounais), n'avait plus de visa lui permettant de circuler librement au Tchad, en République Centrafricaine, au Gabon et en République Démocratique du Congo. Par ailleurs, en 1963, naquit à Kampala (Ouganda) la Conférence des Églises de toute l'Afrique (vis-à-vis de l'ONU) : celle-ci regroupaient ainsi les Églises et missions de l'ancienne Afrique équatoriale française⁵³.

Devant ces exigences, les Églises et les missions d'une même collectivité étatique devaient se concerter. C'est alors qu'en 1941, naquit à Douala la Fédération des Églises et missions évangéliques de Cameroun (FEMEC) composée de 14 Églises et missions. On abolit les anciens statuts de la Fédération protestante de l'Afrique équatoriale française et on adopta de nouveaux statuts plus commodes. Ainsi, le système présidentiel fut institué : un président représentatif et un secrétaire administratif et trésorier.

Le pasteur Nyemb Albert Théodore, secrétaire général de l'EPC (Église presbytérienne camerounaise), fut élu président de la FEMEC par 12

⁵³ *Magazine de la semaine du protestantisme*, XIII^e édition, Octobre 2009, p. 14.

voix sur 14. Le pasteur Eugène Mallo de l'EEC (Église évangélique du Cameroun), ancien secrétaire général de l'ancienne Fédération équatoriale, devint le secrétaire administratif de la FEMEC⁵⁴.

I.3.2. Les Églises membres du CEPCA

Le Conseil des Églises protestantes du Cameroun a une vocation spirituelle et sociale. Il succède à la défunte FEMEC créée en 1941, qui avait pour but la défense des intérêts des missions protestantes d'origine anglo-saxonne face à l'administration des pays de l'ancienne Afrique équatoriale française (AEF).

Sur le plan historique, il faut dire que c'est en avril 2005, dans la ville de Maroua, région administrative de l'extrême Nord du Cameroun, que cette organisation reçut son nom de baptême : Conseil des Églises protestantes du Cameroun (en abrégé donc CEPCA). Cet organisme est la plateforme commune d'action des principales Églises luthériennes, réformées, baptistes et anglicanes du Cameroun⁵⁵.

Le Conseil des Églises protestantes du Cameroun est apolitique et compte aujourd'hui onze Églises membres aux statistiques différentes et variées.⁵⁶

1. *Cameroon Baptist Convention* (CBC) : elle est une Église indépendante. Elle fut créée en 1954 avec son siège à Bamenda. Elle compte

⁵⁴ *Ibidem*.

⁵⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil_des_%C3%89glises_protestantes_du_Cameroun [consulté le 20 avril 2020].

⁵⁶ Les statistiques des Églises sont tirées des *Magazines de la semaine du protestantisme*, XIII^e et XVI^e éditions, Octobre 2009 et 2012.

en son sein plus de 15 écoles et 2 centres de santé. Le nombre de ses membres s'élève à 101 613.

2. Église anglicane (EA) : elle a obtenu son autonomie en 1950 avec pour siège la ville de Douala. Cette Église à forte concentration nigériane compte un évêque, 7 vicaires, 7 paroisses, 3 écoles et plus de 10 045 membres.

3. Église évangélique du Cameroun (EEC) : hybride de trois sociétés de mission à savoir : la Mission baptiste de Londres, la Mission de Bâle et la Société des missions évangéliques de Paris. Son autonomie fut acquise en 1957 avec pour siège Douala, la capitale économique du Cameroun. Elle compte de nos jours près de 800 paroisses et annexes au Cameroun et à l'extérieur, 450 pasteurs, près de 2 500 000 membres. L'EEC possède 203 écoles, 14 collèges, 40 dispensaires, 7 hôpitaux, 5 fermes-écoles, une imprimerie, 6 centres sociaux et une université.

4. Église évangélique luthérienne au Cameroun (EELC) : avec un collège, 6 hôpitaux, quelques écoles et plus de 275 000 fidèles, cette Église est issue de la *Sudan Mission* et de la Mission norvégienne. Elle obtint son autonomie en 1959 et son siège se trouve dans la ville de N'Gaoundéré, région administrative de l'Adamaoua.

5. Église fraternelle luthérienne du Cameroun (EFLC) : elle est le fruit de la *Lutherian Brethern World Mission-USA*. Elle encadre 215 875 membres. Avec 6 écoles, un hôpital, un collège, 10 centres de santé, son siège est dans la ville de Garoua, capitale de la région administrative du Nord Cameroun. Elle compte plus de 200 pasteurs en son sein.

6. Église presbytérienne camerounaise (EPC) : cette Église est le fruit de deux sociétés de mission à savoir : la Mission presbytérienne américaine et de la Mission de Bâle. Son autonomie fut acquise en 1957 et elle encadre actuellement plus de 2 000 000 de fidèles. Son siège est à Yaoundé, avec son organe exécutif et le secrétariat général. L'EPC a comme œuvre de témoignage : 33 écoles et collèges, 13 œuvres de santé et 4 centres sociaux.

7. Église protestante africaine (EPA) : avec son siège situé dans la ville de Lolodorf, cette Église a trois centres sociaux, plus de 125 pasteurs qui encadrent environ 5325 chrétiens. Elle obtint son autonomie en 1934.

8. *Native Baptist Church* (NBC) : son siège est à Douala et son autonomie fut acquise en 1935. De cette Église indépendante, les pionniers locaux furent les pasteurs Josué Dibumdu et Adolf Lotin Same, ce dernier s'étant illustré comme le rénovateur. Elle compte 4 conventions, 12 districts, 123 Églises locales, 52 chapelles, plus de 120 pasteurs, 2 œuvres sociales, 2 œuvres de santé, 16 œuvres scolaires et plus de 22 000 chrétiens.

9. *Presbyterian Church in Cameroon* (PCC) : elle est issue de la Mission de Bâle et obtint son autonomie en 1957. Son siège est à Buea. Elle compte de nos jours 191 œuvres scolaires, 23 œuvres de santé et 8 œuvres à caractère social. Elle encadre plus de 800 000 membres.

10. Union des Églises baptistes du Cameroun (UEBC) : issue de la *Baptist Missionary of London*, elle obtint son autonomie le 10 mars 1957 par les soins de la Société des missions évangéliques de Paris. Son siège est à Douala. Son témoignage est exprimé à travers 31 écoles et collèges, 19

centres de santé, 4 œuvres sociales. Elle compte en son sein plus de 125 000 membres, 300 paroisses et plus de 100 pasteurs.

11. Union des Églises évangéliques au Cameroun (UEEC) : son siège est à Maroua et son témoignage sur le terrain s'exprime à travers 3 œuvres de santé et 2 œuvres sociales. Elle encadre 175 477 fidèles.

Nous pouvons dire que le CEPCA regroupe, de nos jours, plus de 642 écoles et collèges, 155 structures de santé, 28 œuvres sociales. Elle encadre spirituellement plus de 6 230 335 chrétiens⁵⁷.

En plus des Églises membres, le CEPCA a des Églises associées : l'Église adventiste du 7^{ème} jour, l'Église du plein évangile et la *World Wide Mission*.

⁵⁷ *Magazine de la semaine du protestantisme*, XVI^e édition, Octobre 2012, p. 14.

Conclusion partielle

Ce premier chapitre nous a donné de comprendre quelle est la situation environnementale et alimentaire au Cameroun. Nous pouvons retenir que le gouvernement camerounais, à travers le Ministère de l'environnement, de la protection de la nature et développement durable, s'investit dans la sauvegarde de la création à partir de quelques actions palpables sur le terrain. Seulement, ces actions semblent minimales au vu du rythme avec lequel l'environnement se détériore au Cameroun ainsi que des conséquences de plus en plus perceptibles de cette destruction. Sur le plan alimentaire, les initiatives qui, jusqu'ici, sont mises en place par le Ministère de l'agriculture et du développement rural camerounais ne sont pas encore en mesure de satisfaire les besoins alimentaires de toute la population. Des efforts supplémentaires restent encore à fournir. Ce chapitre s'est terminé par une brève présentation de l'organe qui regroupe toutes les Églises protestantes du Cameroun, à savoir le CEPCA (Conseil des Églises protestantes du Cameroun), qui compte de nos jours 11 Églises membres et 3 autres qui lui sont associées.

CHAPITRE II : LE RÔLE DES ÉGLISES DU CAMEROUN DANS LA SAUVEGARDE DE LA CRÉATION ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La protection de l'environnement et la sécurité alimentaire ne sont pas seulement une affaire d'État. Ce sont des réalités qui doivent bénéficier du concours de tous et de chacun. Au Cameroun, que font particulièrement les Églises protestantes et catholiques pour prendre en compte dans leur mission les aspects mentionnés ci-dessus ?

II.1. Les Églises du Cameroun et la sauvegarde de la création

Confrontées aux crises environnementales et surtout à la montée en puissance de l'écologie politique, la plupart des religions du monde, y compris le christianisme, ont pris position sur les grands enjeux non seulement du développement durable, mais aussi plus généralement sur l'écologie et la défense de l'environnement. Pour preuve, lors du deuxième Sommet de la terre de Rio de Janeiro, en juin 2012, les Églises ont commencé à fortement imprégner et influencer les discours et les prises de position. Au Cameroun, ces discours portés par les Églises ont-ils permis d'améliorer l'action de ces dernières ? Nous allons nous en rendre compte à partir des enquêtes que nous avons menées auprès de chrétiens protestants et catholiques.

II.1.1. Le rôle des Églises protestantes du Cameroun dans la sauvegarde de la création

Nos travaux de recherche en thèse de doctorat,⁵⁸ ainsi que l'étude des axes stratégiques du Conseil des Églises protestantes du Cameroun, nous ont donné de comprendre que les Églises protestantes du Cameroun interviennent dans plusieurs secteurs importants de la vie sociale au Cameroun. Quelle place les Églises membres accordent-elles à la sauvegarde de la création ? Pour juger du travail fait, nous allons analyser les résultats recueillis dans nos enquêtes auprès des chrétiens des Églises du Conseil des Églises protestantes du Cameroun.

II.1.1.1. Présentation des résultats des enquêtes

Notre enquête de terrain a débuté le lundi 17 septembre 2018 pour s'achever le lundi 25 mars 2019. Durant cette opération, nous avons distribué 703 questionnaires d'enquête pour un retour effectif de 414 questionnaires remplis, issus des Églises du CEPCA des zones urbaines, rurales et semi urbaines. Nous avons consigné les détails de ladite enquête dans le tableau suivant :

Tableau 1 : *Effectifs des personnes enquêtées, membres des Églises du CEPCA*

⁵⁸ Hervé DJILO KUATE, *Sauvegarde de la création et sécurité alimentaire : une interpellation pour les Églises du conseil des Églises protestantes du Cameroun*, Thèse de doctorat, Université protestante d'Afrique centrale, Yaoundé, 2020.

| N° | Églises membres | Effectifs enquêtés | Paroisses des enquêtés | Nombres d'enquêtés |
|----|--|--------------------|---|--|
| 1 | CBC : <i>Cameroon Baptist Convention</i> | 48 | - Bamendzi - Étoug Ebe - Mboppi – Douala - Kumba - Bamenda | 09 10 10 11 08 |
| 2 | ÉA : Église anglicane | 21 | - Saint Michel de Douala - Saint Joseph de Ngouso | 07 14 |
| 3 | ÉÉC : Église évangélique du Cameroun | 77 | - Mbouo - Melen - Ekorezock - Njissé - Centenaire - Bamenda - Mont des oliviers | 08 25 10 09 10 09 06 |
| 4 | ÉÉLC : Église évangélique | 48 | - Nsimeyong - Ngoura - Bohanto | 20 15 13 |

| N° | Églises membres | Effectifs enquêtés | Paroisses des enquêtés | Nombres d'enquêtés |
|----|--|--------------------|--|----------------------|
| | luthérienne au Cameroun | | | |
| 5 | ÉFLC : Église fraternelle luthérienne du Cameroun | 15 | - Mimboman - Yelwa (francophone) - Tchabel (Kaélé) | 07 04 04 |
| 6 | ÉPC : Église presbytérienne camerounaise | 38 | - Marie Gocker - Djoungolo - Messa II | 12 11 15 |
| 7 | ÉPA : Église protestante africaine | 33 | - Nana Sanguga Emmanuel - NKomkana - Nkoambpoer - Bidjocka Sinäi | 07 12 06 08 |
| 8 | <i>NBC: Native Baptist Church</i> | 15 | - Logbessou - Galilea Njo- Njo - Messa | 04 01 10 |
| 9 | <i>PCC: Presbyterian</i> | 56 | - Lafe Baleng - Nsimeyong - Bastos | 14 20 10 |

| N° | Églises membres | Effectifs enquêtés | Paroisses des enquêtés | Nombres d'enquêtés |
|----|--|--------------------|---|----------------------|
| | <i>Church in Cameroon</i> | | - Bonamoussadi | 12 |
| 10 | UÉBC: Union des Églises baptistes du Cameroun | 22 | - Njikinimeki - Espérance - Jérusalem Bonamikano | 08 06 08 |
| 11 | UÉÉC: Union des Églises évangéliques du Cameroun | 41 | - Nylon Bastos - Mafa Tcheboa - Mandaka - Godigong | 13 08 09 11 |
| | Total | 414 | | 414 |

Les enquêtés étaient des chrétiens des deux sexes (239 hommes et 172 femmes) et l'âge de ces derniers, selon la variation, est consigné dans le

diagramme suivant :

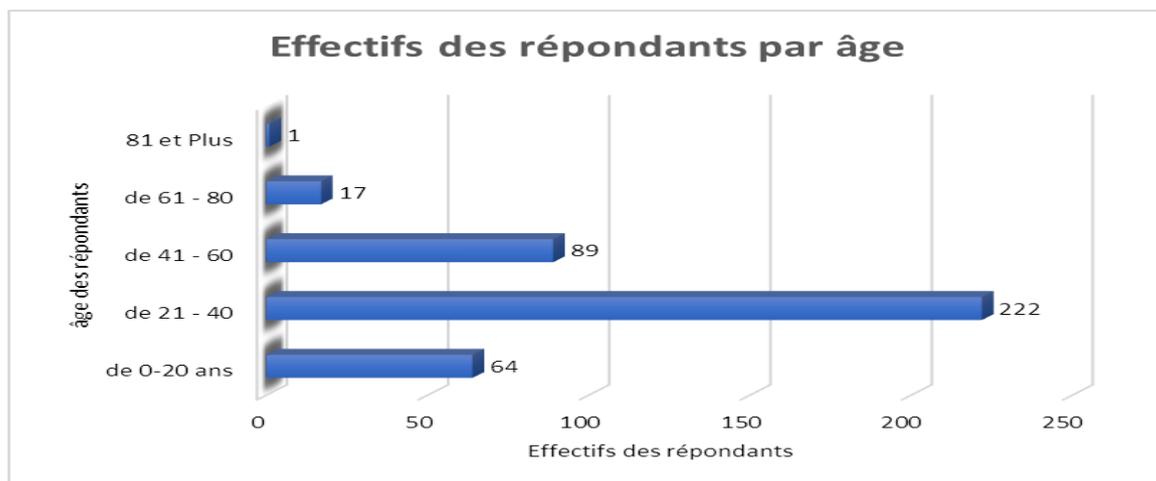


Diagramme 1 : Effectif des enquêtés par âge

Les enquêtés étaient de tous les niveaux scolaires et académiques possibles. Le résultat est enregistré dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Niveau scolaire des enquêtés

| NIVEAU D'ÉTUDES | EFFECTIFS | POURCENTAGE (%) |
|-------------------|-----------|-----------------|
| Inférieur au CEPE | 19 | 4,6 |
| CEPE | 37 | 8,9 |
| BEPC | 46 | 11,1 |
| Probatoire | 37 | 8,9 |
| Baccalauréat | 110 | 26,6 |
| Licence | 79 | 19,1 |
| Master | 74 | 17,9 |
| Doctorat et plus | 12 | 2,9 |

| NIVEAU D'ÉTUDES | EFFECTIFS | POURCENTAGE (%) |
|-----------------|-----------|-----------------|
| TOTAL | 414 | 100,0 |

Le diagramme suivant nous donne une idée des responsabilités des enquêtés dans les différentes Églises locales.

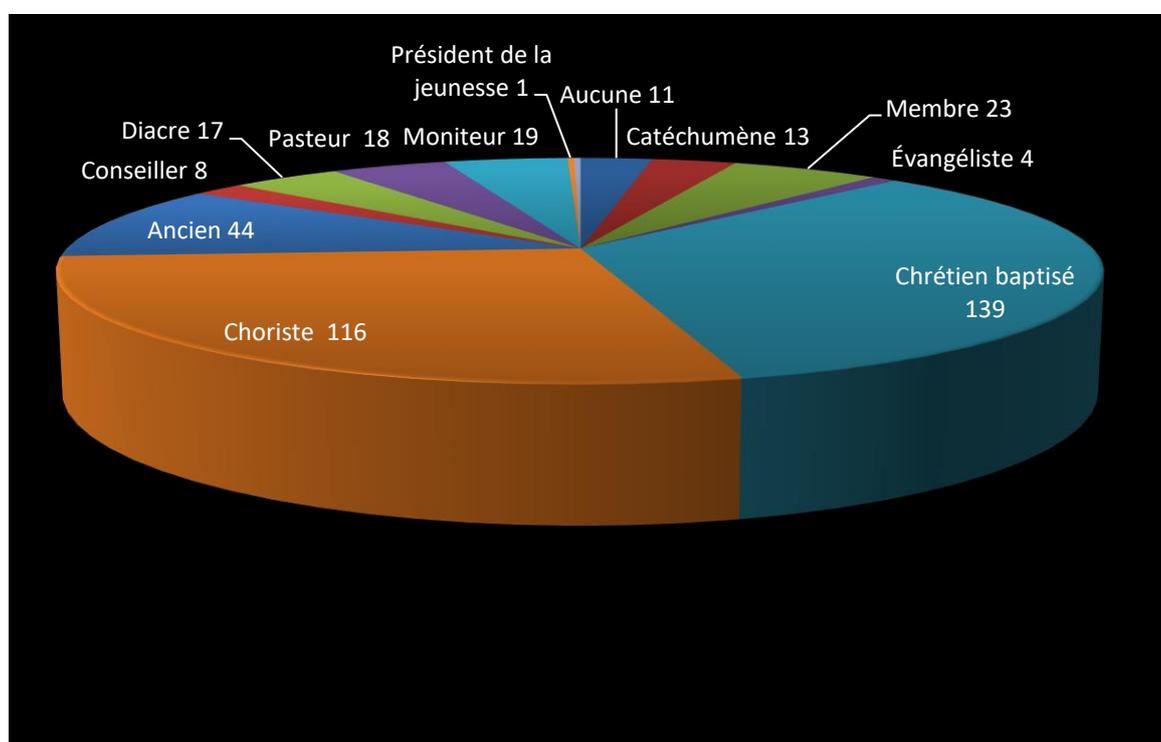


Diagramme 2 : Responsabilité des enquêtés dans l'Église locale

II.1.1.2. Analyse des résultats au sujet de la sauvegarde de la création

Nous sommes parti de la question suivante : selon vous, les Églises du CEPCA dont vous êtes membres s’occupent-elles de la sauvegarde de la création ? Les réponses données à cette question sont consignées dans le tableau suivant.

Tableau 3 : Avis des chrétiens sur le rôle des Églises protestantes dans la sauvegarde de la création au Cameroun

| Réponses | Effectifs | Pourcentage |
|------------------|------------------|--------------------|
| Pas d’avis | 29 | 7,0 |
| Oui | 149 | 36,0 |
| Non | 79 | 19,1 |
| Pas suffisamment | 157 | 37,9 |
| Total | 414 | 100,0 |

Il ressort de ce tableau que les Églises membres du Conseil des Églises protestantes du Cameroun, selon 149 enquêtés, agissent en faveur de la sauvegarde de la création. Par contre, 79 personnes sont catégoriques quand elles déclarent que les Églises protestantes du Cameroun ne manifestent aucun intérêt dans le sens de sauvegarder notre Maison commune pour parler comme le pape François. 157 autres personnes estiment que, même si les Églises protestantes au Cameroun s’occupent de la sauvegarde de la création, elles n’en font pas assez. Au vu de cette incertitude, nous avons constaté que 238 personnes sont d’accord que les Églises protestantes au Cameroun devraient davantage s’investir dans cette entreprise.

Nous avons par la suite demandé aux chrétiens ce qu'ils savaient au sujet de la sauvegarde de la création. Les résultats sont récapitulés dans le diagramme suivant:

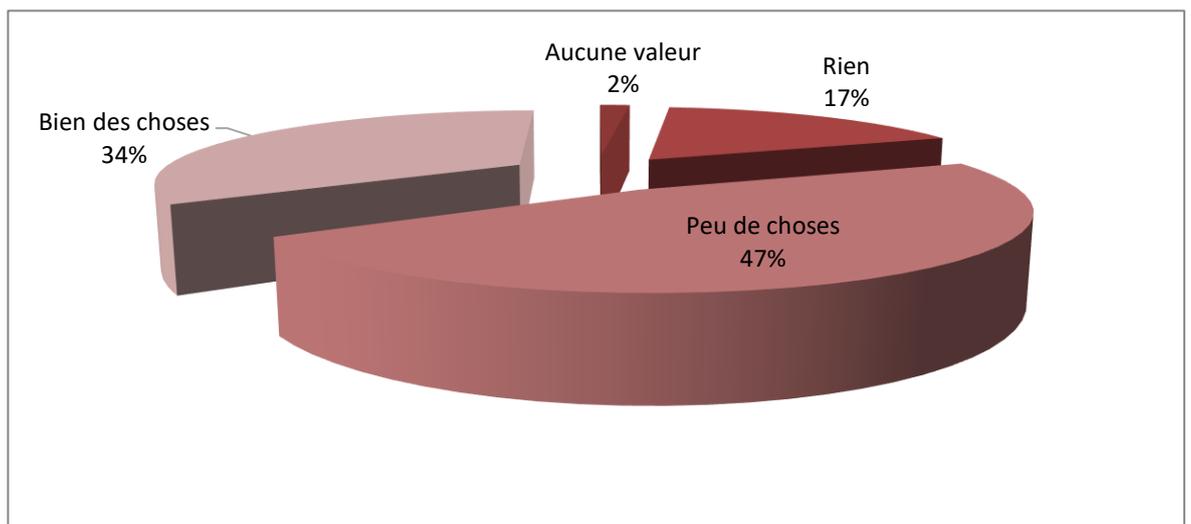


Diagramme 3 : *Informations des fidèles protestants sur la sauvegarde de la création*

Il ressort de ce graphique qu'en dehors de 7 personnes (2%) qui n'ont donné aucun avis sur la question, 72 chrétiens, soit 17% n'ont jamais eu d'écho sur la sauvegarde de la création. 195 personnes (47%) savent peu de choses et ceux qui ont eu des informations sur la question sont au nombre de 140, représentant 34%. Ces deux dernières catégories de chrétiens qui laissent échapper une lueur d'espoir pour les Églises protestantes ne sont en réalité que l'arbre qui cache la forêt. La curiosité inhérente est celle de savoir la source véritable des informations de ces 335 fidèles au sujet de la sauvegarde de la création. Sur le graphique suivant, nous dégageons le contexte dans

lequel chaque chrétien a entendu parler de la sauvegarde de la création, pour illustrer ce que nous disons.

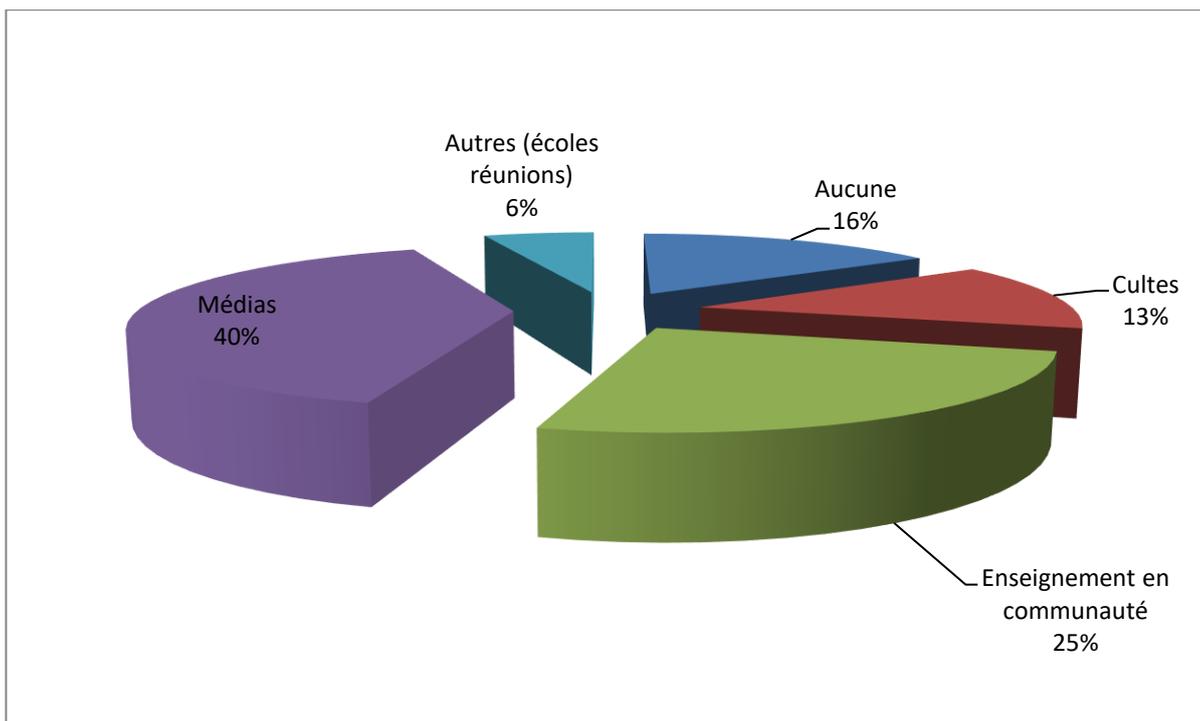


Diagramme 4 : Sources d'informations sur la sauvegarde de la création

Nous voyons à partir de ce diagramme que 160 personnes (38%) ont entendu parler de cette question à travers une activité paroissiale et le reste (62%) ont entendu parler de la sauvegarde de la création soit à travers les médias, qui apparaissent comme un élément essentiel de propagation de la lutte pour la sauvegarde de la création, soit dans d'autres milieux comme à l'école ou encore dans des réunions, les bus, le train, ceci de façon furtive.

Nous arrivons à la conclusion selon laquelle il faut que les Églises protestantes au Cameroun s'impliquent dans la sauvegarde de la création. Qu'en est-il de l'Église catholique romaine au Cameroun ?

II.1.2. Le rôle de l'Église catholique dans la sauvegarde de la création au Cameroun

Pour comprendre véritablement la place que la sauvegarde de la création occupe dans la catéchèse de l'Église catholique romaine au Cameroun, nous avons enquêté du 12 novembre 2020 au 10 janvier 2021 auprès de 250 chrétiens catholiques issus de 10 paroisses distinctes⁵⁹.

Tableau 4: *Effectifs des paroisses et des enquêtés, membres de l'Église catholique*

| N° | Paroisses | Enquêté-e-s | | Nombres d'enquêtés |
|----|-----------------------------|-------------|--------|--------------------|
| | | Hommes | Femmes | |
| 1 | Sainte-Anne (Nkongmondo) | 7 | 17 | 24 |

⁵⁹ Il s'agit de la paroisse Sainte-Anne de Nkongmondo, située dans la ville de Douala, de la paroisse Saint-Dominique-Savio de Bonapriso, également située dans la ville de Douala ; des paroisses Sacré-Cœur de Ndiengdan et Sainte Trinité de Tougang, toutes deux à Bafoussam ; des paroisses Saint Pierre de Messamendongo et Marie Médiatrice de Ngouso à Yaoundé ; des paroisses Saint Jean-Marie-Vianney d'Ébombé, Toussaint de Sikoum Loungahe et de Notre-Dame du Très-Saint-Rosaire de Bonamikengue situées à Édéa ; enfin nous avons la paroisse du Bon Pasteur de Ha' située dans la localité de Bandjoun.

| N° | Paroisses | Enquêté-e-s | | Nombres d'enquêtés |
|----|---------------------------------------|-------------|--------|-----------------------|
| | | Hommes | Femmes | |
| 2 | Saint-Dominique- Savio (Bonapriso) | 5 | 18 | 23 |
| 3 | Sacré-Cœur (Ndiengdan) | 9 | 13 | 22 |
| 4 | Sainte Trinité (Tougang) | 12 | 10 | 22 |
| 5 | Saint Pierre (Messamendongo) | 11 | 14 | 25 |
| 6 | Marie Médiatrice (Ngousso) | 8 | 16 | 24 |
| 7 | Saint Jean-Marie- Vianney (Ébombé) | 7 | 15 | 22 |
| 8 | Toussaint (Sikoum Loungahe) | 10 | 12 | 22 |

| N° | Paroisses | Enquêté-e-s | | Nombres d'enquêtés |
|--------------|---|-------------|------------|--------------------|
| | | Hommes | Femmes | |
| 9 | Notre-Dame du Très-Saint-Rosaire (Bonamikengue) | 12 | 27 | 39 |
| 10 | Bon Pasteur (Ha' à Bandjoun) | 11 | 16 | 27 |
| Total | 10 paroisses | 92 | 158 | 250 |

Les enquêté-e-s catholiques étaient aussi de tous les niveaux scolaires et académiques possibles. Le résultat est enregistré dans le tableau suivant :

Tableau 5 : Niveau scolaire des enquêté-e-s

| NIVEAU D'ÉTUDES | EFFECTIFS | POURCENTAGE (%) |
|-------------------|------------|-----------------|
| Inférieur au CEPE | 6 | 2,4 |
| CEPE | 19 | 7,6 |
| BEPC | 18 | 7,2 |
| Probatoire | 48 | 19,2 |
| Baccalauréat | 92 | 36,8 |
| Licence | 21 | 8,4 |
| Master | 30 | 12,0 |
| Doctorat et plus | 16 | 6,4 |
| TOTAL | 250 | 100,0 |

Les avis des chrétiens catholiques au sujet du rôle que joue cette Église dans la sauvegarde de la création est consigné dans le tableau suivant.

Tableau 6 : *Avis des chrétiens catholiques sur le rôle de leur Église dans la sauvegarde de la création au Cameroun*

| Réponses | Effectifs | Pourcentage |
|------------------|------------------|--------------------|
| Pas d'avis | 8 | 3,2 |
| Oui | 215 | 86,0 |
| Non | 20 | 8,0 |
| Pas suffisamment | 7 | 2,8 |
| Total | 250 | 100,0 |

En plus de ces avis globalement favorables des chrétiens catholiques sur la présence de leur Église en matière de sauvegarde de la création, nous avons été à plusieurs reprises renvoyés à l'encyclique *Laudato si'* comme manuel de référence utilisé pour l'information et la formation des fidèles. Il manque cependant un document spécifiquement camerounais dans le domaine. Chaque paroisse, selon notre observation, s'emploie à procéder à l'inculturation⁶⁰ du contenu du document.

Dans certaines paroisses comme celle du Bon Pasteur de Ha' située dans la ville de Bandjoun, région administrative de l'Ouest Cameroun, les actions concrètes menées sont celles de la semaine des ordures non

⁶⁰ C'est un terme chrétien utilisé en missiologie pour désigner la manière d'insérer l'annonce de l'Évangile dans une culture donnée.

recyclables⁶¹. Ailleurs encore, comme dans la paroisse Saint Jean-Marie-Vianney située à Ébombé dans la ville d'Edéa, il y a une opération qui encourage les chrétiens à planter au moins un arbre par an.

Il faut aussi relever qu'à travers le Service national Justice et paix (SNJP) de la conférence épiscopale nationale du Cameroun (CENC) ainsi que les Commissions diocésaines Justice et paix (CDJP), l'Église catholique reste véritablement impliquée dans la promotion et la protection des droits humains et environnementaux sur l'ensemble du territoire national.

Elle organise, dans la perspective de renforcer les capacités des défenseurs de l'environnement et des communautés locales, des rencontres de sensibilisation et d'information sur la thématique de la défense de l'environnement et sur les actions qui peuvent être les leurs dans cette perspective.

Un atelier de sensibilisation et de formation des Commissions diocésaines Justice et paix sur la protection et la défense de l'environnement s'est tenu par exemple du 7 au 9 décembre 2015 au centre Jean-Paul II de l'archidiocèse de Garoua et a connu la participation de 25 diocèses. Les travaux étaient centrés sur la réception de l'intervention du pape François à l'ONU le vendredi 25 septembre 2015 où il affirme : « Ceux qui luttent avec vigueur pour affronter les conséquences dramatiques de la dégradation de

⁶¹ Durant cette semaine, les fidèles sont sensibilisés sur la dangerosité de l'utilisation des matières non biodégradables, notamment le plastique, qui ont pignon sur rue dans la localité. Ensuite, les chrétiens sont encouragés à rapporter de chez eux tout ce qui est déchets non biodégradables pour que ceux-ci soient transmis à la structure chargée de la collecte des ordures dans la ville.

l'environnement sur la vie des plus pauvres dans le monde méritent une gratitude spéciale. »⁶² (n° 13)

II.2. Rôle des Églises du Cameroun dans la sécurité alimentaire

Le dernier concile Vatican II de l'Église catholique romaine déclare que Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, de sorte que les biens de la création soient équitablement répartis entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité. Selon le concile, l'homme, dans l'usage qu'il fait des biens de la terre, ne doit jamais considérer les choses qu'il possède légitimement comme n'appartenant qu'à lui, mais les regarder aussi comme communes : dans le sens qu'elles puissent profiter non seulement à lui, mais aussi aux autres⁶³. Dans ce chapitre nous verrons ce que les Églises font pour rendre cette déclaration effective et permettre l'accès de tous à une nourriture suffisante et considérable.

II.2.1. Rôle des Églises protestantes dans la sécurité alimentaire au Cameroun

Nous avons constaté sur le terrain que peu d'initiatives étaient prises en dehors de quelques actions sporadiquement menées par les Églises protestantes dans le cadre du développement, comme c'est le cas pour l'Église

⁶² <https://www.france24.com/fr/20150925-environnement-onu-pape-reclame-accords-climat-francois-conference-paris-cop21> [consulté le 12 avril 2021].

⁶³ CONCILE VATICAN II, *L'Église dans le monde de ce temps*, n° 69, § 1-2.

fraternelle luthérienne du Cameroun avec son programme PADI,⁶⁴ ou le CAFRAD (Centre d’animation, de formation, de recherche et d’appui au développement) dans l’Église évangélique du Cameroun. À la question de savoir si les Églises protestantes au Cameroun s’occupent de la sécurité alimentaire des chrétiens, les réponses sont consignées dans le tableau suivant :

Tableau 7 : Avis des chrétiens protestants sur le rôle de leur Église dans la sécurité alimentaire

| Réponses | Effectifs | Pourcentage |
|------------------|------------|--------------|
| Pas d’avis | 39 | 9,4 |
| Oui | 68 | 16,4 |
| Non | 167 | 40,3 |
| Pas suffisamment | 140 | 33,8 |
| Total | 414 | 100,0 |

Il ressort de ce tableau que 29 chrétiens n’ont donné aucun avis sur la question. 68 personnes, représentant 16,4% de chrétiens enquêtés, pensent que les Églises protestantes au Cameroun s’occupent de la sécurité

⁶⁴ Le PADI est le Projet d’appui au développement intégré. Ce projet cadre convenablement avec la vision quadriennale (2017-2021) de l’EELC (lutte contre la pauvreté, développement matériel...). Dans ce cadre, ce programme a fait bénéficier à la population de Sambolabo 24 ouvrages (ponts) et 4 puits ont été construits. De 2008 à 2017, 18 ponts, 5 puits ont été construits et 3 moulins installés. Le PADI-EELC encadre également 10 associations de femmes (formation, tontine qui est une association collective d’épargne, qui réunit des épargnants pour investir en commun dans un actif financier ou dans un bien dont la propriété revient à une partie seulement des souscripteurs, épargne...).

alimentaire de leurs fidèles, notamment à travers les conseils prodigués de temps en temps lors des célébrations culturelles. Par contre, 167 personnes soit 40,3 % sont catégoriques et disent que les Églises protestantes sont amorphes et ne font pratiquement rien pour la sécurité alimentaire de leurs fidèles. D'autres, plus précisément 140 personnes enquêtées, pensent de façon nuancée que les Églises du Conseil des Églises protestantes du Cameroun ne le font pas suffisamment. De toutes les façons, près de 74% de chrétiens estiment que la responsabilité des Églises protestantes au Cameroun dans la sécurité alimentaire est à revoir.

Dans le document mis sur pied par le Conseil des Églises protestantes du Cameroun décrivant les axes stratégiques⁶⁵ devant permettre, d'une part, d'apporter des réponses appropriées aux contraintes identifiées, et d'autre part, d'atteindre d'ici à 2021, sur la base des problématiques spécifiques, les principaux objectifs qu'il s'est fixés, nous pouvons déceler certains points intéressants.

Dans le domaine de la citoyenneté, de l'éthique et du développement humain, le CEPCA, comme organe institutionnel, reconnaît que le rôle de l'Église dans le développement social se manifeste à travers des actions concrètes sur le terrain, ceci en rapport avec les recommandations bibliques en la matière. Ainsi, le Conseil des Églises protestantes du Cameroun dans ses actions concrètes peut se faire le devoir de promouvoir le développement durable et de faciliter l'application des principes démocratiques.

⁶⁵ *Plan stratégique CEPCA 2017-2021*, Document PDF, Inédit.

Il s'est aussi donné comme objectif la promotion de la participation des populations à la gestion de la cité, dans l'optique d'améliorer l'efficacité des structures de développement humain ; de contribuer à la réduction de la pauvreté au sein des communautés à la base ; de participer à la promotion socio-économique des femmes et des jeunes, et à l'intégration des problématiques de « genre » dans les stratégies des Églises.

Or les résultats issus des enquêtes sur le terrain montrent un écart considérable entre ce que pense et promeut le Conseil des Églises protestantes du Cameroun en tant qu'institution et ce qui se passe réellement dans la vie active de ses Églises membres. Nous estimons que pour le domaine spécifique de la sécurité alimentaire, il faut revoir la stratégie qui jusqu'ici a été utilisée et mise en œuvre par le Conseil des Églises protestantes du Cameroun.

Il y a comme une absence de mise en œuvre des efforts de développement du potentiel local et de professionnalisme parmi les organisations religieuses, ce qui leur permettrait d'accroître leur accès aux ressources adéquates pour leur action et de rendre les structures de coordination performantes.

II.2.2. Rôle de l'Église catholique dans la sécurité alimentaire au Cameroun

Les résultats que nous avons obtenus sur le terrain auprès des chrétiens catholiques quant au rôle joué par leur Église en matière de sécurité alimentaire sont aussi assez mitigés. Nous les avons consignés dans le tableau suivant :

Tableau 8 : Avis des chrétiens catholiques sur le rôle de leur Église dans la sécurité alimentaire

| Réponses | Effectifs | Pourcentage |
|------------------|------------------|--------------------|
| Pas d'avis | 6 | 2,4 |
| Oui | 117 | 46,8 |
| Non | 109 | 43,6 |
| Pas suffisamment | 18 | 7,2 |
| Total | 250 | 100,0 |

Nous pouvons constater que les chrétiens catholiques du Cameroun à ce sujet sont véritablement partagés. Car 46% sont convaincus que l'Église catholique joue un rôle dans la sécurité alimentaire et 43% des personnes enquêtées pensent qu'il n'en est rien.

Toutefois, dans la lutte contre la faim, l'Église catholique à travers son Observatoire de lutte contre la faim au Cameroun, organisation à but non lucratif et à vocation charitable reconnue par l'Archidiocèse de Yaoundé depuis l'année 2012, contribue à l'objectif du millénaire qui est celui d'éradiquer l'extrême pauvreté et la faim au Cameroun. L'Observatoire encourage le développement de la solidarité à travers : des collectes de fonds ; l'assistance aux démunis à partir d'une aide multiforme sans aucune restriction ; des activités d'autofinancement pour qu'en tout temps, les moyens nécessaires pour soutenir les personnes en détresse soient toujours disponibles.

Au-delà de cette assistance aux démunis, l'Observatoire a de nombreux projets en lien avec la lutte contre la faim, tels que : la création d'un centre d'études sur la faim ; l'appui à l'autopromotion des démunis ; la formation professionnelle des jeunes.

Nous avons obtenu auprès des responsables de l'Église catholique au Cameroun l'information selon laquelle *Caritas*⁶⁶ existe dans le pays et a créé une unité opérationnelle pour aider l'Église locale à pourvoir aux besoins des réfugiés. Des appels de fonds sont lancés épisodiquement afin de couvrir leurs besoins immédiats, et à chaque fois, une aide est distribuée sous forme de vivres et de produits non alimentaires.

Caritas Cameroun travaille à l'amélioration de l'approvisionnement en eau en construisant des points de distributions supplémentaires, et organise des campagnes de sensibilisation sur le respect de l'environnement pour protéger les points d'eau, les forêts et la terre. *Caritas* Cameroun forme les communautés en matière d'élevage et d'agriculture. Elle veille au bien-être des populations et à la préservation des personnes et des biens.

Conclusion partielle

À partir des résultats issus de nos enquêtes sur le terrain, il ressort dans ce chapitre que les Églises protestantes au Cameroun ne sont pas véritablement engagées dans la lutte pour la sauvegarde de la création. Dans

⁶⁶ C'est une Confédération internationale d'organisations catholiques à but caritatif, présente dans plus de 200 pays et territoires. Son nom vient du latin *caritas* signifiant l'amour de l'autre.

ce domaine, les chrétiens protestants ne sont ni assez informés ni suffisamment formés. Par contre, dans l'Église catholique romaine présente au Cameroun, les chrétiens déclarent avoir des informations au sujet de la sauvegarde de la création et même des formations y relatives. Les responsables nous ont confié se baser généralement sur l'encyclique *Laudato si'*, même si la contextualisation dudit document pose encore un problème.

Ce chapitre a aussi dégagé le rôle des Églises protestantes du Cameroun dans la sécurité alimentaire des Camerounais. Il peut être établi à partir de nos recherches que ces dernières se préoccupent davantage de la nourriture spirituelle au détriment de la subsistance physique. Les efforts déployés pour la sécurité alimentaire des fidèles sont incontestablement à intensifier. Avec l'Église catholique romaine, la situation est ambiguë car selon ses fidèles, cette dernière essaie aussi tant bien que mal de s'affirmer dans ce domaine, notamment grâce *Caritas* Cameroun. Cependant, beaucoup de choses restent à faire, notamment dans la formation.

CHAPITRE III : PRÉSENTATION DESCRIPTIVE DE LA LETTRE ENCYCLIQUE *LAUDATO SI'* DU PAPE FRANÇOIS

Respecter l'être humain, c'est d'abord lui dire non pas ce qu'il voudrait entendre, mais la vérité. Cette vérité, quelle que soit la manière dont elle est dite, est dure. Elle est parfois cruelle et les nouvelles qui viennent du monde confirment presque quotidiennement la pensée, le constat, le diagnostic du pape François : il faut urgemment, et sans autre forme de procès, sauvegarder la création.

Laudato si' « *mi Signore* », Loué sois-tu mon Seigneur, est une encyclique du pape François, publié au Vatican à Rome, le 24 mai 2015, en la solennité de la Pentecôte, en la 3^{ème} année de son pontificat.

Après *Misericordiae vultus*, le document promulguant l'année jubilaire de la miséricorde⁶⁷, le pontife sud-américain, à travers *Laudato si'*, nous entraîne vers Dieu qui crée par amour. La création est une mélodie de l'amour de Dieu. Que révèle le document ? Autrement dit, comment le pape procède-t-il pour étayer sa pensée ? Quelles sont les idées maîtresses de ce document de 246 numéros ? Deux dimensions principales apportent des réponses à ces interrogations : d'abord, les aspects méthodologiques, c'est-à-dire la forme puis le fond et le contenu du texte.

⁶⁷

<https://www.vatican.va/content/francesco/fr/events/event.dir.html/2015/4/11/bollagiubileo-misericordia.html> [consulté le 12 avril 2021].

III.1. Le document dans sa forme

L'encyclique dont il est question est subdivisée en six chapitres. Au premier chapitre, le pape fait un compte-rendu de la crise écologique actuelle. Il souligne que l'engagement pour l'environnement a des fondements bibliques au chapitre 2. Il parle ensuite des causes des crises au chapitre 3. L'évêque de Rome énonce un concept d'écologie intégrale au chapitre 4. En outre, il fournit certaines lignes directrices pour le dialogue et l'action concernant également la politique internationale au chapitre 5. Enfin, il donne des conseils pour une motivation humaine, qui sont inspirés des perles de l'expérience spirituelle chrétienne et teintés d'une certaine inquiétude au chapitre 6. François lui-même, souverain pontife, dans ce dernier chapitre, tient en main son bâton de pèlerin que le messie crucifié lui remet comme à toute l'humanité.

« Loué sois-tu mon Seigneur », chantait saint François d'Assise. Dans ce beau cantique, il nous rappelle que notre maison commune est aussi comme une sœur, avec laquelle nous partageons l'existence, et comme une mère, belle, qui nous accueille à bras ouverts : « Loué sois-tu, mon Seigneur, pour sœur notre mère la terre, qui nous soutient et gouverne, et produit divers fruits avec les fleurs colorées et l'herbe »⁶⁸.

De plus, cette encyclique traverse toute l'histoire de l'Église. Elle reconnaît Dieu comme créateur de l'univers et situe la reconnaissance de ses œuvres par les hommes, en commençant par les pères de l'Église : saint

⁶⁸ FRANÇOIS D'ASSISE, *Cantique des créatures*, sc 285, pp. 343-345.

Justin, saint Basile le Grand et saint Augustin dans l'Antiquité chrétienne ; saint François d'Assise et saint Thomas d'Aquin au Moyen Âge. Le pape François puise aussi dans les écrits de ses prédécesseurs : saint Paul VI, saint Jean- Paul II et Benoît XVI. D'où sa bibliographie qui est bien fournie.

Attentif aux différentes réflexions des évêques dans le monde sur le thème de l'environnement, il cite non seulement les travaux des conférences épiscopales de pays tels que l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Brésil, la Suède et l'Allemagne, mais aussi les riches éléments des réflexions des synodes continentaux d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Europe.

Bien plus, le sous-titre du document « lettre encyclique sur la sauvegarde de la maison commune » est métaphorique. La métaphore est une figure de style fondée sur l'analogie. C'est une figure de ressemblance. Dans ce texte, il est spécialement question de la métaphore annoncée, c'est-à-dire du rapport entre deux choses en rapprochant les expressions qui les signifient. En effet, la création ressemble à une maison commune. Les deux partagent les mêmes qualités essentielles, à savoir : un propriétaire, un espace vide, des êtres vivants dont les relations et interactions sont celles de dépendance mutuelle et une communauté de destin.

Quant au style, il est simple et accessible à tous. François se présente plutôt en père soucieux de l'avenir de la maison commune. Il n'est donc pas un donneur de leçons aux puissants du monde, mais un pasteur engagé en faveur du bien commun, que les créatures sont appelées à remettre au créateur, non pas déstabilisé, déchiqueté, étranglé ou mort du fait de l'action violente des êtres humains, mais vivant et parfait.

Peut-être que les origines argentines de François ont inspiré et motivé la rédaction de cet ouvrage précieux, car l'Amérique latine, continent riche en ressources minières, demeure pourtant pauvre socialement, et souffre du grand impact du géant américain du Nord (USA). D'où tout le problème de la théologie de la libération.

François invite à la conscience d'une origine commune, d'une appartenance mutuelle et d'un avenir partagé par tous (n° 202). À partir de sa chaire, François demande aux fidèles de l'univers entier ainsi qu'à tous les hommes et femmes de bonne volonté de lutter contre la détérioration globale de l'environnement, une prise de conscience dont l'éveil a eu lieu au Moyen Âge avec saint François d'Assise. La créature ne saurait être un objet que possède l'homme, mais sa sœur, car son propre corps est constitué d'éléments de la planète. Après cette présentation de la forme, il nous revient de nous pencher sur le fond de l'ouvrage.

III.2. Le fond du document

D'entrée de jeu, le pape argentin dit apprécier les initiatives de ses prédécesseurs, spécialement celles du pape Jean XXIII, qui propose la paix au moment où le monde vacille au bord d'une crise nucléaire. Jean-Paul II appelle à une conversion écologique globale et Benoît XVI rappelle que l'environnement naturel est parsemé de blessures causées par notre comportement irresponsable. Enfin, François invite à la protection de ce qui est faible et à une écologie intégrale vécue avec joie et authenticité comme ce fut le cas autrefois avec ses prédécesseurs.

François lance un défi urgent, celui de sauvegarder la maison commune. Ceci doit inclure la préoccupation d'unir toute la famille humaine dans la recherche d'un développement durable. Le pontife venu de l'hémisphère Sud salue particulièrement et encourage ceux qui, dans les secteurs les plus variés de l'activité humaine, travaillent pour assurer la sauvegarde de la maison que nous partageons, ceux qui luttent avec vigueur pour affronter les conséquences dramatiques de la dégradation de l'environnement sur la vie des plus pauvres dans le monde.

Malheureusement, beaucoup d'efforts pour chercher des solutions concrètes à la crise environnementale échouent, non seulement à cause de l'opposition des puissants, mais aussi par manque d'intérêt de la part des autres.

L'encyclique doit aider à reconnaître la grandeur, l'urgence et la beauté du défi qui se présente à nous. Dans le 1^{er} chapitre, le pape jette un regard sur la crise écologique actuelle : la pollution due aux moyens de transport, aux fumées des industries, aux dépôts des substances, au réchauffement climatique, etc. Ce qui contribue à la disparition d'espèces animales et de sortes de plantes, une destruction sans précédent des écosystèmes.

L'évêque de Rome souligne les dégâts que l'homme cause à la nature. Les pauvres souffrent de ce réchauffement climatique car beaucoup vivent dans des endroits particulièrement affectés, liés au réchauffement et leurs moyens de subsistance dépendent fortement des réserves naturelles et des services de l'écosystème comme l'agriculture, la pêche et les ressources

forestières. Ceci affecte les moyens de production des plus pauvres qui se voient obligés d'émigrer avec une grande incertitude pour leur avenir et celui de leurs enfants (cf. n° 25).

Ceux qui détiennent le pouvoir économique et politique semblent surtout s'évertuer à masquer les problèmes ou à occulter les symptômes. Pour François, non seulement la nature se détruit, mais aussi l'homme lui-même. Sa qualité de vie spirituelle dans les différentes religions a diminué. Ceci entraîne l'exclusion sociale, l'inégalité dans la distribution de l'énergie et d'autres services. Les conséquences sont perceptibles : une violence croissante, des agressions et des revendications tous azimuts.

François signifie par-là que la croissance des deux derniers siècles n'a pas réalisé, dans tous ses aspects, un vrai progrès universel et intégral. Le thème poignant du pontificat du pape François, c'est l'appel à l'engagement pour les pauvres et à la lutte contre toute injustice sociale. Un véritable respect écologique est un engagement social qui exprime la justice, une attention certaine pour les pauvres.

À la fin du chapitre, le pontife sud-américain s'étonne de la faible réaction des hommes politiques, car ceux-ci ne cherchent que leur intérêt égoïste et manipulent l'opinion publique avec de fausses informations. Il invite les populations et surtout les consommateurs à une prise de conscience sur ces dangers (cf. n° 26).

Au chapitre 2, François se demande pourquoi adresser un écrit à toute l'humanité. Il répond en soulignant la complexité de la crise écologique et les solutions que l'on peut envisager, mais aussi la sagesse religieuse qui pourrait

proposer un langage propre. Il relève que Christ lui-même a exprimé sa foi en prenant soin de la nature et en ayant le souci pour les pauvres et les faibles.

Du point de vue biblique, le pape relève la dignité incomparable de chaque homme. L'être humain grandit en lien avec trois êtres : un lien avec Dieu, un lien avec les autres êtres humains et un lien avec la terre. Depuis un certain temps, ces liens sont quelque peu brisés à cause du péché. À travers la force des destructions dans les guerres, dans les différentes formes de violences, dans la discrimination et l'exploitation des autres, dans la négligence vis-à-vis des pauvres et des faibles et dans la destruction de la nature, le péché se rend de plus en plus manifeste.

Dieu a donné à l'être humain tout pouvoir de régner sur les autres créatures, mais il s'agit d'un pouvoir qui exige aussi une attention particulière aux animaux et aux plantes. La fin ultime des autres créatures, ce n'est pas l'homme. Elles avancent avec l'homme jusqu'au terme commun qui est Dieu dans une plénitude transcendante où le Christ ressuscité embrase et illumine tout. Cet univers n'est pas le résultat d'une démonstration de force ou d'estime de soi de la part du Seigneur, mais le fruit de son amour (cf. n° 65).

À la fin du chapitre, revenant sur son thème privilégié, François souligne que la tradition chrétienne n'a jamais reconnu comme absolu le droit à la propriété privée. Dieu a donné la terre à l'ensemble du genre humain pour qu'il fasse vivre tous ses membres. François se réfère à saint Jean-Paul II qui parle de « la règle d'or » comme la clé des comportements sociaux.

Au chapitre 3, le pape du Sud parle de la racine humaine de la crise écologique. Pour lui, cette origine se situe en l'homme. Il constate un

« paradigme technocratique », c'est-à-dire le pouvoir technologique qui met l'homme à la croisée des chemins. En soi, cette croissance technique et économique sert au progrès de l'homme et exprime son esprit de créativité. Elle ne saurait donc être vue de manière pessimiste (cf. n° 108).

Il y a cependant un manque d'éducation appropriée à l'utilisation de ce pouvoir qui s'étend sur les plans éthique et spirituel. Un motif essentiel de cette réalité complexe, c'est que même la philosophie, l'éthique sociale et les sciences naturelles ne saisissent pas cet aspect dans sa globalité. François parle d'« anthropocentrisme moderne » qui place la raison technique au-dessus de la réalité. Comme dans *Evangelii gaudium*, il mentionne encore non seulement le relativisme, mais particulièrement le relativisme pratique, tel une sorte d'égoïsme notoire de l'homme par rapport aux besoins des autres.

Pour le pontife argentin, il n'existe pas d'écologie sans une anthropologie équilibrée. La relation à l'environnement ne peut pas être pensée sans rapport à Dieu et à l'homme. Il faut inévitablement un respect envers la création. Cette responsabilité à l'égard de la sauvegarde de la création touche également la bioéthique et la protection de la vie. Elle doit se baser sur la foi et tenir compte du fait que seul Dieu est le créateur (cf. n° 47).

Au chapitre 4, François ne limite pas l'écologie à la protection de la nature. Il l'étend aux dimensions humaines et sociales. Il parle d'une « écologie intégrale ». Les recherches partielles de l'écologie aboutiraient à des solutions partielles. C'est pourquoi, une vue d'ensemble doit être privilégiée pour obtenir des résultats d'ensemble. Les institutions sociales qui, à première vue, ont peu de rapports avec l'écologie, sont à plaindre. Le

pape place beaucoup d'espoir sur les droits des États et la gouvernance étatique. Les lois seules ne suffisent pas pour protéger l'environnement, encore faut-il réellement qu'elles soient appliquées.

En plus de l'héritage naturel, François invite à protéger l'héritage historique, artistique et culturel. La préservation des monuments historiques locaux est d'une importance capitale. Quant à la gestion de la culture des peuples autochtones, une sagesse et une prudence doivent prévaloir (cf. n° 144).

Plus encore, le pontife romain invite à une chaleur humaine et à une solidarité qui doivent déterminer les relations des uns avec les autres. Il parle concrètement du développement des villes, des lieux publics, des zones d'habitat, des moyens de déplacement qui sont des endroits par excellence où l'écologie se vit au quotidien. François revient sur Benoît XVI qui parlait déjà clairement de l'« écologie de l'homme », comme l'obligation de l'être humain envers le respect de sa propre nature, en particulier de sa nature comme homme et femme.

Le chapitre se termine en relevant deux principes : celui du bien commun et celui de la justice entre générations. Le pape entend par bien commun, l'ensemble des conditions sociales qui permettent tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres d'atteindre leur perfection d'une façon totale et plus aisée.

Ce bien commun doit être le principe d'ordre de chaque institution (cf. n° 156). En ce qui concerne la justice entre générations, François se demande : étant établi que la terre nous est donnée et que nous ne pouvons

plus penser seulement selon un critère utilitariste d'efficacité et de productivité pour le bénéfice individuel, quel genre de monde voulons-nous alors laisser à ceux qui nous succèdent, aux enfants qui grandissent ? Il pense qu'une solidarité intergénérationnelle renouvelée doit être réaffirmée (cf. n° 162).

Au chapitre 5, François trace les grandes lignes du dialogue à même de nous aider à sortir de la spirale d'autodestruction dans laquelle nous nous enfonçons.

D'abord, l'évêque de Rome évoque le dialogue sur l'environnement dans la politique internationale (cf. n° 164). Il déplore le fait que, jusqu'à présent, il n'existe pas d'actions efficaces d'un leadership international. Les sommets mondiaux des dernières années n'ont pas répondu aux attentes. Il conseille des mécanismes de contrôle, des révisions périodiques et des sanctions liées au non-respect des clauses internationales.

François refuse certaines propositions très discutées telles que le certificat d'émission qui n'apporte aucun changement radical, ou l'internationalisation des coûts environnementaux qui défavorisent les pays en voie de développement. Pour réduire les problèmes de chaque pays, il conseille l'engagement contre l'incompréhension, l'exigence d'un comportement responsable et l'esprit de créativité.

Les pays pauvres doivent avoir comme priorité l'éradication de la misère et le développement social de leurs habitants. Ils doivent analyser le niveau de consommation scandaleux de certains secteurs privilégiés de leur population et contrôler la corruption. Ils doivent se faire aider par les pays qui

ont une forte croissance au prix de la pollution actuelle de la planète (cf. n° 172).

Le pape critique amèrement la politique et l'économie qui ne sont pas au service de la vie. Celles-ci ne doivent pas se rejeter les torts. Elles doivent reconnaître toutes deux leurs propres erreurs et trouver des formes d'interaction orientées vers le bien commun. Le souverain pontife souligne, avec insistance, que si la politique n'est pas capable de rompre avec une logique perverse et reste enfermée dans des discours irréalistes ou superficiels, nous continuerons de ne pas parvenir à faire face aux grands problèmes de l'humanité. L'unité entre politique et économie doit être supérieure au conflit (cf. n° 198). La totalité des démarches doit être repensée et non abordée en surface.

Le chapitre 6 souligne l'éducation et la spiritualité écologiques. Le pape argentin note que les êtres humains sont capables de se dégrader à l'extrême, mais peuvent aussi se dépasser, opter de nouveau pour le bien et se régénérer. Il n'y a pas de système qui annule complètement l'ouverture au bien, à la vérité et à la beauté. François conseille un modèle de vie qui ne soit pas uniquement orienté vers la consommation, mais qui prenne en compte les valeurs essentielles.

Le pape actuel donne ici des directives très concrètes. La pleine responsabilité des consommateurs est fondamentale. L'utilisation des plastiques dans les transports en commun doit être prohibée. Aussi, dans les partis politiques, les hommes sont invités à prendre des initiatives concrètes pour un environnement plus viable et une communauté plus humaine.

Pour François, l'éducation pour l'alliance entre l'humanité et l'environnement doit être promue. Ici, il se tourne particulièrement vers la famille pour jouer ce rôle. D'autres milieux éducatifs tels que l'école, les séminaires, les colloques et la catéchèse sont appelés à favoriser non pas une limitation suite aux règles établies, mais plutôt un changement de mentalités et une évolution des consciences (cf. n° 210 et 211).

Dans cette optique, la spiritualité chrétienne conseille une autre compréhension de l'épanouissement personnel. Elle propose une croissance avec sobriété et une capacité de se réjouir de peu. Il s'agit de la conviction que « moins est plus ». En effet, l'accumulation constante des possibilités distraît le cœur et empêche d'évaluer chaque chose et chaque moment. Une expression d'une pareille attitude, comme à travers la prière à table, manifeste notre gratitude pour les biens de la création.

Reconnaître les œuvres de Dieu, porter l'attention aux hommes, voilà sans doute les signes de la spiritualité chrétienne. Selon François, il existe aussi un lien entre l'homme et la création dans les sacrements, dans la Trinité et dans la foi en la vie éternelle. La Trinité exprime une relation des trois personnes l'une envers l'autre. Ces trois, le Père, le Fils et le Saint Esprit, invitent en même temps à une « spiritualité de la solidarité globale ».

Le pape termine son encyclique avec deux prières : une pour notre terre en général et l'autre pour la création chrétienne.

Conclusion partielle

Il était question dans ce chapitre d'une présentation descriptive de l'encyclique *Laudato si'*. En six chapitres, l'auteur de l'encyclique analyse d'abord les événements actuels qui caractérisent notre Maison, cette crise écologique que nous vivons aujourd'hui ; puis, dans ce qu'il appelle l'Évangile de la Création, il démontre à suffisance que la tradition judéo-chrétienne invite l'homme à « cultiver et protéger le jardin du monde ». Le pape François analyse ensuite les racines humaines de la crise écologique, et propose comme autre voie une écologie intégrale qui, dans son déploiement, doit prendre en compte les différentes dimensions de la vie et surtout redonner la place spécifique qui doit être celle de l'être humain dans ce monde. L'auteur reste convaincu que tout est lié dans le monde. C'est pourquoi, toute atteinte à la solidarité et à l'affection sociale provoque des dommages environnementaux considérables. Le pape propose également quelques lignes d'orientation et d'action pour pouvoir sortir de la spirale d'autodestruction dans laquelle l'être humain s'enfoncé chaque jour, avant d'inviter chaque individu à une éducation et une spiritualité écologiques, pour aboutir à une profonde conversion intérieure.

CHAPITRE IV : ANALYSE DE QUELQUES ENJEUX DE *LAUDATO SI'*

La lecture de l'encyclique nous donne de comprendre que la pertinence de la question écologique va aujourd'hui au-delà de la querelle des clochers, pour toucher une dimension non seulement de notre survie, mais aussi et surtout de la crédibilité de notre foi et de la pertinence de notre engagement.

Il est intéressant de nous souvenir que la question écologique est liée aux incidences de la révolution industrielle, qui coïncide parfaitement avec l'ère des Lumières à partir de laquelle la foi chrétienne n'a plus d'emprise sur les décisions politiques et l'orientation sociale. La question écologique à cet égard interroge aussi ce monde qui a voulu rendre l'homme heureux en dehors du dimanche. L'ère de la raison mathématique a conduit l'activité humaine à une transformation axiologique. Le monde a cessé d'apparaître comme le lieu de la contemplation, pour devenir avec la « raison purement mathématique » une matière uniquement première.

Ici, nous voulons mener une réflexion qui s'enracine dans la parole de Dieu, et qui s'assume face aux mystères et à la spontanéité de l'histoire. Il sera alors question d'un essai d'analyse de l'enjeu biblique de l'encyclique ; il nous permettra de poser des jalons pour une lecture pastorale de *Laudato si'*, et finalement de faire une évaluation éthique comme point d'arrivée synthétique entre la parole, la réflexion pastorale et l'agir humain. Notre réflexion ira aussi dans le sens de lire cette préoccupation à partir de

l'Afrique, afin que l'Église africaine dise quelque chose de prophétique, mais aussi d'africain sur cette question qui est par nature globale.

IV.1. Enjeu biblique et pastoral de *Laudato si'*

Nous voulons dans le présent paragraphe examiner les enjeux de l'encyclique du pape François sur un double plan : biblique et pastoral.

V.1.1. Enjeu biblique de *Laudato si'*

Sur le plan biblique, affirme le document comme base de ses considérations, l'homme est fait à l'image de Dieu (Gn 1, 26-27). Et il n'y a aucune autre créature que l'homme qui soit faite à l'image divine, d'où l'éminente dignité de celui-ci. Dieu dit aussi à l'homme de « *dominer la création et de la soumettre* », et encore « *de se multiplier* », en Genèse 1, 28.

Les atteintes à la création, la surpopulation, la baisse de la biodiversité dans les écosystèmes agricoles et naturels, etc., seraient la conséquence de cet état d'esprit de domination qui imprègne notre société chrétienne et post-chrétienne et qui nous pousse à voir dans l'animal, les plantes ou la nature en général, des choses créées pour l'usage de l'homme, dont il peut se servir à sa guise.

Le consommateur qui jette ses déchets sans se préoccuper de leur devenir ou des nuisances, l'éleveur qui élève des poules n'importe où et n'importe comment, l'industriel qui pollue la rivière, l'air, les terres, les déchets de l'usine, la déforestation, la désertification, l'érosion des terres, le pillage des mers, l'exploitation des ressources minières non renouvelables, le

dégazage en mer des cargos, les marées noires, etc... seraient la conséquence de cette vision anthropocentrique chrétienne.

On peut admettre que beaucoup de ces problèmes sont la conséquence de la société industrielle moderne et sont dus soit à l'ignorance, soit à la négligence plus ou moins grave et surtout au non-respect de la parole de Dieu.

Ce qui est vrai, c'est que le chrétien considère l'univers comme une création de Dieu, et non comme Dieu lui-même. Et c'est sans doute cette vision de l'univers qui, en le désacralisant, a permis à l'esprit moderne, de s'affranchir des blocages et des pesanteurs dues aux philosophies païennes et de libérer l'esprit des hommes afin qu'ils se penchent sur les secrets et les mécanismes de la nature, animée et inanimée, celle-ci n'étant plus considérée comme divine.

Il est nécessaire aussi d'examiner plus précisément certaines de ces critiques à partir de l'injonction mal comprise : « Remplissez la terre et soumettez-la. Dominez sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et tous les animaux. » (Gn 1, 28) Dominer et soumettre : que n'a-t-on pas dit et interprété à ce sujet ?

Pourtant, il faut comprendre que l'être humain n'est pas le maître absolu de la création. D'ailleurs, avec la chaîne alimentaire, il devrait appréhender qu'il n'est qu'un maillon de cet enchaînement. S'il a le droit d'user des autres éléments de la nature, il n'a pas celui d'en abuser. Il est appelé à en être l'intendant et le gestionnaire responsable. C'est une gérance qui lui est confiée afin qu'il fasse fructifier la planète et la rende habitable pour tous. L'enjeu étant alors de préserver ce qu'il n'a pas créé.

Effectivement, il faut prendre conscience que la signification de ces deux verbes a changé et s'est pervertie, en quelques générations. Dans l'idée de « dominer », qui vient de *domus*, la maison, c'est bien d'organiser, de gérer les biens de la maison « nature », de l'habitat humain, en les protégeant (l'homme placé dans le jardin pour le cultiver et le garder).⁶⁹

Or aujourd'hui, le mot dominer a pris le sens de pouvoir plus ou moins arbitraire et absolu, exercé pour le bon plaisir d'un tyran. La domination accordée par le Créateur à l'homme n'est pas celle d'un pouvoir absolu, et l'on ne peut parler de liberté d'user et d'abuser, ou de disposer des choses comme on l'entend.

De même, le verbe « soumettre » a pris un sens péjoratif aujourd'hui alors que l'idée du texte biblique est plutôt mettre sous la protection, sous la juste gérance.⁷⁰

La création se dévoile dès le livre de la Genèse comme révoltée, car elle est une esthétique, fruit de la victoire sur le chaos originel. Puis, cette esthétique porte à l'éthique, parce que l'homme reçoit la vocation fondamentale d'être le garant de l'esthétique, d'une création qui sera beauté, ensuite le récit confirme et ponctue en répétant : « *Et Dieu vit que cela était bon...* » (Gn 1,4.10.18.21.25).

Nous partons des éléments des origines pour comprendre que l'esthétique ne peut être telle que si elle est conduite par l'éthique, ou si elle conduit en même temps à l'éthique. Avec l'œuvre de la création, qui est un

⁶⁹ Cf. Bernard GILLIÉRON, *Dictionnaire biblique*, Éd. du Moulin, Renens, 1998, p. 26.

⁷⁰ Cf. *ibidem*, p. 214.

chef-d'œuvre d'introduction à l'écologie, on débouche sur l'appel à la responsabilité. L'action de l'homme est aussitôt définie comme celle d'être sentinelle de l'esthétique, le veilleur de la beauté, le gardien de la création.

Le pape François le fait remarquer clairement dès l'inauguration de son pontificat dans son homélie, le 19 mars 2013, quand il affirme : « Je voudrais demander, s'il vous plaît, à tous ceux qui occupent des rôles de responsabilité dans le domaine économique, politique ou social, à tous les hommes et à toutes les femmes de bonne volonté : nous sommes “gardiens” de la création, du dessein de Dieu inscrit dans la nature, gardiens de l'autre, de l'environnement, ne permettons pas que des signes de destruction et de mort accompagnent la marche de notre monde ! »⁷¹

L'espoir vient du fait que reconnaître que l'action de l'homme peut dégrader le cosmos, implique qu'elle peut aussi le transformer en jardin. Reconnaître que l'action de l'homme peut transformer soit positivement, soit négativement l'environnement, est un acte de la conscience capable d'assumer ses responsabilités en vue d'un devenir. C'est dans ce sens que Benoît XVI affirmait : « L'importance de l'écologie est indiscutée. Nous devons écouter le langage de la nature et y répondre avec cohérence »⁷².

Dieu modèle l'être humain à partir de la terre : Adam signifie effectivement « le terreux ». Dieu lui donne une mission : il le place dans un jardin et le lui confie. L'homme doit veiller sur ce jardin, pour le maintien de

⁷¹ FRANÇOIS, *Homélie de l'inauguration du pontificat*, 19 mars 2013.

⁷² BENOÎT XVI, « Allocution au Bundestag », in *La Documentation catholique*, n°1459, 2004-2006, p. 17.

toute la composition de la biocénose, cultiver le jardin et en prendre soin.

Le jardin, c'est aussi la création. L'homme y est placé et peut user des fruits de la nature tout en l'entretenant et en la protégeant. C'est bien le premier rôle conféré par Dieu à l'homme. Par essence même, le chrétien est donc porté au respect de la création, œuvre de Dieu et habitat de l'être humain.

Si des chrétiens n'ont pas respecté ou ne respectent pas cette donnée, ils sont en opposition avec cette mission première confiée par Dieu à leur égard. Si on regarde d'un peu plus près pourtant, de nombreux chrétiens sont directement ou indirectement engagés dans la sauvegarde de la création.

Les organisations de préservation de la nature, nous alertent depuis des années sur la gravité des problèmes écologiques, à travers de nombreuses déclarations et textes, y compris dans des textes très officiels. Malheureusement, ces textes ne sont pas ou très peu repris, du moins selon nos recherches, dans les communautés ou les paroisses, ici au Cameroun.

Du fait de son originalité, *Laudato si'* assume le cri d'alarme, démasque l'hypocrisie des sommets mondiaux, où sont gérés les intérêts des grands pollueurs, au détriment des victimes. Le document en appelle à une écologie intégrale dans laquelle tous sont interpellés. C'est pourquoi, annoncer qu'on peut miser sur l'avenir de l'humanité résulte d'une série de choix de l'homme. Dans son texte, le pontife romain est convaincu qu'on ne peut pas s'arrêter ou se contenter de solutions superficielles.

L'appel aux décideurs politiques vise à promouvoir une économie intégrale ; la lutte pour protéger l'avenir de la planète devient un combat pour promouvoir la création, ou mieux une conversion globale. Car on ne saurait

protéger l'eau, les forêts, les climats et d'autres biens de la création, sans protéger l'homme, et surtout le pauvre.

On note une insistance sur la circularité de la question de l'écologie, et le refus de dissocier les problèmes. Il y a un lien entre les questions environnementales et les questions sociales et humaines qui ne peut pas être rompu.

Pourrait-on suggérer de créer des pastorales de la création dans certaines paroisses, en expliquant les enjeux d'une telle structure, pastorales qui seraient chargées de réfléchir et de se préoccuper des problèmes écologiques, humains et physiques, à la lumière de la foi chrétienne ?

Avec la dictature de la rationalité scientifique, la louange et l'adoration paraissent absurdité et folie. La nature se retrouve ainsi transformée non en temple, non en « maison commune », mais en matière commune, et finalement en désert aride. *Laudato si'* reprend avec force cette notion de la maison commune, afin d'en faire un point focal pour le discernement en conscience qui précède l'agir moral.

Le pape François est conscient d'entonner cette louange dans un monde qui vit de la dictature du numérique et de la menace du nucléaire, tandis que l'homme est réduit à un code matricule, et le monde transformé en un simple espace.

IV.1.2. Enjeu pastoral de *Laudato si'*

Laudato si' vient rejoindre une longue tradition d'inquiétude. Spermatozoïdes en baisse, maladies infectieuses en hausse, cancers du sein et

de la prostate en constante augmentation, coronavirus : telle est aujourd'hui l'inquiétante réalité. Et si les polluants chimiques et autres manœuvres de laboratoire en étaient les principaux responsables ? C'est l'hypothèse, fortement étayée par de nombreux travaux scientifiques. L'ennemi semble être partout en Afrique : hier c'était Ébola⁷³, aujourd'hui c'est Zika⁷⁴, Covid 19⁷⁵, demain on ne manquera pas de noms pour qualifier la nouvelle terreur.

Le rythme d'apparition des microbes et des cyclones nuisibles à la vie de l'homme et de la planète est effréné. Les recherches scientifiques les plus crédibles nous apprennent que la surface des forêts diminue, le niveau des réserves d'eau souterraines s'abaisse, l'érosion des sols s'accroît, les zones de pêche maritime s'appauvrissent, les températures s'élèvent et des espèces vivantes disparaissent.

Dire que nous sommes responsables, c'est admettre que nous sommes libres. Ceci induit le fait que l'humain est capable de prendre des

⁷³ Le virus Ébola est responsable de fortes fièvres et d'hémorragies souvent mortelles pour l'homme. Le taux de létalité se situe entre 30 et 90% selon les épidémies et l'espèce virale. Le réservoir naturel du virus serait la chauve-souris. Le virus Ébola a été découvert en 1976, lors des deux flambées épidémiques au Soudan et en République démocratique du Congo.

⁷⁴ Selon <https://www.msmanuals.com>, le virus Zika, transmis par les moustiques, est un flavivirus antigéniquement et structurellement similaire aux virus qui provoquent, la fièvre jaune et au virus du Nil occidental. L'infection par le virus Zika est typiquement asymptomatique, mais elle peut provoquer de la fièvre, des éruptions, des douleurs articulaires ou une conjonctivite ; l'infection par le virus Zika contractée au cours de la grossesse peut provoquer une microcéphalie (malformation congénitale grave), des anomalies oculaires et un certain nombre de troubles du développement de fœtus appelés syndrome Zika congénital.

⁷⁵ Les coronavirus sont une grande famille de virus qui provoquent des maladies qui vont du simple rhume à des maladies plus graves telles que le syndrome respiratoire Moyen-Orient (MERS-CoV) et le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS-CoV).

initiatives : il peut, par son action, influencer le cours des événements. Il n'en a pas la maîtrise totale, cependant il peut y laisser des traces significatives.

Les analyses ne peuvent suffire : il faut des propositions « de dialogue et d'action qui concernent aussi bien chacun de nous que la politique internationale » (n° 15) et qui nous aident « à sortir de la spirale d'autodestruction dans laquelle nous nous enfonçons » (n° 163). Pour le pontife argentin, il est essentiel que la construction de chemins concrets ne soit pas absorbée de manière idéologique, superficielle ou réductionniste.

C'est pourquoi, le dialogue est indispensable. « Dans certaines discussions sur des questions liées à l'environnement, il est difficile de parvenir à un consensus. [...] L'Église n'a pas la prétention de juger des questions scientifiques ni de se substituer à la politique, mais j'invite à un débat honnête et transparent, pour que les besoins particuliers ou les idéologies n'affectent pas le bien commun » (n° 188).

Il y a quelque chose d'un peu tragique qui repose entre nos mains. Même si nous croyons que la création est sauvée par le don du Christ, nous devons aussi accepter d'avoir notre rôle à jouer, une place qui a de l'importance pour son évolution. Nous découvrons aujourd'hui, devant l'éventail si large des possibilités, que notre responsabilité doit s'orienter en priorité sur l'avenir. Jusqu'ici, on considérait plutôt qu'on devait rendre compte de la conformité de nos actes à des normes, mais on ne pensait pas que les actes des hommes pouvaient à ce point mettre en péril l'équilibre de la création.

Bref, nous ne nous posons pas la question de notre responsabilité envers les générations futures, considérant que les choses s'équilibraient par elles-mêmes. La foi renforce notre responsabilité. Si nous croyons que Dieu a confié la création à notre liberté, nous n'avons que des raisons supplémentaires, en tant que croyants, de nous intéresser à son avenir et à son devenir. Notre responsabilité doit prendre en compte tous les niveaux de la décision et de l'action humaine :

- le niveau de la conduite individuelle : par exemple, nous avons déjà une responsabilité envers la création comme consommateurs ; nous faisons des choix alimentaires, vestimentaires, culturels ;
- le niveau professionnel : à ce niveau encore, nous faisons des choix qui ont des conséquences sur l'avenir des ressources ou de l'environnement ; nous produisons des déchets que l'on peut recycler intelligemment ; nous utilisons des produits qui sont plus ou moins nocifs ;
- le niveau civique et politique : nous avons des responsabilités que nous exerçons par l'intermédiaire de nos organisations, de nos choix électoraux, de nos campagnes d'opinions ;

Pour qui croit en Dieu Créateur et Sauveur, aucun de ces niveaux de responsabilité n'est indifférent à sa foi. La manière même dont il tente de vivre personnellement et avec les autres est pour lui une manière de rendre gloire au Seigneur de l'univers.

Le pape François ne manque pas de formuler une critique sévère sur les récentes dynamiques internationales : « Les sommets mondiaux de ces

dernières années sur l'environnement n'ont pas répondu aux attentes parce que, par manque de décision politique, ils ne sont pas parvenus à des accords généraux, vraiment significatifs et efficaces, sur l'environnement » (n° 166). Et de poursuivre en se demandant : « Pourquoi veut-on préserver aujourd'hui un pouvoir qui laissera dans l'histoire le souvenir de l'incapacité à intervenir quand il était urgent et nécessaire de le faire ? » (n° 57). Il évoque clairement l'espérance.

L'espérance est la vertu de celui qui dure dans le temps. Elle nous porte vers l'avenir. Or, nous le voyons de bien des manières, nous évoluons dans une culture de l'immédiateté. Au niveau économique, il faut réagir en temps réel car les flux monétaires sont quasi instantanés.

Dans notre manière de nous comporter, nous sommes de plus en plus marqués par une culture de l'urgence. Cette logique de l'urgence s'est sans doute imposée à nous du fait de certaines nécessités : il faut bien parer le mieux possible aux catastrophes, d'autant plus qu'on a davantage de moyens aujourd'hui, mais nous en venons à dévaloriser tout ce qui a trait au temps long, à la durée.

Le long terme n'intéresse pas beaucoup nos contemporains : nous ne cherchons pas à construire des œuvres de longue durée, mais à gérer les choses au jour le jour. Nous courons alors le risque de laisser les décisions qui portent sur l'avenir à quelques technocrates.

L'espérance chrétienne qui fait durer le chrétien dans le temps nous fait sortir de cette logique mortelle de l'immédiateté. L'espérance porte en effet sur le salut qui est l'accueil d'un don de Dieu, d'un pardon, d'une

réconciliation qui ne viennent pas de nous, mais qui nous ont été acquis par la mort et la résurrection du Christ. Au matin de Pâques, le tombeau s'est ouvert : cela signifie que Dieu, par-delà nos impasses, ouvre un avenir à ceux qui vivent et agissent dans l'esprit de don et de pardon de Jésus. Il s'agit d'une espérance qui installe du dynamisme dans nos vies.

Le chapitre final de l'encyclique *Laudato si'* du pape François va au cœur de la conversion écologique à laquelle elle invite. Les racines de la crise culturelle agissent en profondeur et il n'est pas facile de redessiner les habitudes et les comportements. L'éducation et la formation restent des défis majeurs : « Tout changement a besoin de motivation et d'un chemin éducatif » (n° 15), sont ainsi mentionnés tous les milieux éducatifs, en premier lieu « l'école, la famille, les moyens de communication, la catéchèse » (n° 213).

L'espérance vise le salut. Mais il ne s'agit pas d'un petit salut individuel et étriqué. Il s'agit de la grande espérance d'un monde renouvelé. L'apôtre Paul nous dit que toute la création elle-même est associée à la résurrection du Christ et aspire à sa libération (cf. Romains 8, 22). Ceci doit inciter l'homme à participer à cette grande œuvre de Dieu pour nous et avec nous.

L'espérance nous fait tourner les yeux et notre action vers l'avenir. Elle nous rappelle que nous ne sommes jamais arrivés, mais toujours en chemin. Lorsque la création sera achevée, alors, il n'y aura plus à espérer. En revanche, c'est la condition du croyant en chemin d'être toujours tendu vers le but, toujours en état d'espérance.

Le point de départ est de « miser sur un autre style de vie » (n° 203-208), qui ouvre aussi la possibilité d'« exercer une pression saine sur ceux qui détiennent le pouvoir politique, économique et social » (n° 206). C'est ce qui arrive quand les choix des consommateurs réussissent à « modifier le comportement des entreprises, en les forçant à considérer l'impact environnemental et les modèles de production » (*ibidem*).

L'espérance chrétienne associe tous les hommes, toutes les personnes au salut attendu. Dès lors, il y a des logiques que l'espérance chrétienne refuse. Parce que nous espérons le salut pour tous, nous refusons d'exclure des personnes de ce salut. Plus même, nous espérons la venue du royaume de Dieu où la première place est donnée aux plus petits, aux plus pauvres.

Dans cette optique, l'espérance chrétienne ne peut que renforcer nos convictions sur la nocivité d'un certain nombre de logiques économiques ou politiques qui prônent l'exclusion de certains acteurs, aussi bien sur le plan national qu'international. L'espérance nous fait œuvrer pour le royaume que Dieu nous promet. Dans le contexte que nous vivons aujourd'hui, qui est un contexte de mondialisation, nous ne pouvons alors qu'être renforcés dans notre travail pour construire la solidarité internationale.

Un regard théologique ne résout pas tous nos problèmes. On ne peut sous-évaluer l'importance des parcours d'éducation environnementale capables d'incidences sur les gestes de la vie quotidienne, de la réduction de la consommation d'eau, au tri sélectif des déchets, jusqu'à « éteindre les lumières inutiles » (n° 211). « Une écologie intégrale est aussi faite de simples

gestes de la vie quotidienne par lesquels nous rompons la logique de la violence, de l'exploitation, de l'égoïsme» (n° 230).

Tout cela sera plus simple à partir d'un regard contemplatif qui vient de la foi : « Pour le croyant, le monde ne se contemple pas de l'extérieur mais de l'intérieur, en reconnaissant les liens par lesquels le Père nous a unis à tous les êtres. En outre, en faisant croître les capacités spécifiques que Dieu lui a données, la conversion écologique conduit le croyant à développer sa créativité et son enthousiasme » (n° 220).

Le pape ne lutte pas contre le progrès, mais pour l'être humain. Les chrétiens comme le reste de la société associent souvent écologie avec refus du progrès et retour en arrière. Le pontife romain connaît l'objection. Quand on pose des questions sur les modes de vie, « certains réagissent en accusant les autres de prétendre arrêter irrationnellement le progrès et le développement humain » (n° 191), relève-t-il. François ne renie pas le progrès. Il est juste de se réjouir des avancées permises par deux siècles de progrès dont « nous sommes les héritiers » et « de s'enthousiasmer devant les grandes possibilités que nous ouvrent ces constantes nouveautés », écrit-il (n° 102).

Cependant, l'inquiétude doit se faire sentir quand ce progrès n'est plus orienté vers le service de toute l'humanité. C'est le cas quand l'accroissement de pouvoir permis par le progrès est concentré entre les mains de quelques-uns : « Il suffit de se souvenir des bombes atomiques lancées en plein XX^e siècle, comme du grand déploiement technologique étalé par le nazisme, par le communisme et par d'autres régimes totalitaires au service de

l'extermination de millions de personnes, sans oublier, qu'aujourd'hui, la guerre possède des instruments toujours plus mortifères. En quelles mains se trouve et pourrait se trouver tant de pouvoir ? Il est terriblement risqué qu'il réside en une petite partie de l'humanité» (n° 104).

Il en appelle notamment à en finir « avec le mythe moderne du progrès matériel sans limite » (n° 78), à se libérer du « paradigme technocratique régnant » (n°112), à chercher les voies d'une limitation de notre pouvoir et d'une nouvelle orientation au progrès. « Il s'agit simplement de redéfinir le progrès » (n° 194).

Cette redéfinition du progrès ne va pas sans une sérieuse remise en question d'un mode de vie consumériste marqué par une quête incessante de nouveautés. Le pape en appelle même à une « sobriété heureuse » sur le plan individuel (n° 224) et à « une certaine décroissance dans quelques parties du monde, mettant à la disposition des ressources pour une saine croissance en d'autres parties » (n° 193). Il ne s'agit pas de revenir à l'état sauvage, mais d'inventer les voies d'une société mondiale plus juste, dans laquelle les pauvres ne supportent pas les conséquences du train de vie déséquilibré des riches.

IV.2. Les enjeux éthiques de *Laudato si'*

Le problème écologique est un problème de la foi chrétienne, un problème de l'espérance chrétienne, un problème d'éthique chrétienne. En

1967, l'historien américain Lynn White⁷⁶ soupçonnait le christianisme d'être à l'origine de la crise écologique contemporaine. À l'opposé, de nombreux chrétiens suspectent le courant écologique de remettre en cause la place éminente de l'homme dans la création.

L'encyclique répond directement à cette « accusation lancée contre la pensée chrétienne : il a été dit qu'à partir du récit de la Genèse qui invite à “dominer la terre” (Gn 1, 28), on favoriserait l'exploitation sauvage de la nature en présentant une image de l'être humain comme dominateur et destructeur » (n° 67). François reconnaît néanmoins une part de responsabilité des chrétiens dans la crise écologique. La cause n'est pas à chercher dans les textes bibliques mais dans l'interprétation erronée qu'on a pu en faire.⁷⁷

Dans ce document, le pape François invite à considérer le problème écologique de manière globale. Il se refuse de parler du climat, de l'eau, de la terre ou de l'air de manière séparée. Tous ces thèmes se tiennent, se complètent ou mieux, semblent répondre à la question écologique. En prenant la situation écologique en pièces détachées, on tombe chaque fois sur un problème d'intérêt, surtout économique.

C'est dans cet ordre d'idée qu'il faut prendre au sérieux la question écologique, qui est un problème moral. Il est clair que la société actuelle ne pourra pas trouver de solution au problème écologique si elle ne révisé pas

⁷⁶ C'est un historien médiéviste américain, professeur d'histoire à l'université de Californie à Los Angeles, auteur de nombreuses études sur l'histoire des techniques, et surtout de la célèbre thèse sur « Les racines historiques de notre crise écologique ».

⁷⁷ Cf. supra, IV.1.1, « L'enjeu biblique de *Laudato si'* ».

sérieusement son style de vie. Si le sens de la valeur de la personne et de la vie humaine fait défaut, on se désintéresse aussi d'autrui et de la terre. C'est pourquoi, *Laudato si'* refuse de considérer le problème de manière parcellaire. Le texte constate aussi que le désordre et l'intérêt d'une petite minorité ne mettent pas en danger seulement les pauvres, mais l'ensemble de l'humanité.

L'enjeu éthique dont il est question ici est celui qui est compris comme une tentative de protéger les bases de la vie en général et celle humaine en particulier. L'éthique se présente comme une réponse rationnelle, logique, intelligente, devant la destruction des différentes formes de vie, une vie constituée d'éléments biochimiques qui ont besoin d'un équilibre pour maintenir leur intégrité.

Cette conception est malheureusement un peu réductrice, car elle nous maintient dans une extériorité entre l'humain et son environnement. C'est d'ailleurs de cette manière que nous parlons le plus souvent de « l'environnement », sans réaliser qu'en nous exprimant ainsi nous faisons référence à ce qui nous environne et à ce qui nous entoure, donc à ce qui est extérieur à l'humain. Or c'est justement cette conception du rapport entre l'humain et la nature, envisagé comme deux entités séparées, qui peut être à l'origine de la crise liée à la création.

Nous rejoignons sur ce point Jean Samuel Zoe-Obianga : « Cette attention portée sur la nature et ses mystères ne vise pas à placer cette dernière au niveau de l'homme. Nous voulons tout simplement mettre en évidence que l'anthropocentrisme outrancier qui dicte une certaine éthique écologique

appauvrit la qualité des devoirs à assumer envers la nature. »⁷⁸

Le phénomène de la socialisation dans sa généralité est révélateur d'une vérité négligée, pour ne pas dire niée, par l'homme moderne ; la socialisation, en créant une solidarité de plus en plus étroite entre les hommes (ne serait-ce que la solidarité dans la peur devant le danger de l'arme nucléaire), amène à accepter de nombreuses contraintes. Elle révèle ainsi, par-delà les libertés individuelles ou nationales, qu'il y a des exigences universelles d'ordre éthique qui doivent être respectées. Sinon, c'est l'augmentation des inégalités et des injustices.

Avec les oppressions de tous genres, nous constatons, dans de nombreux cas, l'apparition du drame de la faim, de la misère et de la mort de millions d'êtres humains. Il s'agit essentiellement d'une exigence de régulation éthique. Que l'on songe simplement à cette aspiration générale vers plus de justice sociale, entre individus, entre classes et entre nations. L'idée même de justice n'a de sens que par une régulation des ressources naturelles. Cet appel à la justice se fonde sur la conviction que chaque être humain en vaut un autre, et aussi que chaque peuple a un droit strict à se développer et à user des biens naturels qui lui sont nécessaires.

Désormais, toutes les ségrégations, toutes les oppressions, et aussi tous les gaspillages et pollutions, sont ressentis par leurs victimes comme la violation de quelque chose de sacré. Et en même temps, cette exigence de régulation éthique, pour plus de justice, apparaît comme rigoureusement

⁷⁸ Jean Samuel ZOE-OBIANGA, cité par Dorcas AKITUNDE et al., *Introduction à la théologie systématique. Vol. 2 : Éthique*, CLE, Yaoundé, 2003, p. 114.

nécessaire, contraignante et non facultative ; souvent, elle est même vécue comme un idéal politique, soit de libération, soit de respect écologique de la nature, pour lequel on doit se battre, au risque de sa vie si besoin. Il y a là comme un puissant retour de la loi morale, par-delà tous les subjectivismes et égoïsmes qui voudraient l'évacuer.

La crise écologique, comme expression de la socialisation de la nature, vient préciser cet appel éthique. Elle vient rappeler brutalement que l'homme, tout en étant libre, est soumis à une loi naturelle. Certes celle-ci, au niveau humain, n'est pas purement d'ordre physique ou biologique, elle s'exprime par l'activité rationnelle, comme besoin de régulation des rapports des hommes entre eux et avec la nature.

Cette régulation n'est pas à concevoir comme signifiant que l'homme peut faire ce qu'il veut, en usant de sa liberté sans aucun critère objectif, loin de là. Mais elle veut dire que l'homme doit considérer la nature, et l'ensemble des êtres humains, comme des partenaires dont il doit tenir compte dans ses décisions libres, car il est obligé de vivre en symbiose avec eux. S'il veut se développer harmonieusement, il ne peut le faire qu'en tenant compte de ses semblables et des exigences objectives d'une exploitation rationnelle de la nature.

Là aussi, l'enseignement chrétien classique mérite d'être remis à l'honneur, cet enseignement qui voit dans l'homme, non pas le maître absolu, mais l'intendant et le gérant de cette nature, don de Dieu qui en est seul le Maître et qui en a établi les lois. C'est parce qu'il s'est cru avoir tout pouvoir sur la nature, parce qu'il s'est cru comme un dieu face à elle (c'est la tentation

même qui a causé la chute du premier homme, selon Genèse 3,5), que l'homme moderne en est arrivé à comprendre sa propre survie.

Certes, on sait que la notion de loi naturelle est fortement contestée de nos jours. Mais à ceux qui ont conscience des risques engendrés par notre civilisation technologique et par l'égoïsme des pays développés, ces discussions sur l'existence ou non d'un droit naturel apparaissent radicalement dépassées, sorte de discussions de salon entre dilettantes qui peuvent se payer le luxe d'en débattre.

Pour ceux qui souffrent de la faim ou qui savent leur avenir menacé par la crise écologique, spéculer sur le caractère unique de chaque liberté personnelle a pour eux bien moins d'importance que de prendre en compte des exigences d'une nature humaine qui tient le devant de la scène mondiale ; car c'est elle qui justifie l'universalité des droits de l'homme et de son droit à user équitablement des biens naturels, sans les voir accaparés par quelques-uns, ou gaspillés ou pollués cyniquement. C'est au nom finalement de cette nature humaine et de son droit naturel que se mènent de nos jours tous les combats pour un monde meilleur et plus juste.

Par-là, nous percevons que toute décision éthique, en réponse à un appel pour plus de justice, se doit de tenir compte de deux données : d'abord celle fournie par la science positive, physique, biologique ou humaine, qui définit et précise la nature du phénomène en question (par exemple, l'inflation, le chômage et plus particulièrement, ici, l'écologie).

Ensuite, pour se décider en vue de telle ou telle décision vers une forme de jugement pratique (sur ce qu'il faut faire, à partir de ce qui est), la

décision éthique doit se baser sur une échelle de valeurs, elle-même fonction d'une vision globale portant sur la destinée de l'homme et sur sa relation avec la nature.

Au Cameroun, le problème peut être géré si certains fonctionnaires, au lieu de s'enrichir à tout prix, et ceci au détriment de la population, songeaient à une répartition équilibrée des biens pour l'épanouissement de tous. Si le souci des gouvernants était le bien de la population à la base, la lutte contre la corruption et d'autres maux pourrait être un succès et le travail fait dans le respect de Dieu et dans l'observation des normes en vigueur.

Ce défi éthique doit devenir un mouvement de pensée très ambitieux qui introduit une dimension spirituelle dans la réflexion en faisant de la nature une sorte de bien ou de valeur morale suprême. Cet aspect spirituel cherchera à transformer notre vision du monde et notre conception de la vie et du bonheur. Il tentera d'effacer la frontière entre l'homme et la nature et de réintégrer l'être humain dans la nature en tant qu'une de ses manifestations. De ce point de vue, une vie considérée comme digne et accomplie est une vie vécue en harmonie avec la nature.

Mais la solution que François avance n'est pas un holisme influencé par la pensée orientale, ésotérique ou gnostique, où l'homme ne serait qu'un élément parmi d'autres à l'intérieur du cosmos. Il s'agit plutôt pour l'Église de reconnaître une origine commune à toutes les créatures, nées de l'action délibérée d'un Dieu personnel : bref, de rester fidèle au récit de la Genèse.

IV.3. La place de l'Afrique dans l'encyclique *Laudato si'*

Quelle importance l'Afrique peut-elle avoir dans ce texte précieux ? À lire ce document, on pense réellement que le pape l'a écrit afin de plaider pour l'Afrique. On pourrait lui prêter l'intention : « L'amour pour l'Afrique inonde mon cœur ».

La conclusion de l'encyclique consiste en une forme de proposition de prières qui s'inscrit dans une logique d'œcuménisme et de confession chrétienne au Dieu Créateur. Il s'agit d'une ouverture pour la rencontre des expressions de la foi au Dieu Unique. Avec *Laudato si'*, le souverain pontife s'adresse à tous les hommes sans distinction de races, de sexes ou d'appartenances religieuses. C'est pourquoi, il semble plus aisé d'explorer les conjectures d'une réception spécifiquement africaine de ce texte.

Partant de la grande diversité que revêtent les aspects de la crise écologique, nous pouvons, dans le cas propre à l'Afrique, dévoiler l'héritage des traditions religieuses et les défis sociopolitiques qu'il faut relever.

L'analyse des différentes pratiques religieuses en Afrique en général et au Cameroun en particulier ainsi que des cosmologies afférentes, donne de comprendre l'univers symbolique dans lequel s'incorpore la vision de l'homme, du cosmos et de Dieu. La conscience religieuse africaine est incluse parmi les éléments culturels intégrés dans la vie de l'Africain au quotidien. Ces éléments symboliques sont constitués de rites, de mythes, de contes et d'autres pratiques d'éducation traditionnelle.

C'est dans ces éléments qu'on peut faire la découverte de la vision du Dieu Créateur, de l'homme et du monde. L'enseignement qui en ressort

montre l'indissociabilité entre Dieu, les créatures et les hommes. Dans l'Afrique traditionnelle, d'innombrables attributs sont reconnus au Créateur : l'unicité, la toute-puissance, la transcendance, l'immatérialité, et surtout le fait d'être la source première de toutes choses.

Entre le Créateur et les créatures, il doit exister une relation harmonieuse qui ne peut être rompue sans que cela nécessite réparation. La spécificité de l'humanité conduit l'Africain et par ricochet le Camerounais, à s'impliquer dans la préservation de la vie, y compris dans la lutte drastique entre les forces de la vie et celles de la mort qui, selon Engelbert Mveng, s'achève par la victoire de la vie sur la mort⁷⁹.

L'implication de l'homme dans la préservation de la vie obéit à des actions éthiques selon la perspective africaine du monde. La quête de l'équilibre entre le visible et l'invisible chez l'Africain est la base de la responsabilité humaine. C'est dans la préservation et l'amélioration de la qualité de la vie que s'exprime pleinement la vocation de l'homme.

La prise de conscience de la décrépitude environnementale, dont l'auteur de *Laudato si'* se fait l'écho, montre à suffisance le caractère absolu de la réponse humaine. Il se produit alors un désir de fonder aussi la vision de l'univers sur les traditions religieuses et spirituelles. Les lignes de réflexions et les conceptions de la théologie chrétienne ont évolué en tenant compte des limites de la « démesure anthropocentrique » (n° 116).

⁷⁹ Engelbert MVENG, *L'Afrique dans l'Église : paroles d'un croyant*, Paris, L'Harmattan, 1985, p. 57.

Le constat que fait *Laudato si'* sur la situation écologique planétaire n'exclut pas le continent africain. Seulement, à la différence des autres régions du globe, l'Afrique subit gravement les conséquences de la crise écologique. Ici, la situation environnementale est beaucoup liée à l'exploitation abusive des ressources naturelles.

Dans le continent africain, et particulièrement dans sa partie centrale et méridionale, l'activité dévastatrice de l'industrie minière a forcé des communautés autochtones entières à se déplacer. Et, comme le décrit le pape, plusieurs autres causes déclenchent ce décalage écologique. Pour les besoins de la subsistance quotidienne, de vastes sites forestiers sont détruits. Accéder à l'eau demeure une préoccupation de haute importance.

L'exploitation des matières premières ne bénéficie essentiellement qu'à l'exportation. À tout ceci, il faut ajouter la déliquescence de la vie sur ce continent, notamment avec la précarité matérielle qui rend très difficile l'accès aux biens de première nécessité.

La perspective chrétienne de *Laudato si'* se présente comme une option préférentielle en terre camerounaise pour les pauvres et les victimes de l'accélération des changements climatiques. Lorsque le pontife romain parle de vision holistique de la sauvegarde de la création, il considère qu'une approche globale ne met pas de côté la complexité de la question.

« L'écologie intégrale » va plus loin que la conception simpliste accordée au bonheur extérieur. L'encyclique inclut et maintient ensemble l'environnement, avec ses soubassements économiques et sociaux. « Le changement climatique est un problème global aux graves répercussions

environnementales, sociales, économiques, distributives ainsi que politiques, et constitue l'un des principaux défis actuels pour l'humanité » (n° 25).

En partant des différentes approches que l'on peut faire des récits de la création et surtout de l'héritage des traditions religieuses africaines, une reprise spirituelle de l'enseignement de *Laudato si'* se nourrit de ce trait commun aux approches à la fois religieuse, anthropologique et écologique de la création : « Le monde a été créé par les trois Personnes (de la Trinité) comme un unique principe divin, mais chacune d'elles réalise cette œuvre commune selon ses propriétés personnelles » (n° 238).

Si, ainsi que le déclare François, l'urgence de la sauvegarde de la création doit inclure une action concertée, la nécessité de prendre en compte la spiritualité africaine est un atout pour répondre adéquatement à la crise actuelle. Face à la destruction de la création, le recours au Créateur, dans une vision réconciliée, est un chemin sérieux de redécouverte de la nouvelle création.

Aussi, le pape insiste sur le chiffre croissant des migrants dans le monde : « L'augmentation du nombre de migrants, fuyant la misère accrue par la dégradation environnementale, est tragique ; ces migrants ne sont pas reconnus comme réfugiés par les conventions internationales et portent le poids de leurs vies à la dérive, sans aucune protection légale. » (n° 25) Voilà la tragédie de l'Afrique, la rupture d'avec sa jeunesse. Voilà le drame des jeunes Africains, leur non-reconnaissance dans leurs nouveaux milieux de vie. L'Afrique est vidée de sa sève, de sa « force mobile », comme disait Jean Marc Ela. René Dumont avait totalement raison : « L'Afrique noire est mal

partie ». Devant ces tragédies, François invite à un « sens de responsabilité à l'égard de nos semblables » (n° 25).

Comme nous avons l'Ancien Testament qui nous oriente dans la compréhension par la foi d'Israël en la création, c'est aussi l'expérience de l'alliance avec Dieu qui demeure déterminante. De cette alliance découle le salut promis par Dieu. Avec le Nouveau Testament, l'expression de l'œuvre de création commencée par Dieu s'accomplit en Jésus-Christ. C'est pourquoi la médiation créatrice en Jésus-Christ se dévoile comme une sorte de continuation de l'action de Dieu. Et c'est tout à fait logique que le pape François insiste pour que le monde créé trouve dans la relation trinitaire le modèle divin de communion et de réconciliation.

« Tout est lié, et cela nous invite à mûrir une spiritualité de la solidarité globale qui jaillit du mystère de la Trinité » (n° 240).

Conclusion partielle

Réservé à l'étude des enjeux de *Laudato si'*, ce chapitre a permis de dégager ce que nous pouvons gagner en mettant en pratique le contenu de l'encyclique. Sur le plan biblique, *Laudato si'* a un fondement solide car le pape explique que les récits du livre de la Genèse suggèrent que la vie humaine repose sur trois piliers fondamentaux intimement liés à savoir : la relation avec Dieu, celle d'avec le prochain et la dernière avec la terre. L'enjeu est de rétablir ces trois relations indispensables qui ont été rompues, tant à l'extérieur, qu'à l'intérieur de nous par le péché. Les enjeux de *Laudato si'* sur le plan pastoral s'inscrivent dans la perspective d'orienter les serviteurs

de Dieu afin qu'il attire l'attention des chrétiens sur le respect des lois de la nature et les délicats équilibres qui existent entre les êtres de ce monde. Le pape indique que si rien n'est fait sur le plan pastoral, les hommes vont oublier le Dieu tout-puissant et créateur, et finiront par adorer d'autres pouvoirs du monde, ou dans une certaine mesure, chercheront à prendre la place de Dieu et à piétiner la réalité créée par lui. C'est pourquoi sur le plan éthique les enjeux s'inscrivent dans une évangélisation globale qui respecte chaque créature dans sa particularité. Conscient du fait qu'il n'existe pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe que le souverain pontife a appelé crise socio-environnementale, les possibilités de solutions nécessitent une approche intégrale pour combattre toutes les formes d'aliénation de l'être humain et préserver la nature. L'Afrique a une part belle dans ce document, car les problèmes soulevés par le pape François ne sont pas inconnus de ce continent qui paie un lourd tribut à la crise écologique.

CHAPITRE V : PROPOSITION D'UN PROGRAMME DE FORMATION POUR LES ÉGLISES PROTESTANTES DU CAMEROUN

À partir des résultats obtenus lors de nos recherches, il nous a paru opportun de mettre sur pied un programme qui engage les Églises protestantes dans la formation des fidèles, afin de répondre à la fois aux besoins liés à la sauvegarde de la création et à ceux de la sécurité alimentaire. Ce programme élaboré que nous voulons proposer est le fruit d'une expérimentation de cinq mois.

V.1. Circonstances de l'expérimentation du programme

Pour obtenir des résultats objectifs, nous avons mis sur pied deux cellules d'expérimentation pour la formation des chrétiens dans les domaines de la sauvegarde de la création et de la sécurité alimentaire. Ces deux cellules, basées dans les paroisses de l'Église évangélique du Cameroun de Melen⁸⁰ et celle d'Ékorezock⁸¹, ont encadré chacune 20 personnes. Le tableau suivant donne des détails concernant leurs différents statuts.

Tableau 9 : Répartition des participants à l'expérimentation

⁸⁰ La paroisse de Melen est située à l'Ouest de la ville de Yaoundé, dans la commune de Yaoundé VI, département du Nfoundi, Région administrative du Centre. Créée en 1989, la paroisse encadre de nos jours 3254 fidèles. Elle est dirigée par les pasteurs Samuel Valérie MANYAKA KOUM et nous-même, Clément Hervé DJILO KUATE.

⁸¹ La paroisse d'Ékorezock est située dans la banlieue de Yaoundé, plus précisément dans le quartier Nkolbisson, arrondissement de Yaoundé VII. Elle a été créée en 1993 et encadre de nos jours plus de 750 chrétiens. Cette paroisse est dirigée par le pasteur Jilbert FOKO SOB.

| Paroisses | Hommes 45 ans et plus | Femmes 45 ans et plus | Jeunes Moins de 45 ans | | Total |
|--------------|-----------------------------|-----------------------------|---------------------------|-----------|-----------|
| | | | Garçons | Filles | |
| Melen | 5 | 3 | 4 | 8 | 20 |
| Ékorezock | 6 | 5 | 3 | 6 | 20 |
| Total | 11 | 8 | 7 | 14 | 40 |

- **De la durée de la formation et des enseignants**

Cette formation s'est déroulée du vendredi 18 septembre 2020 au lundi 18 janvier 2021. Elle a duré en tout cinq mois, soit 20 semaines.

Dans la paroisse de Melen, la formation avait lieu deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, de 17H à 19H. Dans celle d'Ékorezock, elle se tenait le lundi puis le jeudi, de 18H à 20H. Chaque séance de formation avait donc une durée de deux heures. En clair donc, nous avons passé 80 heures d'expérimentation par cellule. Durant les dix premières semaines de formation dans chacune des cellules (soit 40 heures), nous avons procédé à l'enseignement sur la sauvegarde de la création. Les dix dernières semaines étaient consacrées à l'étude sur la sécurité alimentaire.

Les différents enseignements inscrits au cours de ce programme ont été dispensés par 2 pasteurs : Clément Hervé Kuate Djilo et Jilbert Foko Sob. À ces deux pasteurs, se sont ajoutés 4 anciens d'Église à savoir : Belmond Tchoumba ; Jonas Tchassem ; Paul Foula'a et Bertrand Mbakop. Les participants étaient à chaque fois divisés en deux groupes (les jeunes de moins de 45 ans et les autres de plus de 45 ans).

- **Des objectifs de la formation et de l'exécution du programme**

Les objectifs de cette expérimentation se déclinaient ainsi :

- détecter les problèmes écologiques et alimentaires qui se posent au Cameroun selon les différentes régions ;
- présenter les acteurs et les éventuels apports de chacun dans les tentatives de solutions ;
- identifier la spécificité de la foi chrétienne envers la nature par rapport à la croyance africaine ;
- analyser les méthodes et les moyens utilisés par l'Église dans le cadre de la sauvegarde de la création et de la sécurité alimentaire ;
- identifier les causes de la crise écologique et de l'insécurité alimentaire selon les milieux d'appartenance ;
- expliquer le rôle de la notion du « sacré » dans le vivre ensemble des humains et des êtres non humains ;
- établir le rapport entre l'écologie intégrale, la sécurité alimentaire et la perception africaine du monde ;
- identifier les éléments de la culture africaine qui peuvent contribuer à la promotion de l'écologie intégrale et de la sécurité alimentaire au niveau paroissial ;
- concevoir les moyens précis de prévention et/ou de résolution d'un problème écologique précis ;
- organiser et conduire la communauté à éradiquer des problèmes écologiques au sein des familles et en paroisse ;
- évaluer une activité écologique menée.

V.2. Contenu du programme de formation

Pour atteindre ces objectifs, il a fallu une élaboration et une exécution du contenu du programme d'expérimentation. Pour ce faire, nous avons divisé ce dernier en deux parties : la première partie s'est concentrée sur la sauvegarde de la création et la seconde, sur la sécurité alimentaire. Le contenu proprement dit était le suivant.

V.2.1. De la sauvegarde de la création (20 heures)

Il était question pour nous de montrer aux participants que dans la Bible, la création que nous devons sauvegarder existe d'abord pour la gloire de Dieu et ensuite pour l'humanité. Cette conception de la finalité de la création ne signifie pas que la nature soit divine au sens du domaine réservé à Dieu et dans lequel l'homme ne peut intervenir. Dieu a confié le monde à l'homme d'aujourd'hui et à la lignée de ses générations comme un don de sa gloire. L'homme est appelé à travailler dans le jardin du monde d'une manière active, rationnelle et spirituelle, pour conserver et améliorer la qualité de la création.

V.2.1.1. La pastorale de la création

L'objectif ici était d'identifier la particularité de la création de l'homme, celui-ci étant une créature différente des autres.

- Première séance : La création de l'homme

Les participants ont compris que, parce que l'homme est à l'image de Dieu, il dispose de la dignité de personne : il n'est pas seulement quelque chose, mais quelqu'un. Il est capable de se connaître, de se posséder, de

librement se donner et d'entrer en communion avec d'autres personnes, et il est appelé, par grâce, à une alliance avec son Créateur, pour lui offrir une réponse de foi et d'amour que nul autre ne peut donner à sa place⁸². Cette première séance répondait aux questions suivantes : Qui est réellement l'homme ? Pourquoi a-t-il été créé et pour quoi faire ? Est-il un être de plus au cœur de la nature ? En quoi est-il différent des autres créatures ?

- **Deuxième séance : La création des autres créatures**

Ici, il était question de voir comment Dieu façonne les autres créatures ; d'établir la différence entre la création de l'homme et les autres créatures ; et aussi, d'introduire la place que doit occuper l'homme au sein de la création.

V.2.1.2. La place de l'homme dans la création (*Laudato si'*, n° 224)

Il était question pour nous de montrer que l'homme a deux rôles principaux à jouer au sein de la création : ceux d'intendant et de gardien.

- **Troisième séance : l'homme comme intendant**

Avec les participants, nous avons compris que l'être humain, tel que l'a voulu le Créateur, est actif et non oisif. Il a reçu la mission de gérer la création. Son activité reflète et imite celle du Dieu créateur. Ainsi, la présence de l'humain sur la terre n'est pas pour la détruire, mais pour en prendre soin et surtout l'agrémenter afin de la rendre plus agréable à la vue et au toucher.

⁸² *Catéchisme de l'Église catholique*, n. 357.

Les humains doivent alors, orner la terre, la faire fructifier avec conscience et responsabilité. Ils doivent en être les intendants et les gestionnaires responsables.

- **Quatrième séance : L'homme comme gardien**

Cette séance a permis de comprendre que l'homme n'est pas seulement un être de nature mais aussi de culture. Le monde dans lequel il vit porte partout la marque de son activité transformatrice. C'est Dieu qui a donné à l'homme le mandat de transformer la terre par son travail. Puisque Dieu fait de l'homme son intendant, il est normal qu'il lui commande de travailler : « *Tu travailleras six jours et tu feras tout ton ouvrage* » (Ex 20,16). Cette place de gardien lui est confiée afin qu'il la fasse fructifier et la rende habitable pour tous, l'enjeu étant alors la préservation de ce qu'il n'a pas créé.

V.2.1.3. La destruction de la création (*Laudato si'*, n° 14, 23, 24, 25)

L'objectif était celui d'identifier les acteurs, les auteurs et surtout les conséquences de la destruction de l'environnement.

- **Cinquième séance : Les auteurs de la destruction de la création (*Laudato si'*, n° 14)**

Ici, nous avons montré que l'homme a un rôle central à l'intérieur de la nature parce qu'il est fondamentalement différent du reste des réalités naturelles. Il est non seulement une partie de la nature, mais aussi l'unique être capable de saisir l'intelligibilité de l'univers. C'est le principe même de l'anthropocentrisme. L'homme joue un rôle central et déterminant par rapport au reste de la nature. À côté de l'homme, nous avons la nature elle-même. Sa

responsabilité (de l'homme) doit faire face à des activités qui ne dépendent pas entièrement de lui comme : le volcanisme, l'érosion, la chute des météorites, l'altération de la roche mère, les pluies acides, les incendies de forêts.

- **Sixième séance : Les conséquences de la destruction de la création (*Laudato si'*, n° 23, 24, 25)**

Cette séance s'est concentrée sur le changement climatique, également connu sous le nom de dérèglement climatique. Il correspond à une modification durable de certains des principes statistiques du climat global de la terre ou de ses divers climats régionaux. Nous avons parlé aussi de l'insécurité alimentaire, de l'épuisement des ressources, de la destruction de l'habitat, comme des conséquences de la destruction de la création.

V2.1.4. La sauvegarde de la création, l'affaire de tous (*Laudato si'*, n° 22, 53, 67, 109, 159, 160, 162, 169, 195)

À ce niveau, l'objectif réside dans le fait de montrer que, parce que l'homme dépend de l'environnement, il a tout intérêt à le protéger.

- **Septième séance : La dépendance de l'homme à l'environnement**

Nous avons parlé ici des éléments indispensables à la survie de l'homme. Il s'agit de la nourriture car l'environnement doit être une source inépuisable de nourriture et d'eau. Avec l'utilisation des polluants et des produits chimiques, diverses maladies surgissent et ont des conséquences

graves sur la santé. Il a été aussi question d'évoquer le climat avec la pollution et le rejet du dioxyde de carbone qui peuvent bouleverser l'équilibre naturel. Cela peut entraîner des catastrophes naturelles ou des intempéries ayant des conséquences importantes comme les cataclysmes naturels (sécheresse, inondations, tempêtes). Ainsi, la santé de l'homme dépend de l'environnement car la biodiversité nous permet d'avoir les médicaments pour nous soigner. Ils sont tous issus des végétaux ou d'animaux actifs.

- **Huitième séance : Pourquoi sauvegarder la création ?**

Il était question de montrer que la sauvegarde de l'environnement comporte deux objectifs principaux. Tout d'abord, l'environnement est constitué d'êtres vivants, d'animaux et de plantes qui ont le droit de pouvoir subsister. Ensuite, l'objectif est la survie. En effet, pour vivre, nous avons des besoins vitaux et primordiaux.

V.2.1.5. Agir concrètement

L'objectif avec ce chapitre était de provoquer et d'entraîner les participants à être plus pratiques dans la conception et à poser des actes qui transforment leurs milieux de vie au quotidien.

- **Neuvième séance : Pour des gestes écologiques**

Ici, nous nous sommes concentrés sur quelques gestes à poser au quotidien pour être plus respectueux de l'environnement, comme la réutilisation des déchets alimentaires, la réduction de l'utilisation d'emballages plastiques non bio-dégradables. D'autres gestes écologiques présentent aussi une grande importance comme le fait d'apprendre à imprimer en recto-verso, à privilégier les projections vidéo, à débrancher son ordinateur

durant la nuit, à opter pour les transports publics et encourager les marches à pied.

- **Dixième séance : Poser des actions concrètes (planter un arbre, trier ses ordures...)**

Avant la seconde partie de notre programme de formation, il convient de relever le rapport étroit entre la sauvegarde de la création et la sécurité alimentaire. Il faut dire que sur le plan écologique, les sols constituent un réservoir génétique unique, participent à l'entretien du cycle hydrologique par l'absorption et le filtrage de l'eau de pluie et forment le support des systèmes de production alimentaire qui assurent la vie et les moyens d'existence de l'ensemble des êtres humains sur terre. C'est pourquoi, la désertification a des conséquences extrêmement graves notamment pour les populations rurales sans sols sains : il est impossible à ces multitudes de produire des denrées alimentaires⁸³.

La corruption de l'environnement provoque une réaction en chaîne. Elle altère la biodiversité, réduit la matière organique du sol et sa capacité à agir comme un filtre. Elle contamine l'eau stockée dans les sols et les eaux souterraines, et provoque un déséquilibre des éléments nutritifs présents dans ce dernier. En réalité, plus de 95 % de nos consommations sont directement ou indirectement produits par nos sols.

⁸³ Jean ZIEGLER, « Le droit à l'alimentation et le massacre quotidien de la faim », in *Alimentation, environnement et santé, Pour un droit à l'alimentation*, Ellipses, Paris, 2010, p. 74.

Outre l'impact sur la nature, la souillure des sols, sa dégradation a également un coût économique élevé en raison de la réduction des rendements et de la qualité des récoltes. La prévention de la création devrait être une priorité absolue à l'échelle de la planète. Le fait que la grande majorité des polluants soient le résultat de l'action humaine signifie que nous sommes directement responsables des changements nécessaires à apporter pour garantir un avenir moins pollué et plus sûr.

Tous nos milieux de vie doivent être reconnus et valorisés pour leurs capacités de production ainsi que pour leur contribution à la sécurité alimentaire. C'est pourquoi on constate ainsi que la plupart des personnes sous-alimentées et les ruraux les plus pauvres vivent dans les zones gravement touchées par la baisse de la productivité des sols, la dégradation des ressources en eau et la perte des services écosystémiques vitaux dont dépend leur existence.

V.2.2. De la sécurité alimentaire (20 heures)

V.2.2.1. La sécurité alimentaire et ses composantes

Il était question de donner aux participants la possibilité d'appréhender ce qu'on entend par le concept de sécurité alimentaire et ses composantes.

- Onzième séance : La disponibilité des produits alimentaires

Ici, il s'agissait de montrer que cette composante implique la présence de toutes les denrées composant le régime alimentaire en quantité et en qualité

suffisante pour satisfaire les besoins de toute la population dans une période déterminée.

- **Douzième séance : La stabilité des approvisionnements**

Les participants ont compris que la stabilité des approvisionnements doit se faire dans l'espace et dans le temps. Car la sécurité alimentaire exige une disponibilité et un accès à l'alimentation en tout temps et en tout lieu. Il y a une double dimension qui se dégage ici : la stabilité des produits et la stabilité à l'accès. Cette stabilité peut être menacée par un ensemble de facteurs internes ou externes.

V.2.2.2. La sécurité alimentaire et ses composantes (suite et fin)

- **Treizième séance : L'accès aux denrées**

À ce niveau, il était question de voir que cette composante permet l'accès matériel et économique de tous les individus aux approvisionnements disponibles. L'objectif est de donner la possibilité physique et économique à tous les individus d'atteindre les ressources disponibles.

- **Quatorzième séance : L'adéquation de la nourriture disponible au goût de la population**

Ici, l'objectif était de montrer aux participants que cette composante met en exergue les préférences alimentaires, les us et les coutumes alimentaires de chaque peuple. Il ne suffit donc pas qu'une nourriture existe pour résoudre le problème, il faut qu'elle convienne à ceux pour qui elle est destinée.

V.2.2.3. Les atouts du Cameroun pour assurer sa sécurité alimentaire (*Laudato si'*, n° 114)

Les participants ont compris que le Cameroun dispose de potentialités géographiques physiques et démographiques ainsi que d'un relief adapté pour subvenir à la sécurité alimentaire de sa population.

- Quinzième séance : Les atouts géographiques et démographiques

L'objectif ici était de montrer que ce pays charnière entre l'Afrique centrale et occidentale présente une grande diversité dans ses aspects physiques, humains et économiques. Les données structurelles montrent que le sol camerounais est essentiellement constitué de roches cristallines qui occupent les 4/5 du territoire, le reste étant constitué de roches sédimentaires et de roches volcaniques. Ceci est un avantage sérieux pour l'agriculture.

- Seizième séance : Le relief et l'hydrographie camerounais

Il a été question de montrer que le relief camerounais ainsi que son hydrographie sont des éléments naturels, susceptibles de favoriser la production agricole et l'accès de tous à la nourriture pour une sécurité alimentaire soutenue.

V.2.2.4. Quelques obstacles à la sécurité alimentaire

Nous avons montré que pour une sécurité alimentaire vraie au Cameroun, il faut pallier certains obstacles comme la mauvaise répartition des ressources et la destruction de l'environnement.

- **Dix-septième séance : Pour une bonne répartition des ressources (*Laudato si'*, n° 10, 93, 158)**

Nous avons fait comprendre aux participants que la terre est capable de nourrir tous les habitants. Seulement, à cause d'une mauvaise répartition des ressources, de l'avidité de certains et de la corruption, la production de cette dernière n'est satisfaisante que pour une certaine catégorie de personnes.

- **Dix-huitième séance : La destruction de la création et la crise économique (*Laudato si'*, n° 27-31)**

Nous avons constaté avec les participants que les impacts des changements climatiques et de ses dérivés se traduisent par des phénomènes météorologiques plus extrêmes et fréquents, des vagues de chaleur, des sécheresses et une élévation du niveau de la mer. Ces impacts ont un effet alarmant sur l'agriculture et des implications pour la sécurité alimentaire. Dans les régions tropicales en voie de développement, les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des ménages et des communautés vulnérables sont déjà affectés.

V.2.2.5. Introduction à la pratique de quelques cultures et élevages locaux

- **Dix-neuvième et vingtième séances : Introduction à la culture du maïs et du haricot ainsi qu'à l'élevage des poules**

Il était question de donner quelques éléments pour stimuler et encourager les participants à s'intéresser à l'agriculture et à l'élevage.

V.2.2.6. Évaluation de la formation

Ici, les participants ont chacun exprimé leurs impressions avant et pendant la formation.

V.3. De l'évaluation générale de la formation

22 personnes, soit 55%, ont trouvé la formation de grande qualité dans le fond et la forme. Dans la même perspective, un certain nombre de personnes, soit 10 participants représentant 25%, ont estimé que la formation s'est bien déroulée. 6 autres participants, soit 15% de l'effectif total des formés, ont déclaré à la fin que la formation était assez bien pensée mais que d'autres choses étaient à revoir pour qu'elle fût vraiment à la hauteur.

Par contre, 2 personnes soit 5% de participants n'ont pas trouvé la satisfaction espérée à la fin de la formation et ont considéré cette dernière juste suffisante.

Des 40 participants, 39 personnes, représentant 97,5% ont déclaré être favorables à une telle initiative car selon eux l'Église est dans son rôle. 1 participant (2,5%) a estimé que cette formation spécifique n'était pas nécessaire car les médias et l'État en font suffisamment.

Cette appréciation nous donne à penser que cette formation doit se faire dans les Églises, y compris l'Église catholique, pour une présence plus active de celles-ci sur le terrain et une accentuation de l'annonce de leur message évangélique et une collaboration œcuménique renforcée.

Quant à la nécessité d'élaborer un programme de formation, 97,5% de participants, soit 39 personnes, ont estimé qu'il fallait une élaboration comme celle-ci pour davantage outiller les chrétiens. Seulement une personne a pensé

qu'il faut être suffisamment prudent afin de ne pas verser dans l'idolâtrie, plus précisément dans l'animisme.

Au niveau de l'adaptation du programme au contexte, 85% de participants ont pensé sincèrement que le programme était adapté au contexte. 15% ont estimé le contraire ; car il s'y trouve des éléments trop techniques à revoir afin que tout le monde puisse trouver son compte. Il faut aussi relever que c'est à l'unanimité que les participants ont pensé qu'il faudrait un programme spécifique et propre aux enfants du culte d'enfants.

Pour les zones rurales, les participants ont estimé que l'accent devrait être mis plus sur la pratique que l'aspect théorique.

En sus de ces remarques, les chrétiens des paroisses choisies ont fait des promesses d'engagement afin de faire en sorte que leur communauté subisse une mutation. Nous pouvons relever entre autres les suivants :

- Faire de la paroisse de Melen une paroisse verte : c'est-à-dire une communauté qui n'utilise plus par exemple des fleurs artificielles ou en plastique en son sein, mais qui les remplace par des fleurs naturelles et en planter davantage dans l'enceinte de la paroisse.

- Mettre sur pied des formations au compostage : pour ce faire, les paroissiens doivent être formés à la fabrication du compost, ce qui les aiderait à mieux gérer leurs déchets ménagers et à fertiliser leurs plantes et cultures.

- La création d'un comité d'hygiène et salubrité : ceci pousserait les paroissiens à faire de même dans leur quartier avec l'objectif d'assainir leurs milieux de vie.

- L'élaboration d'un plan intégré de gestion de l'environnement et des risques dans le but d'examiner les enjeux environnementaux de la paroisse, de cerner et d'établir les risques pertinents ou spécifiques de la communauté, de déterminer les stratégies et les outils à utiliser pour atténuer ou réduire ces risques, de choisir les activités à entreprendre, les responsables et les délais pour la réalisation de celles-ci.

- La formation en secourisme avec pour objectif de former les jeunes en technique de réanimation : ceci donnera à la paroisse d'avoir des personnes capables d'apporter les premiers secours en cas de malaise.

- La mise en œuvre d'un plan familial d'urgence : ceci permettra à chaque chrétien d'élaborer le sien pour contribuer à sa survie en cas de catastrophe ou d'autres incidents majeurs dans son domicile ou dans son quartier.

V.4. Pour la création d'un programme APT (alimentation pour tous) et la promotion du système grenier

Au terme de notre expérimentation, nous avons aussi, au vu des échanges avec les participants, pensé proposer aux Églises protestantes de mettre sur pied un programme APT (Alimentation pour tous).

APT sera un programme de sensibilisation et d'accompagnement des personnes victimes de la faim. Il se doit de former des personnes pour une durée relativement courte en ayant recours à des spécialistes dans le domaine.

Ce programme doit comporter des thèmes comme la création des ressources, leur conservation, leur utilisation et aussi leur pérennisation. Ce programme, pour le moment purement indicatif, peut comporter dans son

contenu une partie théorique et une autre pratique et s'adresser aux jeunes en l'occurrence.

Tableau 10 : Contenu indicatif du programme Alimentation pour tous.

| Périodes | Activités à mener | Objectifs |
|------------------------|---|--|
| De janvier à mars | Formation théorique des jeunes et des adultes en agriculture et en élevage. | Permettre aux participants d'avoir des notions de base en matière d'agriculture et d'élevage, principales sources de la sécurité alimentaire. |
| De mars à juin | Formation pratique dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage. | Cette période permettra aux participants ayant participé à la formation théorique de mettre les connaissances reçues en pratique dans un champ d'expérimentation. |
| De juillet à septembre | Sensibilisation des jeunes et des adultes dans les paroisses | Relancer le programme en encourageant d'autres personnes à s'inscrire, sachant qu'une partie de chrétiens peuvent déjà se prendre en charge sur le plan alimentaire. |
| D'octobre à décembre | Évaluation et vente de produits issus de la formation pratique. | Utiliser l'argent issu des produits de vente pour subventionner le programme. |

Lorsque nous parlons d'un système de grenier, nous faisons référence ici à l'expérience du RELUFA (Réseau de lutte contre la faim)⁸⁴ qui est parti du constat selon lequel, alors que les conditions climatiques sont défavorables dans les régions sahéliennes, le niveau élevé de pauvreté constitue une menace chronique pour la sécurité alimentaire des populations. Pendant la période de récolte, les cultivateurs vendent leurs récoltes pour assurer l'éducation et d'autres besoins de leurs familles. Avec des prix faibles sur le marché, de riches commerçants vont et viennent dans les villages pour faire des provisions et ainsi créer des pénuries de nourriture. Une fois que la nourriture devient rare, ils remplacent leurs stocks sur le marché à des prix exorbitants.

Lorsque les familles épuisent leurs stocks de nourriture, elles sont forcées de vendre leur bétail ou d'emprunter de l'argent pour acheter de la nourriture. Mais à ce moment, les prix des céréales grimpent et ceux du bétail sont en chute libre. Ainsi, les conditions de vie et la sécurité alimentaire des populations continue de décroître.

Lorsque la région a connu de sévères pénuries de nourriture en 2005, un comité ad hoc d'organisations membres de RELUFA a travaillé avec la coordination du réseau pour étudier d'autres programmes de sécurité

⁸⁴ Le Réseau de lutte contre la faim (RELUFA) est un réseau national apolitique et à but non lucratif, composé d'organisations laïques et œcuméniques de la société civile camerounaise. Il n'appartient à aucune Eglise. Les organisations membres sont issues de toutes les régions du Cameroun et ont joint leurs forces pour développer des stratégies communes contre les problèmes systémiques de faim, de pauvreté, d'injustices socio-économique et environnementale. RELUFA a acquis un statut juridique en 2001 et est actuellement dirigé par Jaff Napoleon BAMENJO. Les principaux fondateurs sont entre autres : Timothée BOUBA MBIMA, Louise TAPPA et KOLEMB.

alimentaire. Ils ont rencontré d'autres organisations nationales, internationales et ecclésiastiques pour apprendre de leurs expériences respectives. Le comité avait donc discuté de la méthode à adopter pour réaliser en tant que réseau national la souveraineté alimentaire des communautés vulnérables du Nord Cameroun.

L'établissement d'un système de banque communautaire de céréales avait été identifié comme étant la stratégie la plus appropriée pour briser le cycle de rareté de nourriture, l'inflation des prix sur le marché, la malnutrition chronique et la dépendance aux programmes de distribution alimentaire. Les greniers villageois permettent ainsi, d'une part, l'auto-gouvernance des stocks de nourriture par les villageois et, d'autre part, de freiner les mécanismes de spéculation qui génèrent la pauvreté.

Un tas de sacs de mil nouvellement récolté et acheté par le Réseau de lutte contre la faim devait constituer les premiers stocks de roulement pour une banque communautaire de céréales. Pendant la période de récolte, ce réseau fournit aux villages un fond de roulement pour permettre aux greniers d'acheter les stocks de céréales de leurs cultivateurs et d'opérer comme des banques de céréales. Ces céréales sont stockées dans les greniers qui ferment leurs portes après la saison des récoltes. La banque de céréales rouvre ses portes lorsque la nourriture vient à manquer. Ainsi le grenier vend les sacs à un prix accepté de tous les membres du groupement concerné avec un petit surplus comme frais de stockage, ou alloue les sacs à crédit aux familles nécessiteuses dans les différents groupements.

Le surplus est vendu en dehors de la communauté au prix du marché. L'argent recueilli de cette vente sert de fond de roulement pour acheter les céréales dans la communauté pendant la période de récolte suivante et pour reconstituer le stock dans les greniers pour la prochaine période de pénurie. Au même moment, les familles ayant emprunté dans la banque de céréales remboursent avec un petit intérêt en nature.⁸⁵

Le Réseau de lutte contre la faim organise des réunions de sensibilisation dans les communautés ciblées pour leur permettre de mieux comprendre le système de banque communautaire de céréales. Avec cette stratégie, le programme de souveraineté alimentaire mène à une stratégie qui traite en même temps différents problèmes notamment la faim, la pauvreté et l'injustice économique.

Les Églises protestantes du Cameroun gagneraient à profiter de l'expertise et de l'expérience du RELUFA pour apporter leur contribution dans la lutte contre la faim au Cameroun. Elles devraient aussi se rapprocher de *Caritas* Cameroun qui a déjà une expérience dans le domaine pour une collaboration afin de poser des actions communes en vue d'encourager la filière agroalimentaire, les agriculteurs et les politiques en direction d'une bonne gouvernance afin de parvenir à la sécurité alimentaire de tous les Camerounais.

De manière générale, les entreprises œcuméniques dans ces domaines mériteraient d'être amplifiées.

⁸⁵ <http://www.relufa.org/savesite/accueil.htm> [consulté le 23 décembre 2020].

Conclusion partielle

Ce chapitre nous a permis de proposer un programme de formation aux Églises protestantes à partir de *Laudato si'*. Ce programme a été expérimenté dans deux paroisses protestantes, l'une située en ville et l'autre en banlieue. Au terme de l'expérimentation, nous avons constaté que le programme en question était très bien accueilli par les participants, malgré quelques remarques critiques. Les échanges nous ont donné de proposer un programme APT (Alimentation pour tous) aux Églises protestantes du Cameroun. Pour gagner le combat contre la faim, nous avons suggéré aux Églises protestantes du Cameroun de se rapprocher du RELUFA (Réseau de lutte contre la faim) ainsi que de *Caritas* Cameroun, qui ont déjà une expertise dans le domaine de la sécurité alimentaire.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Parvenu au terme de ce travail, nous pouvons relever, à partir des résultats de nos enquêtes et de l'expérimentation de notre programme de formation, que les Églises protestantes au Cameroun doivent davantage s'investir dans l'information et la formation de leurs fidèles. Grâce à une éducation globale, le chrétien camerounais peut vaincre toutes formes de misère, qu'elles soient liées à la sauvegarde de la création ou à la sécurité alimentaire.

Il ressort de ce travail qu'une formation fixant l'homme dans son environnement physique et culturel le débarrasse de ses complexes et de son égoïsme, lui ouvre l'esprit vers l'extérieur pour plus de solidarité. Les questions de la sauvegarde de la création et de la sécurité alimentaire ne sont plus réservées à une élite. Tous, riches et pauvres, hommes et femmes, jeunes et vieux, citadins et villageois, ressentent l'aiguillon des problèmes écologiques et alimentaires dans leur vie quotidienne. Les chrétiens de toutes obédiences sont aussi confrontés aujourd'hui à la plus grande crise jamais apparue : celle de la survie.

L'élaboration du programme que nous proposons aux Églises en général, et à celles protestantes en particulier, tient compte du besoin exprimé par les chrétiens qui se sentent en marge de cette situation. Si l'Église catholique fait des efforts dans ce sens, il n'en demeure pas moins que des choses restent encore à faire afin d'inculturer les ouvertures de *Laudato si'*.

Les Églises (protestante et catholique) gagneraient à associer leurs efforts sur le terrain car c'est au nom du même Seigneur qu'elles agissent. Elles se doivent d'avoir une plate-forme de réflexion pour échanger leurs expériences en vue d'améliorer le travail dans le domaine de la sauvegarde de la création et de la sécurité alimentaire au Cameroun. Elles doivent avoir des journées communes de sensibilisation et, à l'occasion, poser des actes palpables et visibles.

Dans son encyclique *Laudato si'*, le pape François propose des actions à mener, même tout humbles et tout infimes. Il appelle l'ensemble des populations à la conversion écologique. Selon lui, chacun de nous doit être protecteur de l'œuvre de Dieu et envisager quel environnement nous voulons céder à la génération future à qui nous empruntons la terre. Il s'agit alors d'un véritable défi éducatif qu'il lance aux Églises. L'être humain est appelé à s'informer et à susciter des motivations et des engagements, à partir d'un changement personnel. Il faut parvenir, à partir de l'éducation, à vivre une vocation de gardien de la création. Cette œuvre délicate et difficile implique une grande responsabilité. Dans cette optique, nous comprenons qu'on n'enseigne pas ce que l'on veut, on n'enseigne pas ce que l'on sait, on enseigne ce que l'on est.

C'est pourquoi, cet outil de formation dans le domaine de la sauvegarde de la création et de la sécurité alimentaire prend en compte les réalités urbaines et locales et s'appuie sur une expérience vécue dans deux communautés de l'Église évangélique du Cameroun, en l'occurrence celle de Melen et d'Ékorezock.

À partir de ce programme, les communautés chrétiennes doivent devenir des lieux d'expression d'une autre possibilité que le système actuel et un point de départ pour réaliser des projets devant sortir l'être humain de sa situation pitoyable. En d'autres termes, la tâche d'imprégner les réalités sociales d'esprit évangélique revient au peuple des baptisés.

Guidés par ce programme de formation, les chrétiens doivent pouvoir assurer le lien entre le temporel et le spirituel. En toute chose, il faut mettre l'homme au centre. Autrement dit, il faut penser la société et la construire en fonction de la dignité et des droits de la personne humaine. Les Églises doivent donc devenir des lieux où la priorité est donnée à la sauvegarde de la création, à l'éducation pour la sécurité alimentaire, à la fraternité, à l'amour, en visant l'émergence, la croissance, l'excellence⁸⁶.

⁸⁶ Il faut noter à ce propos, dans la logique de *Laudato si'*, l'autre encyclique plus récente du pape FRANÇOIS *Fratelli tutti* sur la fraternité et l'amitié sociale, Libreria Editrice Vaticana, Rome, 2020.

BIBLIOGRAPHIE

1) Versions de la Bible

- *Bible de Jérusalem*, Cerf, Paris, 1988.
- *Nouvelle Bible Segond (NBS)*, Alliance Biblique Universelle, DEFAP-Service Protestant de Mission, Paris, 2007.
- *Traduction Œcuménique de la Bible (TOB)*, Société Biblique Française, Édition intégrale Cerf, Paris, 1998.

2) Dictionnaires

- DESMOND Alexander et al., *Dictionnaire de Théologie Biblique*, Excelsis, Charols, 2006.
- GILLIÉRON Bernard, *Dictionnaire Biblique*, Ed. du Moulin, Renens, 1998.
- HOROWITZ Maurice, *Dictionnaire Français-Hébreu et Hébreu-Français*, Institut de la connaissance hébraïque, Paris, 1974.
- REYMOND Philippe, *Dictionnaire d'Hébreu et d'Araméen Biblique*, Cerf, Paris, 2004.
- VACANT Jean Michel Alfred (dir.) et al., *Dictionnaire de théologie catholique*, tome X, Librairie Letouzey et Ané, Paris, 1928.
- WESTPHAL Alexandre, *Dictionnaire Encyclopédique de la Bible*, t. 2, Aberlen & Cie, Valérie-Sur-Rhône, 1935.

3) Ouvrages spécialisés

- ARDANT Gabriel, *Plan de lutte contre la faim*, PUF, Paris, 1964.
- ARIÈS Paul, *Une histoire politique de l'alimentation du paléolithique à nos jours*, Max Milo, Paris, 2016.
- BARD Édouard, *L'homme et le climat : une liaison dangereuse*, Gallimard, Paris, 2005.
- BATCHELOR Peter, *La Terre en partage, pour un développement à la mesure de l'homme*, SCAR, Bruxelles, 1983.
- BAUDIN Frédéric, *D'un jardin à l'autre*, CEM, Aix-en-Provence, 2006.
- BEAUCHAMP André, *Pour une sagesse de l'environnement*, Novalis, Québec, 1991.
- BEAUCHAMP André, *Introduction à l'éthique de l'environnement*, Éd. Paulines et Médias paul, Paris, 1993.
- BEAUMONT Émilie et FRANCO Cathy, *Les catastrophes naturelles*, Dayan, Paris, 2014.
- BENSALAH-ALAOUI Assia, *La sécurité alimentaire mondiale*, L.G.D.J., Paris, 1989.
- BOEGNER Marc, *Les missions protestantes et le droit international*, Librairie Hachette, Paris, 1929.
- BONANE BAKINDIKA Jean, *La mission de l'Église dans la construction des États africains : Au service de la réconciliation, de la justice et de la paix*, L'Harmattan, Paris, 2014.
- BOOKLESS Dave, *Dieu, l'écologie et moi, Je sème*, Saint-Prex, 2014.
- BOUTTIER-GUERIVE Gaëlle et THOUVENOT Thierry, *Planète attitude junior : pour protéger la nature et les animaux*, Seuil, Paris,

2007.

- BREUILLY Elizabeth, *Christianity and Ecology*, Cassell, London, 1992.
- CALAME Matthieu, *Comprendre l'agroécologie*, ECLM, Paris, 2016.
- CAMPONOVO et al. *Peuple parmi les peuples : dossier pour l'alimentation biblique*, Labor et Fides, Genève, 1990.
- COSTE René et al., *La sauvegarde et la gérance de la création*, Desclée, Paris, 1989.
- DELEAGE Jean-Paul, *Une histoire de l'écologie*, Seuil, Paris, 1994.
- DENHEZ Frédéric, *Atlas de la menace climatique : le réchauffement de l'atmosphère, enjeu numéro un de notre siècle*, Autrement, Paris, 2005.
- DOUMA Jochem, *Bible et écologie*, Kerygma, Aix-en-Provence, 1991.
- DUBOIS Stéphane, *Le défi alimentaire : étude géopolitique et géoéconomique des agricultures mondiales*, PUF, Paris, 2010.
- DUBOS René, *Les Dieux de l'écologie*, Fayard, Paris, 1973.
- DUBOS René et Barbara, *Nous n'avons qu'une terre*, J'ai lu, Paris, 1972.
- DUMONT René, *Agronome de la faim*, Hachette, Club pour vous, Paris, 1974.
- FARINELLI Bernard, *J'agis pour demain : de la réflexion citoyenne à l'action quotidienne*, Rustica, Paris, 2017.
- FEYDER Jean, *La faim tue*, L'Harmattan, Paris, 2011.
- FLANDRIN Jean-Louis et MONTANARI Massimo, *Histoire de l'alimentation*, Fayard, Paris, 1996.
- FRANÇOISE Georges et MENANT Guy, *Écologie*, Collection de Sciences naturelles second cycle de l'enseignement secondaire, Hatier,

Paris, 1975.

- FRANZONI Jean-Baptiste, *La Terre appartient à Dieu*, Le Centurion, Paris, 1973.
- GMÜNDER Reto et NGUEUGAM Marie-Philomène, *L'évangile en action : justice, paix et sauvegarde de la création dans l'Ouest Cameroun*, Collection Foi et Action, CIPCRE, Douala, 2002.
- HALLMAN David, *Ecotheology : Voices from South and North*, WCC, Geneva, 1994.
- HELFMAN, *Au secours de la nature*, France Empire, Paris, 1965.
- HUMBERT Jean, *Création évolution : faut-il trancher ?*, Sator Opinions, s.l., 1989.
- KAPLAN Marion, *Nutrition consciente : La bible de l'alimentation du corps et de l'esprit*, Jacques Grancher, Paris, 2013.
- KOUASSI GANGA André, *L'homme et la terre : droit foncier coutumier et droit de propriété en Afrique occidentale : l'homme d'outre-mer*, Berger-Levrault, Paris, 1966.
- KREITMANN Jean, *Le problème du pain, de la paix et de la liberté dans le monde*, Le Phare, Nouveau-Brunswick, 1983.
- LACAZE Jean-Claude, *La dégradation de l'environnement côtier : conséquences écologiques*, Elsevier Masson, Issy-les-Moulineaux, 1993.
- LADURIE Le Roy, *Histoire du climat depuis l'an mil*, (vol. 1 & 2), Flammarion, Paris, 1983.
- LEVÊQUE Christian et SCIAMA Yves, *Développement durable : avers incertains*, Dunod, Paris, 2005.

- MACKAY Richard, *Atlas des espèces en danger* (trad. de l'anglais par Brigitte FRANÇOIS), Autrement, Paris, 2002.
- MERMET Laurent, *Stratégies pour la gestion de l'environnement : la nature comme jeu de la société*, L'Harmattan, Paris, 1992.
- METTLER René, *La nature du plus près au plus loin*, Gallimard jeunesse, Paris, 2004.
- MEYER François, *La surchauffe de la croissance*, Fayard, Paris, 1974.
- MOLTSMANN Jürgen, *Dieu dans la création : traité écologique de la création*, Cerf, Paris, 1988.
- MOUIREN Trophine, *La création*, Fayard, Paris, 1961.
- NGO MBOGBA Paulette, *La protection de l'environnement marin dans la région de l'Afrique du Centre et de l'Ouest : mémorandum d'Abuja*, Presses de l'UCAC, Yaoundé, 2005.
- PANAFIEU (de) Jean-Baptiste, *L'environnement*, Gallimard jeunesse, Paris, 2009.
- POLLOCK Steve, *L'écologie : une science pour l'environnement*, Gallimard, Paris, 1994.
- PRADES Jose et al., *Gestion de l'environnement : éthique et société*, Fides, Québec, 1992.
- RENNER Michael, *Combat pour la survie : dégradation de l'environnement, affrontement social : le nouvel âge de l'insécurité*, WW Norton et Compagny, New York, 1996.
- REQUIER DESJARDINS Denis, *L'alimentation en Afrique : manger ce qu'on peut produire : l'exemple de la consommation alimentaire en Côte*

- d'Ivoire*, Karthala, Paris, 1989.
- ROTILLON Gilles, *Économie des ressources naturelles*, La Découverte, Paris, 2005.
 - ROUX André, *Mission des Églises Mission de l'Église*, Cerf, Paris, 1984.
 - SAMBA NDURE Kinday et al., *Pour un programme de nutrition communautaire durable : Pratiques prometteuses et leçons tirées de l'expérience*, SANA, Dakar, 1999.
 - SAMBO Ibrahim, *Forêt et environnement*, CBFF, Tunis, 2014.
 - SAOÛT Yves, *Dialogue avec la terre : L'être humain et la terre dans la Bible*, Éd. L'Atelier/ Éd. Ouvrières, Paris, 1994.
 - SCHÄFER-GUIGNIER Otto, *Et demain la terre : Christianisme et écologie*, Labor et Fides, Genève, 1990.
 - SCHAEFFER Francis A., *La pollution et la mort de l'homme : un point de vue chrétien sur l'écologie*, Ligue pour la lecture de la Bible, Guebwiller, 1974.
 - SIEGER DERR Thomas, *Écologie et libération humaine*, Labor et Fides, Genève, 1974.
 - SIMON Arthur, *Bread for the World*, Paulist Press, New York, 1975.
 - SOMERVILLE Janet et RYAN William, *Sur la sauvegarde de la maison commune : Outil de dialogue pour Laudato si'*, LA CECC, Ottawa, 2016.
 - WITT (de) Calvin B. (dir.), *L'environnement et le chrétien*, La Clairière, Québec, 1995.
 - WOODWARD John, *Les changements climatiques*, Gallimard jeunesse, Paris, 2008.

- ZIEGLER Jean, *Destruction massive : géopolitique de la faim*, Seuil, Paris, 2011.

4) Ouvrages généraux

- ABEGA Séverin Cécile, *Société civile et réduction de la pauvreté*, CLE, Yaoundé, 1999.
- CHAMPAUD Jacques, *Villes et campagnes du Cameroun de l'Ouest*, Collection mémoires n° 98, Éditions de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, Paris, 1983.
- CHINDJI-KOULEU Ferdinand, *Initiation à la sociologie rurale*, Saagraph, Yaoundé, 2005.
- COHEN Daniel, *Richesse du monde, pauvreté des nations*, Flammarion, Paris, 1997.
- COMBY Jean, *Pour lire l'histoire de l'Église : des origines au XXIe Siècle*, 2 vol., Cerf, Paris, 2003.
- CONGAR Yves, *Pour une Église servante et pauvre : l'Église au vrai visage*, Cerf, Paris, 1963.
- DUMAS André, *Prospective et prophétie*, Cerf, Paris, 1972.
- DURAND Alain, *La cause des pauvres, société, éthique et foi*, Cerf, Paris, 1991.
- ÉBOUSSI BOULAGA Fabien, *L'État du Cameroun 2008*, Terroirs, Yaoundé, 2009.
- ELA Jean-Marc, *Le cri de l'homme africain*, L'Harmattan, Paris, 1993.

- ELA Jean-Marc, *Quand l'État pénètre en brousse : les ripostes paysannes à la crise*, Karthala, Paris, 2000.
- FAME NDONGO Jacques, *Énergies renouvelables en Afrique subsaharienne*, L'Harmattan, Paris, 2012.
- FUCHS Éric, *L'Éthique protestante. Histoire et enjeux*, Labor et Fides, Genève, 1990.
- GRELLIER Isabelle, *Action sociale et reconnaissance. Pour une théologie diaconale*, Oberlin, Strasbourg, 2003.
- KANGE ÉWANÉ Fabien, *Semence et moisson coloniale : un regard d'Africain sur l'histoire de la colonisation*, CLE, Yaoundé, 1985.
- KEIDEL Paul, *Les défis de la mission interculturelle*, Clé, Lyon, 2008.
- KUATE DJILO Hervé, *Les nouveaux défis de l'Église en Afrique : cas du Cameroun*, Croix du salut, Norderstedt, 2019.
- MATHWIG Frank, *Placer l'être humain dans son droit : les droits de l'homme et la dignité humaine dans une perspective d'éthique théologique*, FEPS, Genève, 2007.
- MULLER Denis et CAUSSE Jean-Daniel, *Introduction à l'éthique : penser, agir, croire*, Labor et Fides, Genève, 2009.
- NANA-SINKAM Samuel, *Le Cameroun dans la globalisation, conditions et prémisses pour un développement durable*, CLE, Yaoundé, 1999.
- NGANOU Koutouzi, *Problématiques énergétiques et protection de l'environnement en Afrique : contraintes et opportunités pour un développement durable*, L'Harmattan, Paris, 2008.

- NJOH MOUELLE Ebénézer, *De la médiocrité à l'excellence. Essai sur la signification humaine du développement*, CLE, Yaoundé, 1996.
- PONDI Jean Emmanuel, *Repenser le développement à partir de l'Afrique*, AFREDIT, Yaoundé, 2011.
- SIMO David (dir.), *La politique de développement à la croisée des chemins : le facteur culturel*, CLÉ, Yaoundé, 1998.
- SOMMER Michel, *Gardiens de la création*, Éd. Mennonites, Montbéliard, 2010.
- TAITHÉ Alexandre, *Partager l'eau : les enjeux de demain*, Technip, Paris, 2006.

5) Articles de revues et contributions d'ouvrages

- AMIS (les) DE LA TERRE, « Le guide vert des consommateurs », in *Waridel*, Libre Expression, n° 27, Montréal, 1991.
- AUBERT Jean-Marie, « Un nouveau champ éthique: l'écologie », in *Revue des sciences religieuses*, n° 3, 1982.
- BAHUCHET Serges, «Les Pygmées Aka et la forêt centrafricaine », in *Ethnologie écologique*, n° 78, SELAF, Paris, 1985.
- BAUDIN Frédéric, « Bible et écologie. Protection de l'environnement et responsabilité chrétienne », in *Revue Réformée*, n° 232, 2005.
- BLOCHER Henri, « Dieu est-il « vert »? », in *Fac-réflexion*, n° 15, 1990.
- COLLECTIF, « Justice, paix et sauvegarde de la création », in *La Revue Réformée*, Tome XXXIX, N° 157-1988/5, 1988.
- COLLECTIF, « L'Écologie », in *La Revue Réformée*, n° 159, Tome

XXXX, 1989, pp. 201-219.

- COURADE Georges, « Peut-il y avoir des politiques d'auto suffisances alimentaires », in *Politique africaine*, n° Spécial, 10è anniversaire, Karthala, Paris, 2001.
- FLESHMAN Michael, « Les forêts de l'Afrique : Poumon du monde », in *Afrique renouveau*, Vol. 21, 2008.
- KUATE DJILO Hervé « Luc 9,10-17 : La nutrition du peuple : responsabilité de Dieu ou de l'homme ? », in *Lire et Dire : Etudes exégétiques en vue de la prédication*, n° 122, octobre-décembre 2019, pp 38-48.
- LABONTÉ Nancy, « Exode 16 : Ils mangèrent tous également la manne », in *Lire et Dire : Etudes exégétiques en vue de la prédication*, n° 102, Octobre-décembre 2014.
- LÉON-DUFOUR Xavier, « La création nouvelle » in *Vocabulaire de Théologie Biblique*, Cerf, Paris, 1995, pp. 17-27.
- MORIN Edgar, « Redresseurs d'espérance pour une planète en détresse », in *Crise éthique, éthique de la crise ?*, Entropia, n° 6, 2009.
- PEREZ-VITORIA Silvia, « Activisme paysans et réinventions des fonctions de l'agriculture », in *Alimentation, environnement et santé, Pour un droit à l'alimentation*, n° 98, Ellipses, Paris, 2010.
- ZIEGLER Jean, « Le droit à l'alimentation et le massacre quotidien de la faim », in *Alimentation, environnement et santé, Pour un droit à l'alimentation*, Ellipses, n° 99, Paris, 2010.

6) Encycliques

- BENOÎT XVI, Lettre encyclique *Caritas in veritate*, Rome, 2009.
- FRANÇOIS, *Laudato si'*, encyclique sur la sauvegarde de la maison commune, Bayard/ Cerf/ Mame, Paris, 2015.

7) Sites Internet

- www.minep.gov.cm.
- <https://www.mediaterre.org/actu,20180813141349,6.html>.
- <https://ecologyandchurches.wordpress.com/category/dialogue-oecumenique/>.
- https://europafrique.files.wordpress.com/2007/11/declaration-accra_fr.
- <http://www.fao.org/docrep/meeting/026/MD776F>.
- https://agoraafricaine.info/wp-content/uploads/2016/12/accord_de_tutelle_sous_administration_britannique.
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil_des_%C3%89glises_protestantes_du_Cameroun.
- <http://www.relufa.org/savesite/accueil.htm>.

8) Thèses

- KUATE DJILO Clément Hervé, *Crise écologique et mission de l'Église évangélique du Cameroun*, Mémoire de Master, UPAC, Yaoundé, 2017.
- KUATE DJILO Clément Hervé, *Sauvegarde de la création et sécurité alimentaire : une interpellation pour les Églises du Conseil des Églises*

Protestantes du Cameroun (CEPCA), Thèse de doctorat, Université protestante d'Afrique centrale, Yaoundé, 2020.

- NGIRINSHUTI Marcel, *Catéchèse écologique au sein des Églises protestantes dans la ville de Yaoundé*, Thèse de doctorat, Université protestante d'Afrique centrale, Yaoundé, 2014.

9) Documents de travail

- *Catéchisme de l'Église catholique*, Mame-Plon, Paris, 1992,
- FAO, *Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale, plan d'action du SMA, sommet mondial de l'alimentation*, Rome, 13-17 Novembre 1996.
- *Magazine de la semaine du protestantisme*, XII^e Édition, Octobre 2009.
- *Magazine de la semaine du protestantisme*, XVI^e Édition, Octobre 2012.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE, *Rôle des femmes dans la production agricole*, ONUAA, Rome, 1985.
- *Plan stratégique du CEPCA*, 2017-2020.

ANNEXES

Carte du Cameroun



ANNEXE II

ÉTAPE DE DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE D'UNE SÉANCE

Séance : Numéro 6

Thème : Les conséquences de la destruction de la création

Repère : Laudato si', n° 23, 24, 25

Date : vendredi 08 octobre 2021

Lieu : Église Évangélique du Cameroun, paroisse de Melen

Nombre de participants : 37

Heure : 17H -19H

Coordonnateur de séance : Hervé DJILO KUATE

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

- I- Prière**
- II- Lecture du contenu du numéro de *Laudato si'* en tronc commun (3minutes)**
- III- Brève explication du numéro par le coordonnateur (10 minutes)**
- IV- Présentation des objectifs à atteindre (5 minutes)**
 - Comprendre le concept de changement climatique

- Relever les conséquences du changement climatique
- Évaluer les effets du changement climatique dans son environnement immédiat

V- Travail en deux groupes (45 minutes)

1^{er} groupe : Personnes âgées de moins de 45 ans (23 participants)

2^{ème} groupe : Personnes âgées de plus de 45 ans (14 participants)

Le travail en groupe consiste à répondre aux questions suivantes

- a) Donnez l'idée centrale de ce numéro de *Laudato si'*
- b) Quel est le rapport avec le thème central de *Laudato si'*
- c) En plus des éléments soulevés dans ce texte, quels autres changements climatiques avez-vous observé dans votre milieu de vie ? En citer au moins trois
- d) Quelles autres conséquences liées à ce phénomène pouvez-vous relever

VI- Travaux en plénière (30 minutes)

Il s'agit de la lecture des rapports des deux groupes avec à chaque fois des discussions

VII- Conclusion (10 minutes)

Le coordonnateur tire des conclusions à partir des objectifs de départ et des discussions des participants en plénière.

VIII- Prière

FICHE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cher(e)s sœurs et frères, au terme de ces 40 heures de formation sur la sauvegarde de la création et la sécurité alimentaire auxquelles vous avez assisté, nous vous saurons gré de participer à l'évaluation de cette formation pour une amélioration future.

Noms et prénoms (facultatif)..... CHATUE HERMANN.....

Paroisse ... MELEM.....

Merci de cocher une seule case pour la suite

1- Comment avez-vous trouvé la formation dans sa forme (organisation, nombre d'heures, nombre de module) ?

Très satisfaisante Satisfaisante Non satisfaisante

2- Selon vous comment était la formation dans le fond ?

Très satisfaisante satisfaisante pas du tout satisfaisante

3- Vis-à-vis des formateurs, ils :

Maîtrisaient le sujet Avaient une maîtrise approximative du sujet
Ne maîtrisaient pas du tout le sujet

4- Comment avez-vous trouvé le déroulement de la formation ?

Très bien Assez bien Passable Pas bien du tout

5- Pensez-vous que cette initiative mérite d'être implémentée dans les Églises protestantes au Cameroun ?

Oui Non

6- Si oui pensez-vous que le programme suivi est adapté à notre contexte ?

Oui Non Plus ou moins

6-a) Si oui pourquoi ?

... Les thèmes choisis ainsi que le niveau de langue
sont vraiment adaptés pour les apprenants.
... Le point de point se reconnaît dans les exemples
qui sont contextuels

6-b) Si non: Pourquoi ?

.....
.....
.....

7- Pour les zones rurales que suggérez vous par rapport à ce programme ?

... Il faut mettre plus d'accent sur la pratique
que sur la théorie et ramener les exemples
à leur niveau de vie et d'études

8- Pensez-vous qu'il y a un ou des risque(s) pour l'Église si elle met en place
un programme pareil ?

Oui Non

Si oui le(s)quel(s)

... Mais le chrétien valorise tellement la nature au
point de tomber dans le panthéisme et même le
paganisme: il faut donc une démarcation nette

9- Autres suggestions pour améliorer ce programme

... - créer des groupes dans la paroisse
... - faire de Noël une paroisse verte
... - créer un réseau au niveau local

Merci d'avoir participé à ce programme expérimental et que Dieu vous bénisse